

VALIDISME, MÉDIAS ET SOCIÉTÉ



*Une brochure réalisée à l'initiative
de la RTBF et de Média Animation asbl*
rtbf.be • media-animation.be

*Avec le soutien du Conseil Supérieur
de l'Éducation aux Médias*
csem.be

Bruxelles, septembre 2024

Rédaction : Daniel Bonvoisin, Briec Guffens,
Johanna Klemt et Chloé Tran Phu

Graphisme et mise en page : Élise Vanhecke

RTBF : Responsable diversité-égalité, Safia Kessas
& Responsable Éducation aux médias,
Stéphane Hoebeke

Éditrice responsable : Safia Kessas
Bld Auguste Reyers, 52 – 1030 Bruxelles

Dépôt légal 2024/3462/5

ISBN 978-2-931139-08-0



VALIDISME, MÉDIAS ET SOCIÉTÉ

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 8

RIEN SUR NOUS, SANS NOUS! 13

La validité : un impensé médiatique ? 14

Un pictogramme pour les unir tous-tes ? 15

« Rien sur nous, sans nous ! » 16

UN TERME GÉNÉRIQUE, DES VÉCUS SINGULIERS 19

Définir le handicap 20

Quels mots pour évoquer les personnes concernées ? 21

Handicap reconnu ou non-reconnu ? 23

Handicap réel ou handicap ressenti ? 25

Quelles représentations dominantes ? 27

Vers l'intégration ou l'inclusion ? 29

Du modèle médical au modèle social ?	30
« Handistreaming », le nouveau terme à la mode ?	33
Le médical qui donne (encore) le ton	34
C'est quoi le validisme ?	35
Femme en situation de handicap : une simple addition de discriminations ?	36
Le handicap dans la pub : bon produit d'appel ?	42
Contre-attaque sur les clichés	53
Quelle fonction pour les handicaps dans nos récits ?	59
Dans l'info	78
L'intégration professionnelle comme angle privilégié ?	96
Technosolutionnisme pour un problème structurel	99
Le handicap dans les programmes de divertissement	102
Pleins jeux sur les handisports	110
Charité bien ordonnée...	124

DES MÉDIAS (VRAIMENT) INCLUSIFS ? 131

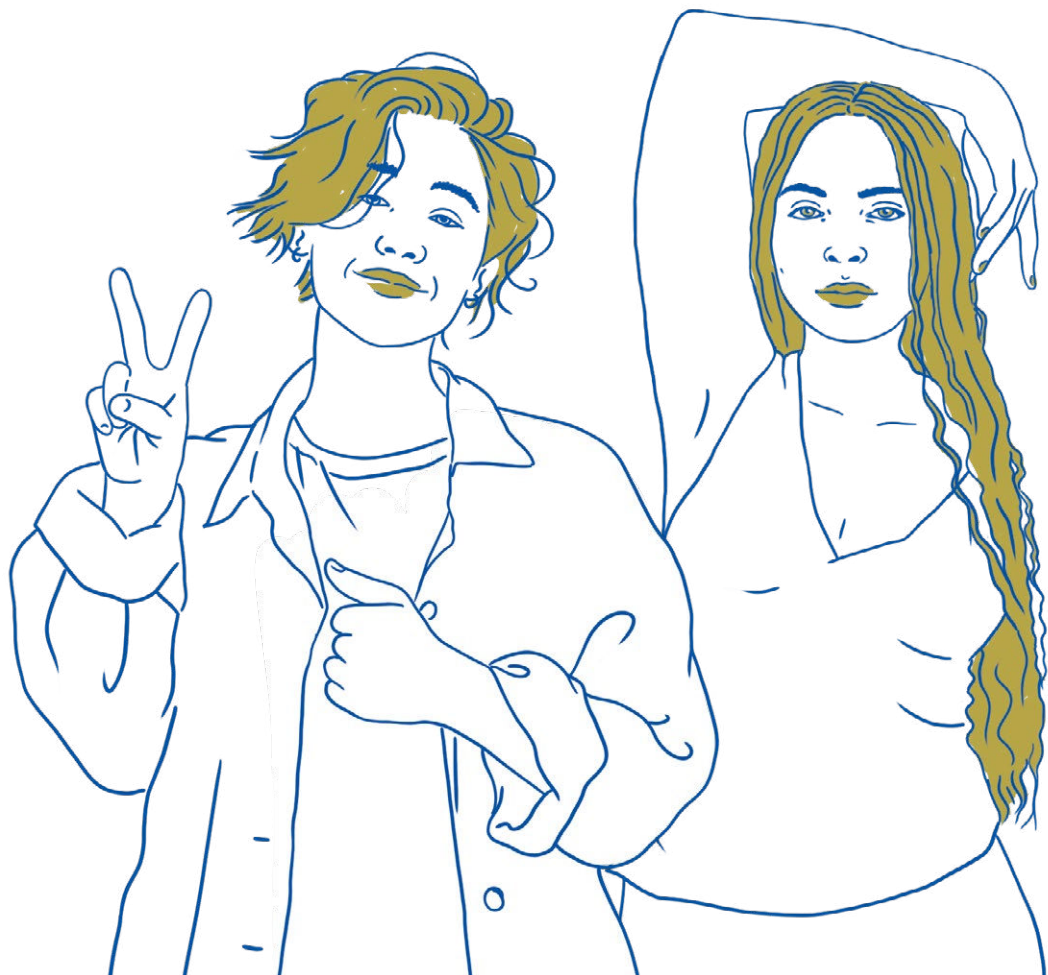
L'accessibilité : je m'y engage ?	132
Sous-titrage et audiodescription : la télé face à ses obligations	132
Des obligations de résultat trop faciles à atteindre ?	134
La quantité vs. la qualité ?	135
Fréquenter les cinémas : le privilège des valides ?	137
Revenir à un Web accessible, s'appuyant sur un « design inclusif »	140
Penser l'accessibilité au départ du projet !	141
L'inclusion dans les entreprises médiatiques	146
Les médias associatifs et web pour combler le vide	153
Les réseaux sociaux comme outil de communication améliorée et alternative (CAA)	156
S'exprimer en ligne, c'est aussi s'exposer à des violences	157

SOCIÉTÉ, MÉDIAS ET VALIDISME 159

Conclusion	160
À qui profite le validisme ?	166

RÉFÉRENCES 170

Découvrez notre module d'e-formation !	183
Découvrez les autres brochures de la collection !	185



AVANT-PROPOS

En tant que média public, notre première mission est de nous adresser à toutes et tous. Les engagements pris, depuis des années, en faveur de l'égalité, la diversité et pour l'inclusion participent à une représentation plus juste de la société. En questionnant et en améliorant ainsi les contenus radio, télévision et digitaux, nous jouons un rôle moteur pour le vivre ensemble.

Après les publications en collaboration avec Média Animation sur le sexisme, le racisme et les LGBTphobies, cet engagement se poursuit, cette fois, sur le validisme qui se définit comme la discrimination à l'égard des personnes en situation de handicap.

L'engagement de la RTBF pour plus de visibilité en faveur des personnes concernées n'est cependant pas récent. Ainsi depuis 70 ans, CAP48, initiative aujourd'hui reconnue et incontournable en Belgique favorise la création d'une société plus inclusive pour permettre aux personnes en situation de handicap, aux jeunes en difficulté et aux familles précarisées d'améliorer leur quotidien et leur avenir.

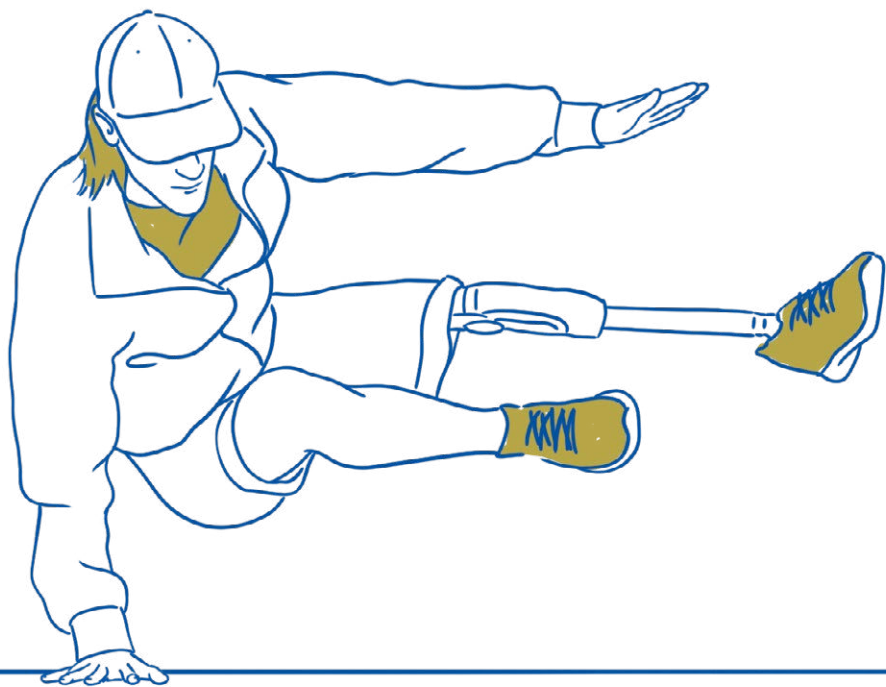
Nous constatons qu'il arrive encore trop souvent que les personnes en situation de handicap soient représentées de manière caricaturale avec un manque de diversité dans les types de handicap mis en avant. Les personnes handicapées sont également trop peu visibles et reconnues pour leur compétence. Nous pouvons pourtant compter sur de brillants exemples de personnes qui refusent de se laisser définir uniquement par leur handicap et dont les parcours sont particulièrement inspirants pour tout un chacun. La mise en avant des athlètes paralympiques et de leurs performances lors des Jeux de Paris 2024 est à ce titre, probablement une étape importante vers une évolution favorable. C'est

pourquoi, promouvoir de bonnes pratiques médiatiques afin de représenter de façon digne et juste les vécus et les actions des personnes en situation de handicap, nous incombe car la tâche est importante.

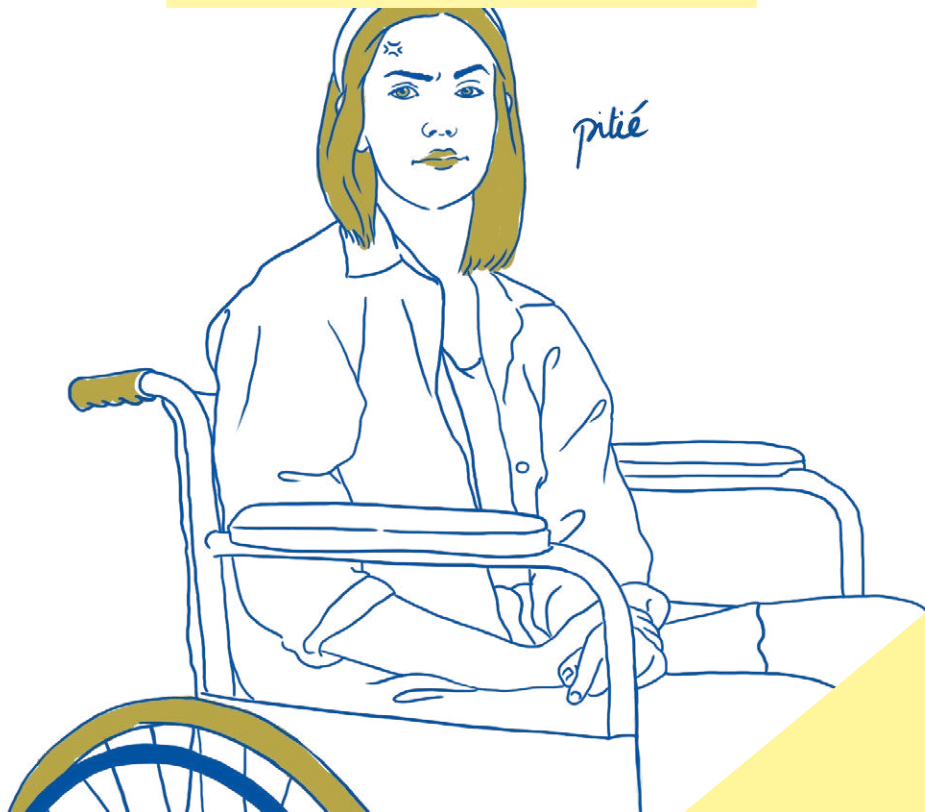
En effet, d'après les dernières études du CSA, les personnes en situation de handicap restent sous représentées et constituent la tranche de la population la plus invisibilisée dans l'ensemble des médias. Les chiffres ne montrent malheureusement pas une évolution positive de la représentation ces dernières années. Les personnes handicapées sont par ailleurs plus souvent « sollicitées dans des programmes d'information et des magazines-documentaires sur des sujets spécifiquement liés au handicap ».

La RTBF, en proposant cette publication à l'ensemble des médias francophones, contribue à une meilleure visibilité des personnes en situation de handicap et nous rappelle que nous œuvrons pour faire société, en dépassant les catégorisations et en donnant la place que chacun et chacune mérite.

Jean-Paul Philippot, CEO de la RTBF



RIEN SUR NOUS, SANS NOUS!



La validité : un impensé médiatique ?

Nos infrastructures physiques ou numériques sont pensées dans leur grande majorité en imaginant que chaque usager·ère est « valide ». Il en va de même dans les médias : **programmes, films et émissions de divertissement sont écrits et incarnés par des personnes valides, et imaginés pour un public qui l'est tout autant.** Pour François Bouharmont, du service Handicap et Santé, « on est dans une époque où on accorde une meilleure visibilité aux minorités, aux femmes, à la communauté LGBTQIA+, à la diversité culturelle. Mais on se rend compte que la sous-représentation des personnes en situation de handicap dans les médias est toujours d'actualité. (...) Notre service a fait une recherche sur l'impact du COVID dans le secteur du handicap. On voit que pendant cette période on n'a quasi jamais parlé du vécu des personnes en situation de handicap que ce soit dans les médias ou dans les nombreux documentaires qui ont suivi. On peut vraiment parler d'invisibilité. » **Le monde mis en scène par les médias n'est pas celui dans lequel vivent les personnes en situation de handicap.**

« Il y a bien dix ans sur Vivacité, il y avait un chroniqueur en chaise roulante, qui donnait des idées de ballades accessibles PMR pour le WE. Je n'étais pas autant touchée par la maladie, mais ce chroniqueur a disparu. Aujourd'hui, pour le handicap visible ou invisible, il n'y a rien. Je dois chercher sur Instagram. » Laurence

La faible quantité de productions mobilisant des personnes en situation de handicap ou les thématiques qui les touchent complique le travail de re-

cherche. Pour Manon Cools de l'ASBL Esenca, « *forcément, comme c'est un sujet sous-exploité et sous-représenté médiatiquement, il y a moins d'exemples à dénoncer* ». Cette brochure s'attachera ainsi à questionner les formes existantes et identifier en quoi elles contribuent à « anormaliser » le handicap. Mais elle ambitionne aussi de dévoiler en quoi le handicap est « impensé » dans la production de contenus.

Un pictogramme pour les unir tous·tes ?

Nous connaissons bien ce pictogramme d'une personne en chaise roulante, spécifiant l'existence d'un dispositif destiné aux personnes « handicapé·es ».

Ce symbole stéréotypé réduit, pour le public valide, la compréhension du handicap à un enjeu de mobilité ne concernant qu'une partie seulement du spectre du handicap. **80%** des handicaps sont « invisibles »¹. Le constat est sans appel, et les témoignages de personnes concernées s'accordent : la méconnaissance du grand public sur le sujet se combine à la lenteur des évolutions infrastructurelles et génère un sentiment de rejet.

« Les gens autour de nous ne sont pas forcément sensibilisés. Ils vont par exemple nous demander ce qu'on a, demander qu'on divulgue notre dossier médical pour justifier notre handicap ». Justine – Les Dévalideuses²



Alors quel rôle les médias jouent-ils dans la capacité du public à embrasser les enjeux sociétaux posés par le handicap, ou à en cerner la diversité ? Quel rôle éducatif jouent-ils dans ce registre ?



La couverture de cette brochure a ainsi été imaginée comme une question, à laquelle elle se propose de répondre. **Quand les médias parlent du handicap, dans quelle mesure n'en réduisent-ils pas la complexité à certains traits visibles, à la manière de ce pictogramme ?**

« Rien sur nous, sans nous ! »

Cette publication et les messages qu'elle entend adresser à l'univers des médias s'appuient sur **de nombreux témoignages de personnes en situation de handicap**. Ceux-ci ont été collectés en mai et juin 2024 durant 3 échanges en « focus group » organisés avec différentes ASBL : Esenca³, Altéo⁴ et Vis à Vis⁵. Les participant-es ont eu l'occasion de s'exprimer en regard d'une sélection de supports médiatiques (extraits de films, manchettes d'articles de presse, spots publicitaires ou caritatifs...). Vous découvrirez, en parcourant cette brochure, une variété de citations extraites de ces moments d'échange. Média Animation et la RTBF s'associent pour remercier toutes les personnes qui ont, par leur témoignage, contribué à ancrer cette publication dans des expériences réelles.

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement les partenaires qui ont permis la tenue de ces « focus groups », mais aussi les différentes personnes qui ont apporté leur expertise à travers des interviews: Luc Boland (TEFF), François Bouharmont (Handicap et Santé), Manon Cools (Esenca), Justine Pecquet (Les Dévalideuses), Sophie Schuermans (Any Surfer), Véronique Vankleemput (RTBF) et Gaël Violet.



UN TERME GÉNÉRIQUE, DES VÉCUS SINGULIERS



Définir le handicap

Définir le handicap n'est pas chose aisée. Le sens de ce terme dépend des époques, mais aussi des grilles de lecture adoptées. *« Ce mot, d'origine anglaise, désignait au départ le hand in cap, à savoir des jeux dans lesquels des objets de valeurs différentes étaient disposés dans un chapeau, le hasard élisant le gagnant en dépit de tout autre paramètre. Ce sens a dérivé et s'est ensuite attaché aux courses hippiques, dans lesquelles il s'agissait d'égaliser les chances des concurrents en imposant aux meilleurs de porter un poids plus grand ou de parcourir une distance plus longue⁶. »* Le « handicap » a ensuite concerné une communauté désavantagée par rapport aux autres, puis les humain-es. Comme il est défini dans son sens figuré, le handicap est un « *désavantage qui met en état d'infériorité⁷* ». Dans son sens propre, il s'agit d'une « *limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société due à une altération des capacités sensorielles, physiques, mentales, cognitives ou psychiques⁸* ». **Dans ces définitions du Larousse transparait le sens commun : être handicapé-e, c'est avoir une diminution de « capacités ». Le handicap est envisagé dans sa perspective médicale, personnelle, et pas comme un enjeu de société.**

Avant que ce terme soit employé pour désigner des personnes, d'autres lui étaient préférés : infirmes ou invalides de guerre, « gueules cassées ». La première guerre mondiale marque un tournant dans l'appréhension de la question et liera durablement le handicap à une diminution physique visible. Le handicap mental, lui, longtemps honteux et relégué loin des yeux, peine encore à susciter le même intérêt sociétal et politique. Cette brochure aborde ces deux facettes avec le même intérêt, même si elle maintient une certaine distance avec les enjeux spécifiques qui concernent les maladies mentales ou les troubles psychologiques. D'autres mécanismes de discriminations se situent dans une zone

grise que cette étude n'abordera pas, comme les enjeux liés au vieillissement, aux exclusions relatives à l'analphabétisme ou les discriminations relatives au corps comme la grossophobie, qui méritent des approches spécifiques.



Dans *Au revoir là-haut* (Albert Dupontel, 2017), un poilu dévisagé par une explosion fomenté une arnaque pour se venger des élites responsables du carnage.

Quels mots pour évoquer les personnes concernées ?

Le choix des mots est révélateur de la considération relative aux handicaps. Les terminologies ont évolué, et évolueront encore en regard de la manière dont nos sociétés approchent l'enjeu. Avoir conscience du poids des mots et de leur impact est une responsabilité qui incombe aux journalistes.

L'usage du vocable unique « handicapé-e » pourrait sembler évident. Il pose pourtant problème car il sous-entend que la personne a disparu, qu'elle s'est



fondue dans son handicap, et qu'elle est réduite à celui-ci. Ce terme constitue un enfermement symbolique. L'expression « personne handicapée » situe, elle, l'humain-e au centre, tout en mettant en évidence sa spécificité. « Une personne porteuse de handicap » est souvent exploité. Cette terminologie pose un autre problème : elle sous-entend que le handicap est un poids, un fardeau, dont la personne est le support. Cette connotation négative entretient une perception du handicap qui l'est tout autant. Dans ce cas, pourquoi ne pas choisir « souffrant d'un handicap » ? Sûrement parce que réduire le handicap à une souffrance, c'est aussi nier la capacité de résilience des personnes handicapées ou le cheminement permettant « d'approprier » un handicap et vivre une vie heureuse sans nécessairement le « subir ».

Le choix, dans cette brochure, d'employer les termes « personne handicapée » ou « personne en situation de handicap » s'est imposé. Ils nous ont semblé les plus justes et font consensus auprès des personnes concernées ou de leurs allié-es (en Fédération Wallonie Bruxelles). Pourtant, sur le terrain, le lexique employé fait l'objet de débats, à l'écoute des personnes intéressées.

« On utilise “personne en situation de handicap”, et ça nous chipote de plus en plus. C'est une excellente nouvelle. Parce que c'est mouvant. Il y a sûrement un éloge à la nuance à mettre là-dedans. » Manon Cools – Esenca

Handicap reconnu ou non-reconnu ?

On pourrait se résoudre à faire confiance aux pouvoirs publics, assistés de procédures et diagnostics médicaux, pour dresser une frontière entre ce qui est handicap et ce qui ne l'est pas.

Un premier enjeu simple est à prendre en considération pour comprendre que bien des personnes handicapées n'entrent pas dans les critères : l'argent est le nerf de la guerre. Car **« reconnaître » telle ou telle maladie ou situation comme « handicap », c'est assumer la responsabilité d'une indemnisation pour les personnes concernées**. Sur le terrain, pour les personnes qui accompagnent des personnes en situation de handicap, cette réalité génère de nombreux problèmes.

« D'une certaine manière on encourage les personnes à s'autodéterminer, on les invite à faire reconnaître leur handicap, et elles rencontrent un modèle législatif qui ne va pas dans leur sens. C'est comme s'il y avait une évolution de société qui est souhaitable, mais qui est arrêtée par des modèles légaux. Ça amène un enjeu difficile de concurrence entre les handicaps⁹. »

Manon Cools – Esenca



« On dit que nous coutons trop cher à la société. J'ai même entendu des gens dire qu'on était des assistés. Moi, j'aurais bien voulu travailler. J'ai ma pension d'handicapée, mais je fais du bénévolat. On essaye de se rendre utile, malgré nos handicaps. Il y a des personnes valides qui restent chez elles et qui ne font rien ! Moi, je n'ai pas assez d'heures dans une journée. » Mina

La réalité du système belge offre une autre compréhension de la complexité administrative à laquelle les personnes pour lesquelles une indemnisation est nécessaire sont confrontées. La Direction Générale Personnes Handicapées, du SPF Sécurité Sociale, est la seule instance en charge du processus de reconnaissance du handicap donnant droit à une *allocation de remplacement de revenus (ARR)* si le(s) handicap(s) empêche(ent) la pratique professionnelle, ou à une allocation d'intégration (AI) si « *vous éprouvez des difficultés à accomplir les activités quotidiennes telles que cuisiner, manger, vous laver, faire le ménage¹⁰...* ». Mais le pouvoir Régional joue aussi un rôle important dans l'aide aux personnes handicapées. En Wallonie par exemple, L'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ) intervient pour des *allocations familiales supplémentaires* ou d'autres interventions soutenant les personnes concernées¹¹. La mutuelle est aussi impliquée. Les allocations perçues pour une situation de handicap sont ainsi à géométrie variable. **Cet enchevêtrement institutionnel engendre aussi un problème de taille pour qui veut étudier ou confronter la réalité du handicap dans notre pays : nous ne disposons pas de chiffres exacts sur le nombre de personnes concernées.**

Vivre, subir ou ressentir une situation de handicap sans que celui-ci soit reconnu et permette d'accéder à des indemnités est une réalité vécue par de nombreuses

personnes. Cette inadaptation tant au monde du travail qu'au système d'aide sociale actuel accentue l'exclusion sociale et précarise les personnes concernées. Le Plan d'Action Fédéral Handicap 2021 – 2024¹² se proposait de prendre le problème en considération, précisant que « *près d'un quart des personnes en situation de handicap sont exposées au risque de pauvreté, ce qui est deux fois plus élevé que le risque pour l'ensemble de la population* ». Reste à identifier en quoi les vœux pieux se traduiront en mesures concrètes. Car **derrière chaque handicap qui n'est pas reconnu et appréhendé collectivement se trouve une personne, seule face à un « problème individuel », qu'il lui incombe de « résoudre ».**

Handicap réel ou handicap ressenti ?

Le sous-financement pose une variété de problèmes aux personnes handicapées dont le bien-être pourrait dépendre d'une indemnisation. Mais l'enjeu est plus complexe. **Le handicap se vit intimement, et chaque situation, chaque ressenti pour y faire face est différent.**

- Pour des raisons toutes personnelles, certain-es ne mènent aucune démarche de reconnaissance de leur handicap. Par crainte de répercussions sur la vie sociale et du regard des autres. Par peur que cela entrave leurs projets professionnels, l'acquisition du permis de conduire ou tout autre projet de vie pour lequel il s'agit d'être perçu-e comme valide.
- Le handicap est parfois réel, mais pas ressenti par la personne, qui l'envisage comme une difficulté qu'il ou elle pourra franchir. Certain-es peinent à se considérer comme handicapé-e. « Les autres sont handicapé-es, mais pas moi ».



- À l'inverse, certains handicaps sont ressentis, mais pas considérés comme réels aux yeux des autorités ou instances médicales. La bonne foi ne suffit pas : l'expression de la détresse ou de la douleur n'est que peu de chose sans justification diagnostique.
- Un handicap n'est pas nécessairement permanent (d'où la nécessité d'utiliser le vocable « en situation de handicap »). Un accident peut n'engendrer qu'un handicap temporaire. À l'inverse, la maladie dégénérative, comme son nom l'indique, implique une évolution. Et l'évaluation des indemnités qui accompagnent cette évolution ne se fait pas en temps réel.
- On peut naître avec un handicap, ou le voir s'immiscer au cours de sa vie. L'appréhension de celui-ci est ainsi bien différente. Le handicap physique ou la maladie impactent psychologiquement la personne, et ceci conditionnera sa manière de l'approcher.
- Le handicap mental peut impacter la capacité à s'autodéterminer (d'un point de vue légal surtout). Le rôle de l'entourage peut se révéler central dans l'appréhension de la situation de leur proche. Malheureusement, toute personne ne peut jouir d'un soutien de son entourage, au risque d'être maintenu en détresse.



Plus spectaculaires ou émouvantes, le cinéma affectionne les histoires « de réparation »

(De rouille et d'os, Jacques Audiard, 2012)

La question est complexe, et (presque) philosophique. Pourquoi une société a-t-elle besoin de se doter d'outils et critères pour dresser une frontière entre validité et handicap ? Intrinsèquement, cette démarche est un aveu d'échec. **Archoutée sur la notion de « capacité », notre société n'est a priori pas en mesure d'offrir une place à chacun-e, et s'est vue forcée d'imaginer un système de compensation truffé d'incohérences et d'obstacles.**

Quelles représentations dominantes ?

Nous avons tous et toutes des « représentations » de ce qui nous entoure. **C'est la façon dont on voit le monde et dont on en catégorise les éléments. Ces représentations, on les apprend** : elles sont construites par les discours de nos parents, par la culture des groupes sociaux dans lesquels nous évoluons, par l'éducation. Si chacun et chacune construit, sur base de ses expériences, ses propres représentations, certaines sont collectivement ancrées. Les représentations dominantes que les médias font circuler reflètent tout simplement celles qui ont cours dans la société.

Ces représentations sont des raccourcis, parfois des lieux communs. Réductrices, elles inspirent nos attitudes, peuvent porter préjudice à des groupes déjà marginalisés et les enfermer dans des stéréotypes dégradants. Pour Claire de Saint Martin, *« les représentations sociales sont fondées sur un rapport à la norme qui envisage exclusivement le handicap par la question du semblable et du différent, l'opposition du normal et de l'anormal¹³ »*.

- Héritage d'une certaine « charité chrétienne », les personnes handicapées sont souvent considérées comme **des personnes « qui ont besoin d'aide »**, et pour lesquelles il s'agit d'avoir de la compassion.



- Le **handicap est appréhendé comme un obstacle** qu'il s'agit de dépasser.
- L'**infantilisation** des personnes en situation de handicap pousse souvent à penser, agir et parler « à leur place » : elles peuvent être dépossédées de leur libre arbitre.
- La **stigmatisation** du handicap mène à une forme d'enfermement pour les personnes concernées : elles sont définies, étiquetées à travers la perception négative de leur handicap.
- La « **présomption d'incompétence** » part d'une préconception selon laquelle la personne handicapée est incapable de poser ses choix seul-e, de s'émanciper et participer à la vie citoyenne.

Merci pour
cette belle
leçon de vie,
Ludovic !



- La **mise en opposition entre de « bons »** handicapés – qui forcent le respect de la communauté par leur *fighting spirit* – **et de « mauvais » handicapés** qui, mécontents, confrontent les normes imposées par les valides.

La compassion et la pitié se mêlent, dans les yeux du grand public, à une forme d'admiration pour ceux et celles qui encadrent ces « pauvres » handicapé-es. Dans le registre du handicap mental, la perception est bien plus négative. Si elles suscitent peur et inconfort, certaines formes comme la Trisomie 21 sont par exemple épargnées et forcent l'attendrissement. Pour François Bouharmont (Handicap et santé), « *malgré que le sens donné au mot handicap varie d'une culture à l'autre, la stigmatisation est toujours présente. Il y a une vision négative. C'est envisagé comme un poids. C'est la vision du grand public, mais ces représentations existent aussi dans l'entourage : les professionnel·les qui les accompagnent, ou les proches.* »

Vers l'intégration ou l'inclusion ?

« La personne handicapée doit s'adapter au monde extérieur. C'est ça le problème. La société fait des efforts, mais elle doit encore beaucoup améliorer les accès aux services publics, aux transports... c'est très compliqué pour nous. » Joël

Nos sociétés ont longtemps détourné le regard du handicap, avant de l'appréhender comme un enjeu sanitaire. Aujourd'hui, diverses dynamiques et politiques cohabitent et influencent tant le quotidien des personnes handicapées que la perception que les valides en ont. Intégrer ou inclure : deux termes parfois mal exploités pour nommer une action mise en œuvre. Inclusion ASBL précise « *qu'avec l'intégration, c'est à la personne avec un handicap de s'adap-*



ter ou se réadapter à la société par l'intermédiaire de structures spécialisées qui visent à rétablir ou compenser ses fonctions défaillantes – qu'elles soient physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles. La société dans son ensemble ne change pas. Si elle espère s'intégrer, la personne doit se normaliser, faire l'effort de s'ajuster au système existant. L'inclusion, quant à elle, cherche prioritairement à transformer la société. Elle vise à lever les obstacles à l'accessibilité pour tous aux structures ordinaires d'enseignement, de santé, d'emploi, de services sociaux, de loisirs, etc¹⁴. »

« L'intégration va mettre le handicap en avant. L'inclusion va justement tenter de le faire oublier, en permettant à cette personne de vivre sa vie normalement, dans un monde qui va la considérer comme quelqu'un de normal. Dans tous les registres on est trop dans l'intégration et pas assez dans l'inclusion. » Michel

Du modèle médical au modèle social ?

Qu'est-ce qui « encadre » aujourd'hui la politique belge relative au handicap ? Une Convention des Nations Unies tout d'abord, adoptée en 2006 et ratifiée par la Belgique. Des plans pour l'appliquer, ensuite, élaborés par les gouvernements et ministres successifs depuis son entrée en vigueur le 1^{er} août 2009. Un mot d'ordre : changer de paradigme, cheminer d'un modèle médical vers un modèle social. Pour Philippe Courard, Secrétaire d'État aux personnes handicapées en 2013, « *ce n'est pas le handicap qui est le problème, mais l'environnement qui*

est inadapté aux besoins des personnes et qui ne leur permet pas de mettre en œuvre leurs droits fondamentaux¹⁵. » D'un point de vue théorique en tout cas, l'idée centrale est d'entériner la responsabilité de la société dans le fait de s'adapter au handicap, et plus l'inverse. Les grands principes de la Convention sont :

- Le respect des droits et l'autonomie (la liberté de choix est inaliénable pour les personnes handicapées).
- L'égalité et la non-discrimination.
- L'accessibilité (comme condition sine qua non).
- « L'handistreaming » (prise en compte de la dimension handicap dans tous les domaines de la vie politique).

L'article premier de la Convention offre par ailleurs une définition large de la notion de « personne en situation de handicap » : *« des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.¹⁶ »*. Le Plan d'Action Fédéral Handicap 2021 – 2024¹⁷ appuie l'ambition précitée : les heures sombres d'une société valide discriminante seraient derrière nous. En théorie du moins.

« Je suis en contact avec le monde politique, et avec des représentants des citoyens. Tous m'ont dit la même chose. On n'est pas dans les normes. Surtout dans le secteur public. On n'a pas bien fait nos devoirs. » Michel



Les réalités poussent le secteur à rappeler qu'au vu de la diversité des réalités vécues par les personnes en situation de handicap, il n'y a pas de recette miracle. **« On a tendance à opposer deux modèles. Le modèle médical qui pointe la déficience, la difficulté, le manque. Et puis le modèle social qui dit que la société ne permet pas à cette personne de faire comme tout le monde. On oppose ces modèles alors qu'ils sont complémentaires, ils doivent collaborer. »** (Manon Cools – Esenca) Vu la lenteur de la mise en place d'une véritable accessibilité dans nos sociétés, les personnes handicapées n'ont de toute façon d'autre choix que de s'adapter à ce qui existe.

« La série "Toulouse Lautrec" se passe dans le milieu scolaire. Dans la réalité, la vraie vie, je n'ai jamais vu une école aussi bien adaptée aux personnes et à l'inclusion. Mon exemple est parlant : je suis enseignante à la base, et ça fait 10 ans que je suis en réorientation professionnelle. Pour moi, il n'y a pas d'emploi adapté. »

Laurence

Les législatures successives nourrissent ainsi de grands (et nobles) projets, traduits dans des plans qui le sont tout autant. Ceux-ci jouissent d'un effet d'annonce, relayé par les médias. Mais leur mise en œuvre repose sur les épaules des mêmes secteurs associatifs, institutionnels ou scolaires, qui peinent à élargir leur action par manque de subsides. La (non)concrétisation sur le terrain est peu couverte dans les médias d'information, laissant aux professionnel·les et/ou aux personnes concernées une impression d'avoir été instrumentalisés-es.

« Handistreaming », le nouveau terme à la mode ?

Côté pile, il y a l'intention noble de déployer des politiques permettant d'éviter « une différence de traitement entre les personnes avec et sans handicap : le transport, le logement, l'aménagement du territoire, l'emploi, la santé, les activités sportives et de loisirs... »¹⁸ La Wallonie a adopté un plan du même nom en 2021, en écho à la décision fédérale de ratifier la Convention des Nations Unies de 2006 et entrée en vigueur en 2009 (voir plus haut). Cette vision impliquerait d'adapter la société au handicap, et faire en sorte que toute infrastructure permette aux personnes valides et celles en situation de handicap d'évoluer de concert.

Côté face, il y a la réalité du terrain, qui peut appréhender « l'handistreaming » comme une stratégie de « désinstitutionnalisation » parfois contreproductive en regard des intérêts et besoins des personnes handicapées. En effet, si – d'un point de vue théorique – l'environnement est adapté, pourquoi ne pas diminuer les subsides du secteur handicap dans son ensemble ? On le pressent, la zone d'ombre est immense. Pour prendre un exemple simple, ajouter un ascenseur dans une école ne garantit pas un accueil égal de tout·e élève. L'inclusion dépasse le simple appareillage, et nécessite un accompagnement aujourd'hui trop peu efficace.



Le médical qui donne (encore) le ton

Rien de mieux pour prendre le pouls d'une société et de ses maux que de dresser un petit listing de ses gros mots préférés. Par quels termes sanctionne-t-elle un comportement ou un acte problématique ou simplement inhabituel ? Les insultes révèlent malheureusement le sexisme historiquement à l'œuvre, et ce par une large variété de vocables explicites dépréciant les femmes, leurs corps ou/et leurs comportements. L'homosexualité a également inspiré un récital d'insultes, promptes à être exploitées pour qualifier toute personne qui dévierait du schéma carcéral et (et hétéronormatif) homme-femme.

Mais **un vaste panel d'insultes émane aussi du dictionnaire médical. Cré-tin·e, handicapé·e, attardé·e ou dingue sont exploités dans une dimension péjorative. Et on entend sans trop les remettre en question l'emploi de diagnostics médicaux dès qu'une personne agit ou s'exprime de manière surprenante** : elle est alors « borderline » ou « bipolaire », « schizo » ou « autiste ».

« Avez-vous la moindre idée de ce que ça coûte de vous entendre utiliser nos diagnostics pour dire “stupide”, “fragile”, “capricieux·se”, “manipulateur·ice”, “malsaine” ?¹⁹ » Blog D'où – Interjection d'exaspération

Ceci révèle la psychophobie ancrée de nos sociétés, l'aversion pour la maladie mentale, le handicap ou les troubles psychologiques. Ces termes sont tant banalisés qu'ils demandent un travail de fond pour être déconstruits auprès du plus grand nombre, travail auquel nos médias doivent contribuer.

C'est quoi le validisme ?

« Je présenterais ça comme un système d'oppression que subissent toutes les personnes handicapées ou personnes en situation de handicap. Ça part du postulat que la norme c'est la personne valide et donc que nous, personnes handicapées, nous sommes hors norme, inférieures. Et de ce fait-là, nos besoins ne sont pas pris en compte. Nous sommes marginalisées et traitées différemment. »

Justine Pecquet – Les Dévalideuses

Le **validisme** est un système faisant des personnes valides la norme sociale. Le terme **capacitisme** renvoie également à ce système de valeurs discriminant les personnes en situation de handicap. Cette seconde formulation s'inspire directement du concept anglo-saxon **ableism**. C'est en effet au Royaume-Uni et aux États-Unis que les *disability studies* se sont développées dès les années 70, sans qu'elles trouvent un vaste écho en francophonie. Le terme **handiphobie** est également exploité. Le wiktionnaire le lie à « l'aversion pour le handicap ou à une attitude hostile à l'encontre des handicapés ».

Concrètement, et malgré la ratification de la Convention des Nations Unies de 2006, les personnes concernées peuvent être confrontées :

- Au **validisme institutionnel** : problèmes d'accès au logement, à l'école ou à l'emploi, orientation vers l'enseignement spécialisé et les Établissements de Travail Adapté, institutionnalisation contrainte...



- Au **validisme interpersonnel** : micro-agressions quotidiennes, infantilisation, conseils non-sollicités, intrusion dans l'intimité...

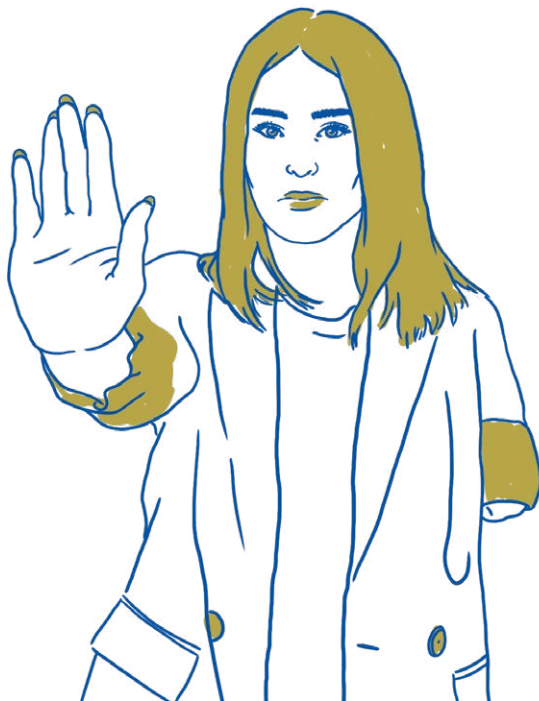
Ce validisme est parfois intériorisé par les personnes handicapées. Vivant dans une « culture » de la validité, ils ou elles peuvent avoir tendance à accepter ce que la société est prête à leur « laisser », et ceci peut décourager les principaux-le concerné-es à militer pour des changements structurels.

Femme en situation de handicap : une simple addition de discriminations ?

Dans une société qui peine à éradiquer son sexisme²⁰ et son racisme²¹ historique et qui érige en norme l'idée d'un « esprit sain dans un corps sain », les femmes en situation de handicap combattent sur (au moins) deux fronts. Certaines discriminations s'ajoutent, d'autres sont amplifiées.

« Il va y avoir beaucoup plus d'infantilisation et moins de respect pour l'intimité. Des questions se posent aussi – dans des pays proches de chez nous – où on pratique la stérilisation forcée. C'est même parfois une condition pour pouvoir entrer dans certaines institutions. On remet fréquemment en question la capacité d'une femme handicapée à être mère, son droit à avoir accès à un parcours de PMA, à mener à bien une grossesse ou l'éducation d'un enfant. » Justine Pecquet – Les Dévalideuses

L'intersection des discriminations que peuvent subir les femmes en situation de handicap est peu explorée, et pratiquement pas médiatisée. On pourrait également pointer l'absence presque totale d'informations quant à la prise en charge des personnes handicapées demandant l'asile dans notre pays, dans un contexte où les personnes racisées subissent une discrimination spécifique quand un diagnostic doit être posé²².



Pour aller plus loin

- **Unia** est une institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité en Belgique. Elle répertorie et documente les discriminations spécifiques subies par les personnes handicapées.
unia.be
- **Les Dévalideuses** est un collectif handi-féministe : « *Face à l'inacceptable invisibilisation des femmes handicapées dans le féminisme, nous nous sommes rassemblées. Handi-féministes, nous portons la parole des femmes handicapées. Forte, fière, nécessaire.* »
lesdevalideuses.org
- Le podcast **Féminismes et handicaps : les corps indociles** (Arte Radio)
shorturl.at

- **Vivre Avec** : une page YouTube posant une réflexion sur le validisme.
[youtube.com](https://www.youtube.com)
- **F.R.i.D.A, « Féministe Radicalement inclusive et Définitivement Antivalidiste »**, est une collective née d'un besoin urgent de porter les voix des femmes vivant au quotidien des discriminations validistes, sexistes, racistes et classistes.
[instagram.com/collectivefrida/](https://www.instagram.com/collectivefrida/)



RACONTER LE HANDICAP POUR INSPIRER LES PERSONNES VALIDES?



Le handicap dans la pub : bon produit d'appel ?

Une. Une sur cent. C'est selon une étude française le volume de créations publicitaires qui ont inclus des personnes en situation de handicap ces 25 dernières années²³, soit 160 par an. Dix. Dix sur cent, c'est, côté consommateurs, le nombre d'individus affirmant avoir vu une publicité convoquant le handicap cette année. C'est bien peu, si on se réfère au nombre de personnes handicapées dans la société.

En 1980, McDo marquait le coup en valorisant un de ses employés trisomique²⁴ : une des premières pubs impliquant une personne handicapée. En 2024, Apple diffuse un spot de campagne ultra inclusif dévoilant tous les gadgets inventés par la marque pour faciliter la vie de personnes en situation de handicap²⁵. La pub sert-elle d'accélérateur de changement des mentalités ?



Le handicap, sujet de l'annonce

La plupart des annonces qui dévoilent le handicap en font LE sujet central.

Beaucoup d'entre elles neutralisent, voire positivisent le handicap, mobilisent

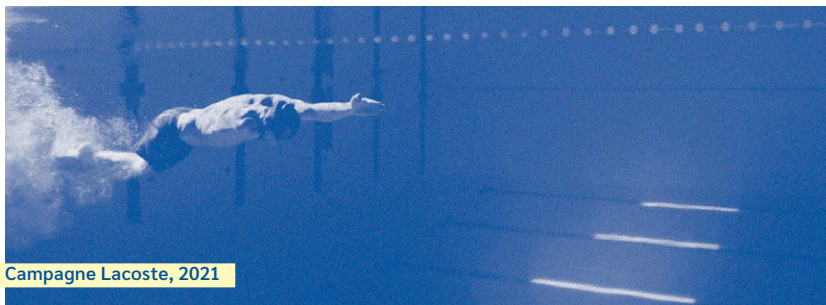
les personnes en situation de handicap autour des valeurs de solidarité ou de résilience. Dans cette annonce pour la bière Guinness²⁶, des joueurs valides font un match de basket en fauteuil roulant en soutien de leur ami handicapé, soulignant les valeurs d'inclusion permises par l'amitié sincère, et galvanisées par une bonne pinte.



Quand le handicap est au cœur de l'annonce, c'est souvent pour susciter l'admiration du public. C'est bien sûr le cas dans la promotion des Jeux Paralympiques, même si ces derniers génèrent vingt fois moins d'investissements publicitaires que les Jeux Olympiques (dits classiques). Ces annonces mettent en scène les prouesses de sportifs et sportives d'exception.

Pour les marques, l'opportunité est trop belle : il s'agit de s'adosser à l'exploit, voire de le mettre en scène, pour tenter d'aspirer l'émotion positive générée chez l'audience. Dans la campagne *Le 9^e couloir*²⁷ pour Lacoste, Laurent Chardard, nageur paralympique, se mesure aux meilleurs crawleurs de la planète grâce à un prodige de la technologie. La course des huit concurrents de la finale des JO est retranscrite en temps réel grâce à des faisceaux lumineux. Grâce à

la réalité augmentée, ils nagent ensemble. La performance d'exception est le dénominateur commun entre personnes valides et handicapées, le handicap réparé et l'inégalité hors-jeu. « *Lacoste supporte une seule et même équipe de France* », mentionne la punchline.



Des produits adaptés

Les publicités en lien avec le sport soulignent la capacité des athlètes à surpasser leurs limitations pour réaliser des exploits. **Sur fond de méritocratie, les champion-nés surcompensent leur handicap par une détermination sans faille, mais aussi et surtout grâce à des solutions technologiques** spécifiquement conçues pour elles. Le handicap n'est pas tant un composant de la diversité humaine que quelque chose qui doit être « réparé ». Les personnes handicapées ont un potentiel « inspirant » pour les personnes valides, négligeant les réalités quotidiennes et variées ordinaires. Pour la majorité des personnes handicapées, ces annonces créent une pression. Doivent-elles réaliser des choses hors du commun pour être valorisées²⁸ ? Ces pubs ne leur sont tout simplement pas adressées.

« Moi, ça ne m'encourage pas. Mon sport à moi, c'est avec le kiné. Je me mets 3 fois sur la pointe des pieds puis je fais une heure de pause. C'est ça mon sport. » Laurence



D'autres annonces concernent (malgré tout) les biens, produits et services qui seront spécifiquement utiles aux personnes handicapées, à l'instar des monte-escaliers²⁹, de manettes de jeu vidéo adaptative³⁰ (via fameux slogan « When everybody plays, we all win » de Microsoft), ou de collections de vêtements³¹ (Tommy Hilfiger Adaptive). Au fond, cette catégorie de publicités reflète bien la perspective médicale sur le handicap : **la société ne change pas, mais le problème personnel est compensé par l'innovation entrepreneuriale** (qui génère du profit).





Le handicap comme repoussoir

Le handicap est également mobilisé dans diverses annonces dissonantes, cette stratégie publicitaire destinée à scandaliser, faire peur, choquer le public. Le *shockvertising* ambitionne de provoquer un impact émotionnel – la colère ou la tristesse – pour augmenter l'attention du ou de la destinataire et la mémorisation du message.

On les rencontre principalement dans les messages dits d'intérêt général comme dans diverses campagnes, souvent anciennes, destinées à prévenir l'usage d'alcool au volant ou relatives à la prévention des accidents de travail.

Dans ces cas, la personne handicapée sert de repoussoir, portant sur elles les effets dramatiques de certains comportements à risques.

La figure de la chaise roulante comme conséquence inéluctable de l'alcool au volant reste puissamment ancrée dans les imaginaires. Même si ces campagnes qui associent handicap et conduite sociale problématique se sont raréfiées depuis une dizaine d'années, on retrouve toujours ces représentations explicites de handicaps sur les paquets de cigarettes, avec pour ambition de « déguster » les fumeurs.

Ce type de représentation alimente une perception problématique : le handicap est une punition que personne ne souhaite recevoir. Mais si d'aventure un accident et un handicap survenaient dans votre vie, un enjeu central est d'être bien assuré. Le handicap est ainsi mobilisé par les entreprises qui offrent ce type de service (à l'image de la campagne *Macif : Le handicap, expliqué par des enfants*³²).

Le handicap « normalisé » : une simple astuce scénaristique ?

Cette question est centrale : comment le handicap est-il représenté, non quand on traite directement de celui-ci, mais quand on inclut des personnes en situation de handicap dans le scénario ?

La plupart du temps, même si le sujet de l'annonce n'est pas le handicap, la personne handicapée est mobilisée pour ce dernier. Le handicap est un trait distinctif, et exploité comme tel dans différentes démarches publicitaires.

Ooh les belles
valeurs inclusives
que voilà !



Parmi les stratégies d'accroche exploitées, on peut retenir le contre-courant : par exemple, dans le monde de la mode, du luxe, du sport, les mannequins habituel·les, dit·es « parfait·es », sont remplacés par des protagonistes en situation de handicaps. Nommons par exemple la mannequin trisomique Ellie Goldstein, recrutée par Gucci³³ pour sa campagne « unconventional beauty » ou par Adidas³⁴ pour « L'impossible ». Elle fit la couverture d'une variété de magazines de mode, et la fierté de Zebedee³⁵, son « inclusive talent agency ». Par ailleurs, **le handicap porte différentes valeurs positives, instrumentalisées par la publicité pour faire entrer les marques dans un univers de respectabilité.** *Empowerment*, respect des différences, solidarité : le handicap fait partie des minorités injustement discriminées... sauf par le monde publicitaire.

Enfin, certains handicaps sont susceptibles de générer le quiproquo ou le malentendu. Ainsi, dans ce célèbre clip pour les jeans Levis³⁶, le strip-tease spontané devant un mal-voyant censé ne rien voir, qui se révèle au final non porteur de ce handicap s'inscrit dans un ensemble évoquant les fantasmes érotiques et voyeuristes de la belle et du handicapé. L'humour aux dépens du mal-voyant est également requis dans cette annonce norvégienne³⁷ en faveur du recrutement des personnes aveugles, qui tient le propos inverse : il est bien confortable d'avoir un non-voyant dans sa boîte car ils sont moins susceptibles de découvrir des ragots.

À cet égard, il faut noter que le type de handicap est aussi une question de mode, et est aussi mobilisé pour ses traits visuels facilement et rapidement identifiables à l'écran. Certaines invalidités sont plus ou moins télégéniques. Ainsi, la publicité pour Nespresso³⁸, au slogan « Ce n'est pas ce que tu dis, mais ce que tu partages » met-elle en scène deux personnages s'exprimant en langue des signes, une publicité attirant l'attention par son silence inhabituel et le jeu visuel des acteur·rices.

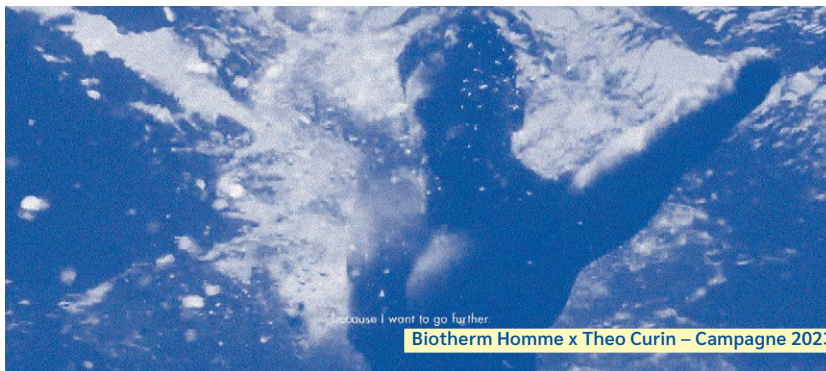
Des stéréotypes bien présents

Les représentations publicitaires perpétuent des stéréotypes sur le handicap, en présentant les personnes handicapées soit comme des héroïnes exceptionnelles, soit comme des figures de pitié. De plus, certaines campagnes inclusives échouent à représenter la diversité des expériences et des types de handicaps, notamment les nombreux handicaps invisibles (ou invisibilisés) ou cognitifs.

Divers stéréotypes peuvent être facilement recensés :

- **Le·la héros·ïne résilient·e** (*empowerment*)

Les personnes handicapées sont présentées comme courageuses, désireuses de se surpasser, de surmonter des obstacles extraordinaires. Elles incarnent des sources d'inspiration pour les autres, souvent dans des récits de triomphe personnel. C'est ainsi que Théo Curin, nageur de 19 ans amputé des quatre membres, a été choisi par la marque Biotherm Hommes pour être son égérie, et faisant de son récit de vie le cœur du message³⁹.



- **La victime à plaindre**

Vulnérables et dépendantes, elles suscitent de la pitié, de la compassion, appelant à la solidarité, voire à la charité. Elles sont souvent montrées comme ayant besoin de l'aide ou de la sympathie des autres. Dans cette publicité pour promouvoir le Canada aux Jeux Olympiques⁴⁰, les amis d'un jeune garçon en chaise bricolent des objets à roulettes pour pouvoir jouer au basket ensemble. Ce stéréotype renforce l'idée que les personnes handicapées sont avant tout des bénéficiaires d'assistance, plutôt que des individus autonomes. Ils peuvent renforcer des perceptions négatives et paternalistes, rendant plus difficile pour les personnes en situation de handicap d'être perçues comme capables et égales.

- **Le mystérieux ou la mystérieuse**

Les personnes handicapées sont décrites comme des figures mystérieuses ou des « autres » qui vivent dans un monde séparé du reste de la société. Elles sont souvent montrées comme ayant des capacités ou un humour « à part⁴¹ » ou dotées d'une sagesse particulière. C'est ainsi que Stephen Hawking prend, dans cette annonce pour Jaguar⁴², figure de gourou : « et bien je vois que tu as maîtrisé la perte de gravité. Nous sommes les maîtres du temps et de l'espace, et nous reculons tous, ha ha ha ». Au-delà du propos positif, le handicap est ici montré comme une spécificité, une réalité qui n'est pas communément accessible, un univers « étranger ». On renforce ainsi l'idée que les personnes handicapées sont fondamentalement différentes et séparées du reste de la société. On contribue à des perceptions erronées et stigmatisantes de leurs capacités et besoins.



- **Le problème à réparer**

Les personnes handicapées sont présentées comme des « problèmes » à résoudre par la société, des défis à surmonter ou des cas à traiter. Elles sont vues à travers le prisme de leurs déficiences et des solutions nécessaires pour les intégrer. On trouve notamment des campagnes pour des technologies ou des produits qui se concentrent sur la manière dont ces produits « résolvent » les problèmes posés par le handicap ou des représentations montrant des personnes handicapées comme des « projets » pour les professionnel·les de la santé ou de la réhabilitation. Dans cette pub pour une chaîne de magasins de bricolage⁴³ par exemple, un papa exploite du matériel électrique pour « compenser » la surdité de sa fille. Le risque est ici de réduire les personnes handicapées à leurs déficiences et aux solutions nécessaires pour les « corriger », plutôt que de les voir comme des individus avec des identités spécifiques, ne se réduisant seulement à leurs handicaps.

Dans la pub : le handicap banalisé ou instrumentalisé ?

Dans la pub, on observe à peine la manière dont les personnes en situation de handicap contribuent à la société, si ce n'est à travers des exploits ou prouesses



exceptionnelles. Peu de publicités inclusives montrent des personnes handicapées dans des situations ordinaires, sans focalisation sur le handicap lui-même, sans souligner leur condition.

Les figures héroïques tellement présentes dans la publicité accroissent la visibilité des personnes handicapées dans les médias grand public, et peuvent aider à lutter contre leur marginalisation. Mais **l'héroïsation instrumentalise les histoires de personnes handicapées pour susciter des émotions fortes. Les expériences personnelles sont transformées en outils de marketing.**

L'inspiration est pour les valides, et les personnes handicapées que nous avons rencontrées y sont relativement insensibles. Les « récits d'intégration » peuvent aussi refléter et renforcer des normes socio-culturelles qui ne sont pas nécessairement positives, et involontairement perpétuer des attitudes paternalistes ou des attentes irréalistes envers elles.

Une représentation plus équilibrée et authentique, qui les montrerait dans une variété de contextes et de rôles, est essentielle pour promouvoir une véritable inclusion et égalité. Mais certaines campagnes inclusives échouent à représenter la diversité des expériences et des types de handicaps, notamment invisibles ou cognitifs. Il est crucial que les publicitaires consultent et intègrent les personnes concernées dans la création des campagnes, s'efforcent de représenter la diversité des expériences et évitent de tomber dans les récits simplistes et sensationnalistes.

Contre-attaque sur les clichés

Si les personnes handicapées sont largement invisibilisées dans les médias, elles ont trouvé un espace de visibilité singulier dans le genre spécifique de la communication de sensibilisation. Liges d'aveugles, des handicapés de guerre, sourds et malentendants, liges de la sclérose en plaque... **nombreuses sont les associations qui misent sur des campagnes pour récolter des fonds et promouvoir une nouvelle image de ceux et celles dont elles portent la cause.** Ce genre singulier n'est cependant pas immunisé des manières de faire problématiques. **Au même titre que les fictions ou les publicités commerciales, elles ont le même public cible : les valides.** Elles visent à susciter auprès de ce public un effet direct : une prise d'action qui consiste souvent en un don à caractère caritatif. Cette communication doit marquer concrètement les esprits.



Sensibiliser et apitoyer

Lorsque Lino Ventura, père d'une fille trisomique, crée la fondation Perce-Neige en 1965⁴⁴, il inaugure une longue tradition du parrainage par une personne publique des causes des personnes handicapées. Aujourd'hui encore, le logo de l'association porte son visage et préfère capitaliser sur la popularité d'un acteur décédé depuis 1987 que sur les personnes qu'elle défend. En 2016, Jean Dujardin, Gérard Darmon, Kad Merad sont à leur tour mobilisés dans une campagne de dons pour la Fondation, apportant la familiarité de leur visage au soutien des personnes trisomiques, presque invisibilisées dans le clip⁴⁵. Samuel Le Bihan⁴⁶, ambassadeur de la cause des autistes, ou Jamel Debbouze qui dévoile la main handicapée dont la dissimulation est pourtant devenue la caractéristique de son attitude corporelle⁴⁷, sont autant d'indications que **les campagnes de soutien visibilisent préférablement les parrains et marraines que les personnes qu'elles soutiennent.**

Autre registre : le message-choc, dans lequel une ONG comme Handicap International s'est fait une spécialité en suggérant par exemple l'explosion d'un bébé dans la campagne de 1999⁴⁸. La campagne 2023 de Handicap International⁴⁹ argumente son appel au don par le fait que *« ce n'est pas parce que les infos se terminent que les crises ne sont plus d'actualité »* et souligne les terribles conditions d'existence des civils en contexte de guerre.



Dans une annonce⁵⁰ réalisée par CAP48 en 2017, le propos joue avec ironie de la curiosité morbide des citoyen·nes, et se veut transgressif. Cette vidéo présente Thierry, un jeune homme de 35 ans, qui explique que depuis son accident, les gens ne regardent plus que sa prothèse. Après quelques secondes, Thierry affirme qu'il compte les gens qui regardent sa prothèse *« Tu vois ? Trois en dix secondes. Alors, je me suis dit : pourquoi ne pas en profiter ? »* Il propose alors de louer sa prothèse pour y apposer des logos publicitaires, y placer des LED pour attirer le regard des jeunes. Le spot se termine avec le visage de Thierry en fond accompagné par la phrase *« Faut-il aller si loin ? Regardez l'homme, pas le handicap. »* Cette annonce mobilise certains contenus destinés à choquer pour appeler aux dons et désigne que la société est le problème auquel est confrontée la personne handicapée.

Déconstruire le validisme ?

Après une longue période consacrée aux bons sentiments, la communication promotionnelle du secteur du handicap s'est renouvelée. Elle semble avoir désormais à cœur un objectif complémentaire à la collecte des fonds : changer le regard des valides sur l'univers des handicaps. La fondation Perce-Neige s'essayait déjà au genre avec un court-métrage mélancolique qui appelait à surmonter la distance : « parlez-leur »⁵¹. Au fil du temps, cette logique du contre-pied est installée et nourrit les clips les plus marquants. En 2003, les asbl ABMM et ANHL frappent les esprits⁵² : « *Cet homme est une personne handicapée. Mais avant tout, cet homme est un con. Les personnes handicapées sont des hommes et des femmes comme les autres* ». Pour les agences de communication impliquées dans ces campagnes, le genre des « grandes causes » permet opportunément d'exprimer leur talent créatif par des productions qui feront date. Dans cette course à l'originalité, les angles et les messages se diversifient. Mais **cette inventivité audiovisuelle est permise par la variété et le lent décroissement des enjeux liés aux handicaps dont elle n'est finalement qu'une forme de cartographie.**



Reste que les messages semblent avoir plus d'ambitions que les images. Il faudra du temps avant que les personnes handicapées elles-mêmes intègrent ces productions qui plaident pourtant pour leur inclusion. « Assume That I Can », en 2024, le message est porté par l'actrice canadienne Madison Tevlin dans un clip nerveux qui dénonce l'infantilisation que subissent les personnes trisomiques et plus largement le validisme ambiant⁵³. Forte de dizaines de millions de vues, la campagne inaugure des manières plus directes de transmettre ces messages, longtemps dissimulés derrière des personnalités bienveillantes, **les personnes handicapées pourraient-elles devenir dans le domaine de la communication, bien plus actrices de leur propre mise en scène qu'elles ne le sont dans le reste du domaine médiatique ?**



Pour aller plus loin

- Jean-François Moulin et Najoua Batis, *La personne handicapée dans la publicité commerciale: Stratégie marketing ou évolution du regard sur le handicap?* Esenca, Décembre 2016.
esenca.be
- *À propos de quelques mises en scène du corps «handicapé» dans des images de propagande et des images artistiques*, Anne Marcellini, 2012; Art et Handicap.
cairn.info

Quelle fonction pour les handicaps dans nos récits ?



L'acteur John Matuszak grîmé en Cinoque, dans *Les Goonies* (Steven Spielberg, 1985)

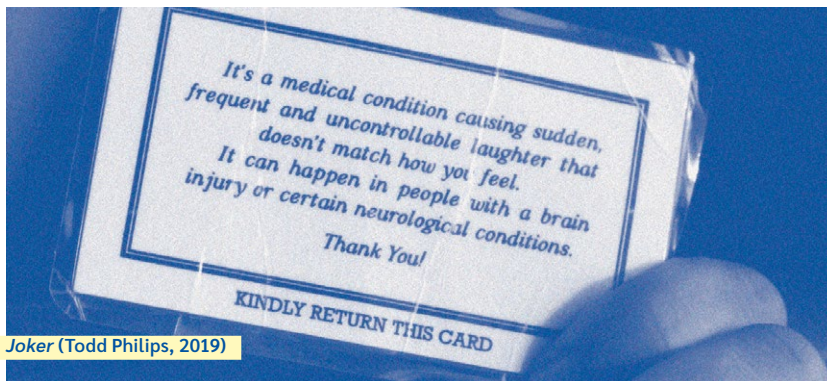
Un monstre terrifiant qui se transforme en leçon de tolérance et d'amitié pour une joyeuse bande de gamins. Le personnage caricatural de Cinoque, dans *Les Goonies* de Steven Spielberg, résume bien certaines fonctions narratives proposées aux profils de personnes handicapées dans le cinéma populaire. **Le corps ou l'esprit dégradé intervient dans un jeu d'ombres et de faux-semblants, que le film se propose d'éclairer.** Pour comprendre le handicap ? Pour nous comprendre nous-mêmes ? Pour confronter le monde des personnes valides ? Le handicap représente une opportunité scénaristique, et sa place n'est jamais banale. Situé au cœur du drame, il attire le public et les récompenses académiques, quitte à user de grosses ficelles et rigidifier la frontière entre la norme et sa marge.



Quels personnages-type en situation de handicap ?

Le cinéma populaire, du film d'action à la comédie romantique, est un nid à stéréotypes. Personnages et situations doivent être aisément lisibles pour un grand public pas forcément attentif aux nuances. Le réalisme laisse place à la caricature. Pour mieux révéler nos constructions culturelles ? Les recherches de François Bouharmont (Handicap et Santé) mettent en lumière trois profils stéréotypés :

- **la victime** qui subit son handicap, dans une vie marquée par la tristesse et le renoncement à ses rêves, et qui représente un poids pour son entourage ;
- **le (super)héros ou la (super)héroïne** qui parvient à « dépasser » son handicap pour le bien d'autrui, pour redevenir « normal-e » voire exceptionnel-le ;
- **le méchant ou la méchante** perclus-e de frustrations et qui va les retourner contre la société.



Joker (Todd Phillips, 2019)

De manière plus large, le personnage handicapé « est principalement un second rôle et n'est développé qu'au travers de sa déficience. Le personnage va rarement avoir une vie "normale" ou "heureuse". » Le handicap est mis en avant et simplifié pour faciliter son identification. Cette propension au drame et au malheur pèse parfois sur les personnes concernées, qui n'approchent pas nécessairement leur handicap par ce prisme.

« Avec mon handicap, je suis différent. Et pour moi, être différent, ce n'est pas négatif. Au contraire, ne pas être comme les autres, c'est une fierté. Même si c'est difficile, ça me plaît. » Guillaume

Le handicap : le vrai héros du film ?

Pour John Truby, gourou de l'écriture scénaristique, un-e héros·ine convainquant-e l'est surtout grâce au « réseau de personnages » au sein duquel l'auteur·e le ou la fera évoluer. Et c'est particulièrement vrai pour les personnages en situation de handicap : c'est sur base des interactions du personnage avec l'environnement qu'une morale se dégagera pour l'audience. Pour Truby, « le plus important des personnages est le personnage principal, ou héros. C'est la personne qui a le problème principal et qui mène l'action dans le but de résoudre ce problème. Le héros décide de chercher à atteindre des objectifs (désir) mais il possède certaines faiblesses et a certains besoins qui tendent à l'empêcher de réussir. Tous les personnages de l'histoire représentent une opposition, une alliance, ou une combinaison des deux, avec le héros⁵⁴ ». Cette définition peut sembler évidente. S'y attarder permet de se poser une question simple : **le personnage handicapé dans un film remplit-il ces critères ? Souvent, un glissement s'opère, et c'est l'environnement ou un autre personnage qui lui vole la vedette.**





Par exemple, le film *Hors normes* (2019) confronte avec force la prise en charge défaillante des jeunes autistes en France. Parfois survendu comme LE film sur le handicap, il ne représente que partiellement la réalité.

« C’est surtout un film sur des travailleurs sociaux. (...) Joseph reste un personnage secondaire. Il n’existe jamais sans la présence de Vincent Cassel à l’écran. On a l’impression qu’il n’a pas de vie en dehors de ses interactions avec lui. Même à la fin du film, où Joseph pourrait se transcender, il joue un spectacle et la caméra pourrait être sur lui. Mais elle reste dans les yeux de Vincent Cassel qui l’observe les larmes aux yeux. » François Bouharmont

Si le film permet un coup de projecteur nécessaire sur une problématique grave, la valorisation des personnages reste asymétrique. Les véritables péripéties sont vécues par les valides : ce sont eux qui se « transforment » au contact des

personnes handicapées. On retrouve ce paradoxe dans de nombreux films à succès, comme *Rain Man* (Barry Levinson, 1988) ou dans une moindre mesure *Le 8^e jour* (Jaco Van Dormael, 1996). Ces quelques exemples mobilisent par contre un enjeu central, trop absent dans nos médias : la défaillance de prise en charge des personnes autistes, des handicaps plus largement.

*« Avant je ne savais pas ce qu'était un handicap.
Je l'ai appris parce que je le vis. J'ai des amis très
intéressés et ils comprennent la difficulté de ne pas savoir
faire ce qu'on veut dans la vie et d'être rabaissée.
Il faut parler de "Vis à Vis" et de "La Vierge Noire".
Peu de personnes connaissent ces institutions. » Cassidy*

Les handicaps : tantôt sous les spotlights, tantôt invisibles

Quel est le point commun entre Joaquin Phoenix, Eddie Redmayne, Colin Firth, Jamie Foxx, Tom Hanks, Daniel Day-Lewis et Dustin Hoffman ? Tous ces comédiens ont gagné un Oscar du meilleur acteur en incarnant un personnage en situation de handicap ou souffrant de troubles mentaux⁵⁵. Le handicap moteur, des troubles cognitifs, la cécité... des thématiques *a priori* peu engageantes, mais qui inspirent des producteur-ices et se révèlent « bankable ».

Cette héroïsation du handicap permet indubitablement de le mettre en question : c'est bien la force du cinéma d'explorer chaque recoin de nos sociétés et de les transformer en récits percutants. Mais pour les personnes concernées, un sentiment amer persiste : **seuls les destins exceptionnels ont la faveur des scénarii, s'éloignant des réalités quotidiennes du handicap**. Certains films à succès impliquant un héros handicapé sont d'ailleurs des biopics de



personnalités « extraordinaires », comme le scientifique Stephen Hawking (*The Theory of Everything*, James Marsh, 2015) ou le musicien Ray Charles (*Ray*, Taylor Hackford, 2004). Leur point commun : la force de caractère déployée pour transcender leur handicap.



Forrest Gump (Tom Hanks) se libère du carcan validiste et cours vers son destin (Robert Zemeckis, 1994)

« Intouchables ne représente pas notre vie. Ce gars il a de l'argent pour avoir quelqu'un avec lui H24... Chaque fois qu'on présente les personnes handicapées dans les médias, c'est les "hors-normes". Si je veux bouffer et que mon frigo est vide je dois y aller moi-même, j'ai pas quelqu'un à mon service. » Anne

Pour François Bouharmont (Handicap et Santé), « ça peut paraître anodin mais ça pose question : on semble aimer regarder les blockbusters avec de grands acteurs qui incarnent des personnes en situation de handicap, et en même temps il y a cette banalité du quotidien des personnes en situation de handicap qui semble peu intéresser, et qui a peu de visibilité... ».

ou presque pas. **En 2021, le baromètre belge du CSA comptabilisait que, pour 77 023 personnes présentes dans leur corpus de médias analysés, 361 pouvaient être perçues comme étant en situation de handicap, soit 0,47 %.** La situation n'est pas plus favorable en France : « Dans son rapport de 2019 sur la représentation du handicap à l'antenne, le CSA constate que “seulement 0,7 % du total des personnes indexées sont perçues comme handicapées”. *Pire, rapport après rapport, la situation ne s'améliore pas vraiment*⁵⁶. »



Intouchables (Olivier Nakache et Éric Toledano, 2011)

Le handicap : simple astuce scénaristique ?

Doter son héros (la plupart du temps) ou son héroïne d'un handicap, c'est s'assurer d'un maximum de péripéties, inspirées des difficultés quotidiennes qu'il ou elle aura à affronter. Un handicap moteur impliquera une confrontation avec des infrastructures inadaptées et le regard des autres. Un handicap ou une maladie mentale provoquera des collisions de codes sociaux cocasses, touchantes ou malaisantes. **Le handicap se transforme d'une certaine manière en « accessoire » utile pour faire avancer un récit.**



On retrouve ce mécanisme dans les comédies. Dans *Tout le monde debout* (Franck Dubosc, 2018), un dragueur invétéré simule un handicap moteur pour séduire une femme, provoquant une avalanche de quiproquos. Dans *Un petit truc en plus* (Artus, 2024), de nombreuses séquences s'inspirent du handicap spécifique d'un personnage (et donc de son interprète) pour provoquer le rire. Ceci est aussi valable quand c'est un trouble autistique qui est au centre du récit, comme dans la série à succès *Atypical* (Robia Rashid, 2017 – 2021).



Tout le monde debout (Franck Dubosc, 2018)

Le cinéma permet aussi de positiver le handicap en le dotant d'une vertu utile à l'histoire. Dans *Sur mes lèvres* (Jacques Audiard, 2001), le personnage interprété par Emmanuelle Devos cache sa surdité en société et développe une aptitude à lire sur les lèvres. Le handicap se transforme en opportunité quand elle rencontre un malfrat, pour qui cette compétence se révèle bien utile. Dans le film fantastique *La Forme de l'eau* de Guillermo del Toro (2017), le mutisme de l'héroïne l'isole du reste du monde, mais lui permet de connecter « psychiquement » avec une mystérieuse créature. **Le handicap est ainsi l'épice qui**

donne le goût au film : la déficience devient une arme, pour parfaire le conte moral.

Le cinéma d'horreur surexploite également le(s) handicap(s) et s'en saisit comme une opportunité pour terrifier l'audience. Cinéma de la transgression et de la marginalité, on peut le considérer comme largement psychophobe (la peur et le rejet de la maladie mentale). Il déploie une délirante galerie de psychopathes meurtriers, déficients mentaux assoiffés de sang, de sadiques rendus violents par le rejet sociétal ou par des radiations nucléaires. Mais **malgré les gros sabots qu'il chausse, le cinéma de genre visible et banalise volontiers le handicap**. La cécité, par exemple, est fréquemment exploitée pour glacer le sang : comment l'héroïne aveugle va-t-elle s'en tirer si elle ne voit point le danger s'approcher ? Belle astuce scénaristique également : dans *Sans un bruit* (John Krasinski, 2018), les monstres sanguinaires qui ont envahi la planète ne traquent leurs proies que grâce à leur ouïe, forçant les humain-es à échanger en langue des signes.



Furiosa (dans la Saga Mad Max de George Miller) a un bras artificiel sans que cela fasse l'objet d'une intrigue spécifique.



Le « crippling up » : quand des valides incarnent le handicap

« Je trouve qu'il faudrait montrer des films où l'on voit le handicap, mais avec des personnes qui sont concernées plutôt que de mettre des personnes valides en situation de handicap. » Monica

Au-delà d'être tous des hommes américains, ces comédiens oscarisés, évoqués plus haut, ont un autre point commun : ils sont valides. En 1993, le public s'extasiait en découvrant la performance de Léonardo Di Caprio dans *Gilbert Grape* (Lasse Hallström), où il incarne un jeune autiste. 30 ans plus tard, l'émotion est toujours intense quand François Cluzet, Mathieu Amalric ou Marion Cotillard incarnent des personnages handicapés. « *Être acteur, c'est un métier* » : c'est la justification offerte par Franck Dubosc aux quelques personnes qui s'offusquaient d'avoir placé la comédienne Alexandra Lamy dans une chaise roulante pour son film *Tout le monde debout*. N'existe-t-il donc pas de personnes handicapées dont la comédie serait aussi le job ?

« Ces acteurs-là ils ne savent pas ce que c'est que d'être handicapé. Ils ne connaissent pas le combat de tous les jours. Tu ne sais pas l'imaginer, tu dois le vivre pour le savoir. » Antonia

Le « crippling up », c'est le fait de faire jouer des personnages handicapés par des comédien·nes valides. Pour la journaliste et militante Elena Chamorro, le problème est que *« justement, il (le “cripping up”) ne pose pas problème. Cela*

révèle que la domination des personnes handicapées est naturalisée. (...) Ça tient au fait que dès qu'on approche la thématique du handicap, on déclenche le mécanisme, bien modelé culturellement, de l'émotion. Pourtant, le jeu de ces acteurs est fréquemment mauvais, grossier et irréaliste. Souvent, les personnes handicapées en rigolent⁵⁷. »



Pour prendre conscience de l'omniprésence problématique du « crippling up », l'autrice Marina Carlos s'est inspirée des tests Bechdel-Wallace⁵⁸ pour créer le test DISREP⁵⁹ (pour DISability REPresentation ou Représentation du handicap en français). Il s'agit d'enquêter sur l'inclusion au sein d'une production grâce à cinq points d'attention.

- Il existe au moins un personnage handicapé,
- qui n'est pas un homme cisgenre, blanc et hétérosexuel,
- joué par une personne handicapée,
- son histoire n'est pas centrée sur le handicap,
- il ne subit pas de blagues moqueuses et n'utilise pas l'autodérision pour se faire accepter.

Relever le défi et parcourir mentalement sa filmographie pour constater le peu de titres qui cochent ces différentes cases, c'est constater que : **notre cinéma n'offre aux personnes handicapées qu'une part infime des récits qui les concernent, écarte les femmes, les personnes racisées et les communautés LGBTQIA+, surexploite les stéréotypes et entretient le validisme.** Rares sont les films comme *Henri* (2013) de Yolande Moreau qui offrent un rôle riche et subtil à une actrice concernée, Candy Ming⁶⁰, pour raconter une histoire qui problématise le handicap⁶¹ à partir de la place que la société lui réserve.

Incarner son handicap, c'est juste pour rire

Est-il moins inconfortable pour l'audience de voir un-e comédien-ne handicapé-e « pour du faux » ? Le handicap doit-il être plus vrai que nature pour susciter l'intérêt du public ? Les industries culturelles sont-elles trop frileuses ou fainéantes ? En 2024, un film fait grand bruit et secoue le paysage médiatique

français : *Un p'tit truc en plus*, réalisé par l'humoriste Artus devient un des plus grands succès populaires du *box office* français.



Une majorité du casting est composée de personnes handicapées. Ils et elles incarnent, dans cette comédie fondée sur l'autodérision, leur propre rôle. pour Manon Cools (Esenca), « *le problème c'est qu'on en arrive à se féliciter d'avoir fait le strict minimum (...) C'est comme si on se félicitait d'avoir engagé un acteur noir pour jouer un personnage noir* ». Le registre comique semble par ailleurs le seul territoire dans lequel les comédiennes en situation de handicap sont les bienvenu-es. « *La promesse c'est de ne pas montrer des gens dans la galère. Si c'est divertissant on accepte que des personnes handicapées jouent leur propre rôle.* » (Manon Cools). Le film ne s'approche pas d'un quelconque réalisme. La colonie de vacances, à laquelle deux malfrats se retrouvent associée, est idéalisée, et le film se ponctue par un beau *happy end*. Un « *feel good movie* », qui ne dévoile du handicap que ce que le public semble avoir envie d'en découvrir. Comme évoqué plus haut, c'est aux personnages valides d'être les héroïnes de l'histoire : ils ou elles sont transformé-es. Les personnes handicapées, elles, poursuivent invariablement leur routine et ont juste deux ami-es



en plus à la fin du film. Cette *success-story* dévoile pourtant un intérêt pour les questions entourant le handicap, et bénéficie d'une aura positive qui offre une opportunité pour valoriser « l'univers » du handicap et est largement utilisé sur les réseaux sociaux pour parler des situations évoquées ou des associations.

Être comédien-ne en situation de handicap, c'est être confronté à des paradoxes. Si un rôle de personne handicapé-e est recherché, c'est un-e comédien-ne valide qui sera engagé-e. Si par miracle la production accepte d'engager une personne en situation de handicap, ce sera pour incarner celui-ci. Nos industries culturelles seront-elles prêtes, dans un futur proche, à choisir un-e acteur-rice handicapé-e pour incarner une flic, un instituteur ou une avocate⁶² ?

Certains handicaps plus télégéniques que d'autres ?

Par définition, les handicaps invisibles sont difficiles à mettre en scène, et n'ont pas la faveur des scénaristes. Ils et elles lui préfèrent les handicaps plus « spectaculaires », physiques principalement. Parmi les handicaps mentaux, l'autisme a la cote depuis quelques années. On ne compte plus les séries qui mettent en récit le quotidien d'un personnage atteint d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA) : *The A World*, *Young Sheldon*, *Good Doctor*, *Atypical* ou *Extraordinary Attorney Woo*... Chacune à leur manière, elles réexploitent le filon découvert par Barry Levinson avec *Rain Man* en 1988.

« Je me rappelle qu'après 5 minutes je suis sortie du cinéma. Parce que je connaissais des autistes. Et là on montrait au monde LE cas qui est surdoué. Pendant des années, beaucoup de gens ont pris les autistes pour des gens

surdoués, alors que c'est un cas sur dix. Maintenant on en parle plus et peut-être que les gens réalisent. Je trouvais que c'était un film complètement fou par rapport à la réalité.» Anne



Extraordinary Attorney Woo (Moon Ji-won, 2022)

Extra-ordinaires : c'est principalement autour de cette notion que les personnages sur le spectre de l'autisme sont imaginés. Mine d'or pour leurs auteur·ices, les spécificités comportementales propres à certaines formes minoritaires d'autisme sont propices à l'écriture « en série ». Dans quelle situation notre héros·ïne va-t-il-elle bien pouvoir se mettre dans le nouvel épisode ?

« On présente les autistes comme des super héros, “surcapables” de faire plein de choses. Mais on oublie qu'il y a des moments de fatigue, que la gestion des émotions est compliquée. Ces films mettent beaucoup trop la pression sur les personnes autistes. » Guillaume



Le handicap enthousiaste les audiences lorsqu'il n'est plus une déficience, mais « un truc en plus ». Elles observent avec fascination ces « autres », magiques, décalés.

The Extraordinary Film Festival

Quand elles sortent de l'invisibilité médiatique, les personnes handicapées sont souvent abordées aux moyens de stéréotypes et clichés séculiers. Dans ce contexte, le TEFF sélectionne des œuvres qui démythifient et explorent les infinies facettes des handicaps et apporte l'éclairage d'un évènement grand public sur des sujets rarement abordés, comme la vie sexuelle et affective des personnes concernées. Au-delà de la portée éducative de l'initiative, il faut un festival pour permettre à une production cinématographique – dont les thèmes sont considérés comme peu vendeurs par les distributeurs – de trouver des espaces de projection et donc un public. Miser sur les plaisirs du cinéma de qualité dans un espace culturel organisé pour l'inclusion contribue à désenclaver aussi bien les sujets abordés que les publics qui s'y présentent. Puisque les médias peinent à jouer ce rôle, il fallait un festival de film pour combler le vide.

The Extraordinary Film Festival est organisé par l'association «Extra & Ordinary People!» qui propose formations et sensibilisations : eopasbl.be & teff.be.



La fiction audiovisuelle : un moteur de changement

Validiste, le cinéma populaire l'est intrinsèquement. En oubliant systématiquement de normaliser la présence de personnages et comédien·nes handicapé·es, en exploitant les traits les plus spectaculaires du handicap, il entretient les normes en vigueur. Le handicap reste sous-représenté, mais s'immisce dans une multitude d'interstices, et défend parfois sa place avec justesse. La fiction est peut-être la forme médiatique qui parle de plus en plus, et de mieux en mieux du handicap.

Même s'il est « enrichi » de super pouvoirs, le super héros aveugle *Daredevil* plaît aux fans du genre. Des personnages handicapés prennent place dans des programmes pour enfant ultra populaires comme *Avatar – Le dernier maître de l'air*, et existent au-delà de ce handicap. Tyrion Lannister, incarné par l'acteur nain Peter Dinklage, n'est-il pas un des personnages les plus intéressants – et appréciés – de la série fleuve ?



Aujourd'hui, **le cinéma peine à s'extraire d'une exploitation sensationnaliste du handicap, mais reste un territoire de tous les possibles. Comme souvent, les séries profitent d'une plus grande liberté créatrice qui leur permet d'aborder, avec succès, des thèmes jusqu'alors négligés.** Les enjeux de diversité y trouvent des porte-étendards fictionnels appréciés par les personnes concernées. Dans le domaine des handicaps, c'est le cas de la série d'inspiration autobiographique *Special* produite par Netflix qui narre le quotidien et les romances de son héros homosexuel atteint d'une infirmité motrice cérébrale sans en faire le nœud narratif. Son auteur et interprète, Ryan O'Connell milite pour une présence accrue d'acteurs et d'actrices en situation de handicap⁶³.

Pour les producteur·ices de contenu fictionnels, différents défis se présentent donc :

- élargir le champ et dévoiler une plus large part de la diversité des handicaps ;
- situer bien plus de personnages handicapés sans que cela soit le sujet du film ;
- offrir à des personnes concernées l'opportunité d'incarner des rôles exempts de caricature ;
- raconter la réalité des institutions, largement méconnue du grand public.

Pour aller plus loin

- Le livre de Marina Carlos ***Je vais m'arranger – Comment le validisme impacte la vie des personnes handicapées***
marinacarlos.com
- Le Collectif **Lutte et Handicaps pour l'Égalité et l'Émancipation** (FR) propose de nombreuses ressources et réflexions sur le validisme et les enjeux de représentation du handicap
clhee.org
- Le Podcast **Viens te faire dévalider**
divergence-fm.org
- Un dossier pour questionner la représentation du handicap dans le cinéma de genre
bonchicbongenre.fr
- **The Extraordinary Film Festival** propose tous les deux ans une sélection des meilleurs films traitant du handicap
teff.be



Dans l'info

Dans l'information généraliste l'invisibilité des personnes en situation de handicap est patente. Cette exclusion contribue à leur marginalisation sociale : elle ne permet pas une compréhension complète et empathique de leurs expériences et invisibilise leurs contributions à la société.

L'impact sur le traitement journalistique des thématiques liées au handicap s'en fait lourdement ressentir. L'info concernant le handicap est perçue et racontée du point de vue des personnes valides : journalistes, proches, ou professionnels du secteur du handicap, toutes et tous ont leur mot à dire alors qu'on écoute à peine les personnes concernées. Difficile pour les journalistes de sortir des clichés de la dramatisation des vécus individuels et des leçons de vie pour un public valide.

Comment déplacer la focale des récits individuels pour saisir les contours d'un problème structurel de notre société ?

Les oubliés de l'info

Les personnes perçues comme étant en situation de handicap sont presque totalement effacées de nos écrans. Selon le Baromètre du CSA (2021)⁶⁴, en Belgique, elles ne représentent que 0,47 % de l'ensemble des apparitions à la télévision, alors qu'on les estime à 9 % dans la « vraie vie », soit 1 adulte sur 10



(selon les chiffres de l'enquête sur les forces de travail réalisée par Statbel en 2017, utilisant une définition étroite du handicap)⁶⁵. Et quand elles apparaissent, c'est principalement dans des émissions d'information ou des documentaires qui parlent de handicap (81,52 % du temps). En 2021, parmi des personnes qui prennent la parole dans les médias en étant valorisées (journalistes, expertes, porte-parole), elles sont presque totalement absentes. Par exemple, **pas un-e seul-e journaliste ou animateur-ice perçu-e comme étant en situation de handicap à l'horizon dans les programmes d'information !** Et quand elles font une apparition, c'est surtout en mode silencieux : 83,52 % d'entre elles ne sont que des figurant-es. Il y a donc une nécessité criante de donner la parole aux personnes en situation de handicap et d'aller chercher leur expertise même sur des sujets autres que ceux relatifs aux handicaps.

Parole aux concerné-es

Dans un article du Parisien, un journaliste nous offre sa propre expertise de terrain : « J'ai testé les transports en commun en fauteuil roulant »⁶⁶. Le problème est qu'il est une personne valide. Sa maigre expérience d'un quart d'heure ne saura pas restituer ni le vécu d'une personne qui doit se déplacer en chaise tous les jours, ni la diversité des handicaps que ce mode de déplacement recouvre. En plus de confisquer la parole des personnes en chaise qui auraient pu témoigner, il leur confisque leur expérience et expertise sur le sujet. **Un bel exemple à ne pas suivre.**

Dans les médias, on peut remarquer que les personnes handicapées sont sollicitées à divers niveaux. Citons-les du plus souhaitable au moins souhaitable :

1. **Ils ou elles produisent des médias elleux-mêmes** (cf. chapitre 3 ; « Vers des entreprises médiatiques inclusives ») ;



2. On leur donne la parole en tant qu'expertes sur des sujets autres que les sujets relatifs au handicap (cela normalise leur présence dans les médias et donne des rôles modèles inspirants pour leurs communautés) ;
3. On leur donne la parole en tant qu'expertes pour parler des handicaps (tout en parlant plus souvent des handicaps dans les médias généralistes) ;
4. On leur donne la parole pour le témoignage qu'elles peuvent apporter afin d'incarner un sujet relatif au handicap (même si elles peuvent se sentir instrumentalisées) ;
5. On parle d'elles à la 3^e personne et on les montre sans toutefois leur donner la parole ou très peu ;
6. On interroge les proches et professionnel·les sur le handicap d'une personne qu'ils accompagnent et on parle de l'impact que le handicap d'une personne a sur leur vie.

Le handicap raconté par les proches valides pour des publics valides

« Malgré son handicap [moteur], Lauanna va passer son permis de conduire »⁶⁷ : dans ce reportage de 3 minutes et 23 secondes sur TV Lux, Lauanna a la parole durant 6 secondes à la fin, soit une courte phrase, alors que le journaliste, son père et sa formatrice monopolisent le micro durant le reste du reportage. C'est une répartition assez courante : la parole et l'expertise sont détenues par l'entourage ou celles et ceux qui accompagnent la personne en situation de handicap, alors qu'elle est juste montrée à l'écran en train de faire quelque chose. **Nous avons affaire à une forme d'infantilisation qui efface ces personnes et leur subjectivité. Ne laisser que leur corps dans l'image, sans**

leur parole, c'est mettre le public dans une position observatrice d'une étrangeté, ce qui a pour effet de les déshumaniser.



Autre cas de figure : les interviews⁶⁸ de l'acteur Samuel Le Bihan sur l'autisme de sa fille peuvent être vues comme l'occasion de sensibiliser le public à l'autisme, mais la plupart des questions qui lui sont posées veulent plutôt aborder ce que le handicap de sa fille a eu comme effet sur sa vie d'acteur et son rôle de parent.

Les parents constituent justement un public cible de choix de la majorité des articles de presse relatifs à l'autisme. On peut donc se questionner sur ce privilège que les médias accordent à ce lectorat lorsqu'il s'agit de parler d'autisme. Parler d'autisme en s'adressant majoritairement à des personnes tierces, ce n'est ne pas parler aux personnes concernées de sujets qui les concernent directement et les repousser à la marge.



Un troisième centre de référence en autisme verra le jour en 2022 en Wallonie

Un troisième centre de référence en autisme, organisé par le CHU-UCL, verra le jour en 2022 en Wallonie. Il sera établi...



Autisme : Stress et confusion pour les enfants qui fréquentent le Corto à Mont-sur-Marchienne

La confusion est totale pour les parents des enfants affectés par le trouble du spectre autistique qui fréquentent Le...



Autisme: un diagnostic fiable à 80% pour les frères et sœurs dès la première année

Une étude publiée dans Nature, dévoile la possibilité, grâce à un IRM, de savoir si le plus jeune enfant d'une fratrie comportant déjà au moins un enfant autiste sera lui aussi atteint du trouble à l'âge de 2 ans, stade où les premiers symptômes apparaissent.

20.06.2017 à 07:00 • 1 min



Autisme: un potentiel lien avec des niveaux élevés d'œstrogènes chez la femme enceinte

Un taux élevé d'hormones pendant la grossesse pourrait être lié à la naissance d'enfants autistes, suggère une étude anglo-danoise. Ces résultats s'avèrent similaires à une précédente recherche réalisée en 2015 sur le lien entre autisme et hormones sexuelles mâles.

31.07.2019 à 07:00 • 2 min

Les témoignages : les limites et l'exotisme

Dans une interview de Joseph Shovanec en 2018⁶⁹ (« Josef Shovanec, au pays du syndrome d'Asperger »), les questions posées par la journaliste étaient les suivantes : *À quel âge avez-vous appris à lire et à écrire ? Est-ce vous aviez des camarades de classe ? Vous essayez d'entrer en communication avec eux ? Pourquoi est-ce que ça s'est mieux passé au lycée ? Vous ne savez pas vous arrêter quand quelque chose vous plaît ? Vous vous êtes couché tard hier soir : c'est justement parce que vous étiez en train de tirer un fil ? Vous êtes en contact avec plein d'autistes, comment est-ce que vous communiquez entre vous ? Qu'est-ce que vous vous racontez alors ? Qu'est-ce qui ne vous plaît pas dans notre nourriture à nous ?*

On n'oserait pas poser mêmes questions à une personne valide. Intrusives, enfermant la personne dans le récit de soi et de sa bizarrerie pour satisfaire la curiosité de celui ou celle qui les pose, ces questions portent en elles la fascination un peu voyeuriste du public pour cette étrangeté qu'est l'autisme, qui ici est abordé comme un exotisme. Restreindre l'apport des personnes autistes à leur seul témoignage, c'est aussi limiter leur parole et en faire « des bêtes de foire auto-narratives, dignes d'intérêt uniquement lorsque [elles donnent] des informations sur [leur] parcours et [leur] fonctionnement », comme le dit Julie Dachez dans son livre *Dans ta bulle!*.

« “Alors, ça fait quoi d'être dans ta tête?”, “Et à l'école, ça se passait comment?”, “Tu as appris à parler à quel âge?” Questions ô combien intrusives, qui n'ont d'autre but que de satisfaire la curiosité de celui qui les pose et qui, en plus de cela, n'élèvent pas le débat. Pourquoi ne pas demander plutôt: “Qu'espérez-vous pour les années à venir?”, “Comment peut-on réformer la société?”, “Quelles leçons tirez-vous de votre parcours?” Je crois qu'il est important de politiser notre vécu, afin de le mettre au service du bien commun. [...] Notre façon d'appréhender le monde est riche, et potentiellement riche d'enseignements pour les non autistes. »

Julie Dachez⁷⁰

Cela reste primordial de faire témoigner des personnes concernées, mais il y a désormais une nécessité d'élargir la focale en envisageant les personnes autistes autrement qu'au prisme de la pathologie et de l'exotisme. On pourrait



voir plus souvent en eux des sujets politiques, aux prises avec des normes de santé mentale, et donner plus volontiers la parole à des collectifs militants qui ont des discours intéressants sur ces sujets qui les concernent et sur beaucoup d'autres aussi.

Quels mots pour parler du handicap?

Quand on parle des personnes

Doit-on parler de « personne handicapée », « en situation de handicap », ou « porteuse d'un handicap » ? Les termes sont parfois porteurs d'une vision particulière de la thématique : parler de « personne en situation de handicap » met l'accent sur le fait que c'est la société qui n'est pas adaptée à la personne (cf. [modèle social du handicap p. 30](#)). Parler d'une personne « porteuse » ou « souffrant d'un handicap » nous fait figurer que le handicap est un fardeau lourd à porter, or il n'est pas toujours vécu comme tel. Ces nuances peuvent être interprétées différemment et discutées par les personnes concernées. L'important est de respecter leur droit à s'autodéterminer. Il convient donc de leur demander quels termes ils et elles préfèrent qu'on utilise.

Quand la psychophobie fait surface

Faire référence à une maladie génétique pour se moquer de quelqu'un fait malheureusement encore partie du langage courant. En atteste la déclaration peu subtile de François Fillon en 2017, lorsqu'il a répété à trois reprises « je ne suis pas autiste », pour se défendre d'ignorer les critiques de son parti⁷¹. Ce genre de vocabulaire relève de la psychophobie : une forme de discrimination ciblant les personnes ayant ou supposées avoir un trouble psychique.

Les personnes souffrant de troubles psychiques sont déjà largement marginalisées dans notre société. Elles rencontrent notamment des difficultés dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, sont souvent victimes de harcèlement et de haine sur les réseaux sociaux. **Utiliser des mots tels que ceux-là comme des insultes n'est jamais anodin; cela re-**



flète et renforce les stéréotypes discriminants enracinés dans la société à l'encontre des déficiences cognitives ou des maladies psychiatriques.

Sur les réseaux sociaux, des expressions comme « sal triso », « espèce de schizo », ou encore « suicide toi mongol » ne font qu'accentuer la stigmatisation de certains troubles, en particulier de la schizophrénie et de la trisomie. Au-delà de leur caractère profondément blessant, ces insultes peuvent avoir des répercussions directes sur la prise en charge des patient·es. Comme le souligne le professeur Raphaël Gaillard, président de la Fondation Pierre Deniker interrogé dans un article de Handicap.fr⁷², « *la stigmatisation qui en découle entraîne un retard d'accès aux soins, des difficultés d'adhésion au diagnostic et donc aux traitements et, pire encore, un isolement social et affectif des malades qui supportent déjà un trouble douloureux* ».

Les médias ont donc un rôle éducatif à endosser lorsqu'ils relayent les propos psychophobes d'un politicien comme François Fillon, mais aussi un rôle de modération dans les commentaires de leurs internautes au quotidien.

Renouvelons nos expressions



Des expressions courantes comme « il faudrait être aveugle pour ne pas voir que... »⁷³, « un nain politique »⁷⁴, « le canard boiteux »⁷⁵, ou encore « rester sourd aux demandes... »⁷⁶ foisonnent dans la presse. D'apparences anodines, ces phrases dévalorisent le handicap, le réduisant à un défaut de caractère plutôt qu'à une situation d'empêchement. **Cette culture de la disqualification est profondément ancrée dans notre inconscient collectif.** Les éviter pourrait être un acte de résistance très facile à mettre en œuvre puisque comme le souligne Anne-Sarah Kertudo, « nous avons fini par comprendre que manger des "têtes de nègres", parler du "sexe faible" ou évoquer le "travail d'arabe" contribue activement à la construction de stéréotypes racistes et sexistes. »⁷⁷ Cette juriste non-voyante, qui milite via l'association Droit Pluriel pour une justice accessible à tous·tes, souligne que le langage administratif a repris à son compte ces représentations négatives.

« On est catalogué "déficient", "invalidé" ou encore affublé d'un "taux d'incapacité de 80 %". Qui peut porter ces étiquettes qui enferment les personnes concernées dans la honte sans en être gêné ? » Anne-Sarah Kertudo⁷⁸

Ces termes enferment les personnes concernées dans une vision du handicap associée à l'infériorité. Mais « *qui oserait dire de Beethoven qu'il était déficient, de Sarah Bernhardt qu'elle était invalide, ou encore de Ray Charles qu'il était incapable à 80 % ?* » Sortis de leur contexte médical ou administratif, ces mots sont autant d'obstacles sur le chemin vers l'égalité.

Le handicap n'est pas que souffrance

« J'ai un handicap de naissance. Mon handicap c'est mon ami, je l'ai apprivoisé. Je lui dirais même merci, parce qu'il y a des gens que je n'aurais jamais connus si je n'avais pas été handicapée. On voit la vie différemment. Si je dis à des gens "je suis handicapée et je suis heureuse", les gens se disent "ça va pas dans sa tête". » Yolanda

Les mots utilisés pour parler des handicaps dans la presse sont souvent révélateurs des perceptions que les valides en ont. Les termes couramment employés, tels que « invalide⁷⁹ », « souffrant de », ou « atteint de », amènent à voir le handicap comme un accident, une maladie, une chose affreuse, une anomalie dans un parcours de vie valide, un malheur qu'il faudrait « surmonter » pour avoir une vie « normale »... **Ces termes à connotation négative amènent le public à s'apitoyer sur le sort des personnes concernées et à implicitement tracer les contours de ce que devrait être une vie « normale ».**

Ce traitement médiatique peut partir d'une intention bienveillante, mais son omniprésence alimente des stéréotypes validistes qui supposent invariablement le fait qu'une vie avec un handicap vaut moins la peine d'être vécue qu'une vie



de personne valide. Ainsi l'ultime but d'une personne en situation de handicap serait de vivre selon les standards de vie d'une personne valide, c'est-à-dire, comme le laisse entendre ce père d'une adolescente autiste dans ce reportage pour Le Figaro TV⁸⁰, d'être autonome dans la gestion du foyer, d'avoir un mari et un travail. Cet idéal de vie se plie ici à d'autres normes discriminantes. D'où la **nécessité de penser le validisme comme une discrimination à l'intersection d'autres systèmes de dominations (sexisme, LGBTphobies, racisme, classisme...)**. Lorsqu'il est question de mettre en lumière les difficultés des personnes en situation de handicap, il est important de ne pas s'en tenir qu'aux souffrances vécues individuellement, mais de questionner le contexte social qui fait naître ces difficultés. Par exemple, un article paru dans Ouest France expose les difficultés rencontrées par un homme au quotidien pour sortir de son immeuble : pour ne pas se cantonner à un misérabilisme vendeur, l'article pourrait aussi faire état des manquements structurels de la société en matière d'accessibilité et d'accompagnement social.

Pas « coincé-e dans un fauteuil », mais bien libéré-e !

L'expression est malheureusement bien connue. Dire d'une personne qu'elle est « coincée » ou « clouée dans un fauteuil »⁸¹ renvoie à une image de fragilité, de faiblesse. « Coincée », la personne y semble à l'étroit, limitée dans ses mouvements, en incapacité de lutter. Or, cet outil très répandu d'aide à la mobilité permet au contraire d'augmenter la liberté de mouvement des personnes. **La chaise roulante est donc souvent perçue par les personnes concernées comme un outil d'émancipation.**



« En réalité, ce type d'appareil n'est ni une prison, ni une contrainte, mais une libération. [...] Les personnes "en fauteuil roulant" ne sont ni définies, ni enchaînées par ces appareils. Ce sont des outils, pas des pièges. Ils ne nous contraignent pas plus que quelqu'un qui prendrait un avion ou un bateau pour traverser l'océan ! Grâce à eux, nous accédons seulement à des endroits qui nous seraient autrement interdits. » Heather M. Jones⁸²

Un récit tragique individuel : une recette à succès

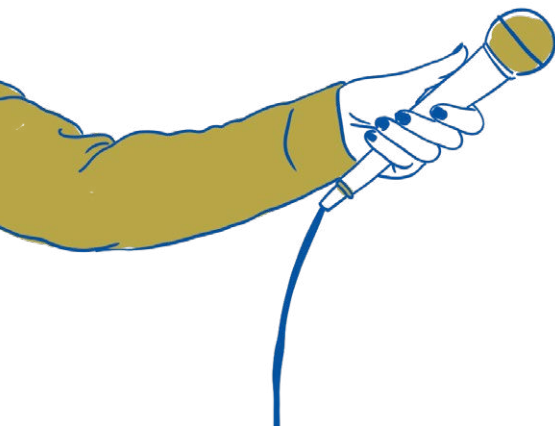
« Julien, lui, a vu son existence s'écrouler en quelques secondes. Un moment d'inattention. C'était il y a quatre ans. Le jeune homme prend sa voiture pour rejoindre des amis à une fête. Alors qu'il est au volant, il saisit son téléphone pour leur écrire un message et dévie de sa trajectoire. C'est la sortie de route, Julien devient tétraplégique. Il venait de terminer un master en urbanisme et de se lancer sur le marché du travail. Très sportif, il était aussi fan de football et de jet-ski. »⁸³

La narration des accidents qui font basculer quelqu'un dans une situation de handicap utilise des ressorts dramatiques récurrents : on pose un contexte banal, dans lequel toute personne valide pourrait se projeter (*ce jeune étudiant que nous avons tous été/ce père de famille qui amusait ses enfants*); survient alors le drame qui fait basculer la vie de la personne (*le diagnostic sans appel d'un-e médecin/une seconde d'inattention*) ; on parle de ses projets brisés par l'accident (*il avait la vie devant lui*); on ajoute quelques oppositions dramatiques (*le sportif qui a perdu l'usage de ses jambes*). Et la recette prend forme...



Présentées en victimes tragiques, les personnes en situation de handicap sont montrées comme des objets de pitié ou de charité.

Avant, elles avaient la vie devant elles ; après, la vie à reconstruire. Cette perspective renforce l'idée que la vie avec un handicap est invariablement difficile et tragique, ce qui peut nuire à l'image et à l'estime de soi des personnes concernées. Exposer des récits dramatiques d'individus occulte aussi le fait que le handicap pourrait être vécu différemment si les pouvoirs publics prenaient des mesures concrètes pour faciliter les existences. Au-delà de l'utilisation de ces récits pour sensibiliser aux situations de handicap, les journalistes pourraient donner un écho sociétal à ces récits : par exemple, en montrant leur diversité par l'exploration d'autres aspects de la vie des personnes concernées (leurs relations sociales, amoureuses, leur vision du handicap, leur vision du monde, les autres facettes de leur identité, leur expertise...), en documentant les handicaps, les discriminations structurelles dans nos sociétés, en soulignant le travail des organismes de terrain, etc.



*Racontez-nous à quel point
votre vie est atroce...*



« On n'est pas que triste, sombre, non, on fait pleins de choses... On vit ! » Mina

S'en sortir héroïquement, sinon rien

Tantôt tragédie, souffrance, anomalie, les handicaps pousseraient les personnes concernées à s'en sortir à tout prix. Et **pour être digne des titres de presse, il semble en plus qu'il faille s'en sortir brillamment ou héroïquement, presque comme un champion paralympique.**



Handicap : devenu paraplégique après un accident, Jérémy Soots a repris le volant de son camion

Publié le 07/07/2024 à 09:00

© Studio de la Vidéo - E. H.



Enzoriges, Aube

Malgré son handicap, Enzo, le petit prince des neiges, a quitté l'Aube pour se lancer à l'assaut... du tour du Mont-Blanc !

Dix jeunes pour boucler 180 km en jilette avec un tonus de downhilliste pointé, c'est le défi que tente de relever l'adolescent qui avait déjà porté l'an dernier un Marathon des sables. Il s'est engagé dans ce nouveau challenge. Arrivée prévue le 26 juillet.

Par Barbara Baudou

© France 3 Bourgogne



LA MEUSE

Valérie a réussi son défi fou : malgré son handicap, la Verviétoise a parcouru plus de 700 km à vélo en une semaine... et elle a pris sa revanche sur le pont de Brooklyn !

Journal

Le vendredi

Une atteinte de polyradiculonévrite, est celle s'était lancée. Malgré son handicap, elle a parcouru plus de 700 km à vélo en une semaine et elle a pris sa revanche sur le pont de Brooklyn. Tout un



« Moi des fois on me dit “Pourquoi tu fais pas ça, comme lui ?”. Et alors il faut expliquer pourquoi ce n'est pas possible. Et certaines personnes ne le comprennent pas. »

Yolanda

Rappelons que les petites victoires peuvent aussi se savourer et qu'elles ouvrent peut-être plus immédiatement les portes d'un changement structurel nécessaire, même si le simple fait d'en faire un sujet d'actualité local prouve que ce sont malheureusement des exceptions.



Ces traitements médiatiques ont aussi tendance à exercer une pression sur les personnes concernées afin qu'elles s'intègrent à la société et surtout dans le secteur du travail.

« Toute ma vie ma mère m'a dit “tu dois faire plus pour valoir autant”. Il fallait que j'aille à l'école comme les autres, avoir plus de diplômes que les autres. C'est à l'âge

adulte que j'ai réalisé la violence de ce genre de phrases. Aujourd'hui pour les valides je ne suis qu'une handicap et pour les handics je suis une valide parce que je fais comme les valides, et mes amis sont des valides. Je suis entre deux chaises. » Anne

Parler de « dépasser » ou « surmonter son handicap », réaliser des choses « malgré son handicap », c'est supposer qu'on peut s'en « libérer », comme si l'oppression des personnes ne venait que du handicap et non du contexte social dans lequel elles vivent. Il est donc possible de narrer des exploits, petits et grands, pour mettre en exergue leur caractère exceptionnel et donc questionner la société sur ce qu'elle met en place pour que des exploits ordinaires soient accessibles à toutes et tous. Car l'ennemi n'est pas le handicap. **En créant un personnage Lego handicapé, on ne part pas « en campagne contre le handicap » comme le dit cet article de L'Avenir⁸⁴, mais bien contre les normes validistes de notre société qui invisibilisent les personnes en situation de handicap.**



Leçon de vie et porno d'inspiration

« Ils s'appellent Marie, Vincent, Stéphanie, Sami, Khadija et Jérôme. Qu'ils soient aveugles ou cloués dans un fauteuil roulant ils ont un point commun : une envie de vivre plus forte que les limites de leur handicap. » C'est ainsi qu'est présenté le documentaire *Leçons de vie* réalisé par Andrea Rawlins-Gaston et diffusé sur France 3 en 2014⁸⁵. Héros ou héroïnes inspirant-es, ces individus sont présentés comme extraordinaires pour avoir surmonté des obstacles liés à leur handicap.

« "Une leçon de vie garantie"... Atteint de trisomie 21, un jeune apprenti décroche des stages grâce à un message sur les réseaux sociaux » peut-on lire dans La Dépêche.⁸⁶

Bien que ces récits semblent positifs, ils réduisent l'expérience des personnes handicapées à une source d'inspiration pour les personnes valides, sans adresser les réalités complexes de leur vie quotidienne.

On parlera alors d'inspiration porn, ou porno d'inspiration, qui est un concept théorisé en 2013 par la militante handicapée Stella Young. Par ce procédé, on prête aux personnes en situation de handicap des qualités extraordinaires par le simple fait de leur handicap, même dans de banales situations quotidiennes.

C'est une manière de signifier leur exclusion, tout en manifestant un intérêt à leur égard, voire une fascination pour ces personnes frappées par un destin tragique. En en faisant des figures d'exception, on les exclut du commun des mortel·les. En montrant qu'elles ne jouent pas dans la même cour que les valides, on les présente comme ayant dans aptitudes « exceptionnelles malgré leur infériorité ». Dans cette



Stella Young

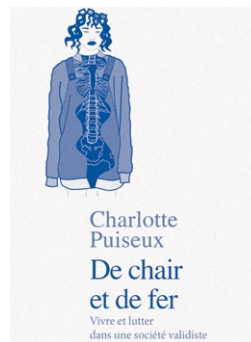
logique, si ces personnes handicapées peuvent «dépasser leur handicap» pour courir un marathon ou trouver un boulot, pourquoi les personnes valides n'y arriveraient-elles pas? Ne serait-ce pas finalement juste une question de volonté? Dans son essai *De chair et de fer*, la philosophe et militante handicapée Charlotte Puiseux explique bien en quoi le porno d'inspiration est très problématique:

« Ces arguments justifient d'un côté les discriminations qu'elles subissent et, de l'autre, alimentent l'idée qu'il est possible, à force de volonté, de se rapprocher de la validité et d'être moins handicapée. C'est ce message qui circule dans la glorification des exploits réalisés par certaines personnes handicapées (dans les domaines sportif, économique ou social), qui n'est qu'une exaltation des normes validistes et une injonction plus ou moins cachée adressées à toutes les autres personnes handicapées. La logique est que si certaines y sont arrivé, toutes peuvent le faire, et si d'autres n'y arrivent pas, c'est qu'elles ne le veulent pas vraiment. La réussite des personnes handicapées serait ainsi une affaire de volonté et ne serait absolument pas conditionnée par des réalités sociales, l'inaccessibilité des lieux, des discriminations structurelles, un système validiste en somme ! »

Charlotte Puiseux⁸⁷



Charlotte Puiseux



L'intégration professionnelle comme angle privilégié ?

Ces travailleur·euses si inspirant·es...

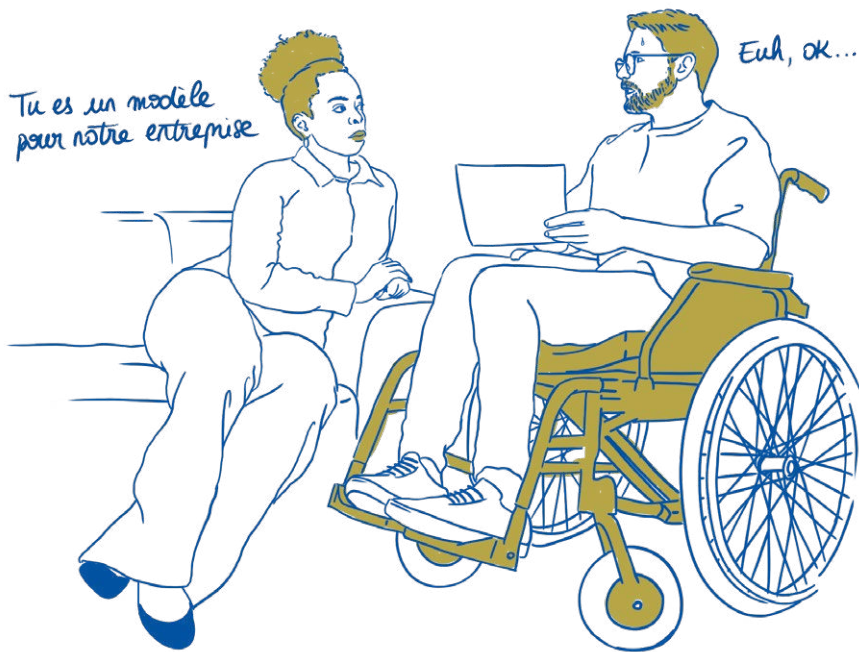
« Toute ma vie on m'a demandé "tu es à la mutuelle ou tu vis en institution" ? Ben, non. J'habite chez moi et je suis assistante sociale. Et après il y a un silence... Dans plein de situations on constate que, pour les gens, il est évident qu'on ne bosse pas. » Anne

Comme pour contrer ce stéréotype, bon nombre d'articles et reportages présentent des personnes handicapées qui réussissent une formation, qui trouvent un travail ou un épanouissement dans une profession :

- « *Tétraplégique après un accident de moto, Vincent Ruffin a toujours montré sa volonté d'aller de l'avant. Il est en apprentissage chez un artisan à Changé (Sarthe) pour l'obtention d'un diplôme web concepteur.* »⁸⁸
- « *"On peut être heureux en fauteuil", devenu paraplégique après un accident de voiture, il élève 300 porcs noirs dans le Gers.* »⁸⁹
- « *"Elle a une volonté de fer" : Lola dépasse son handicap et réussit ses examens de sixième Comptabilité.* »⁹⁰

Mettre en valeur les personnes handicapées qui parviennent à s'intégrer professionnellement dans la société relève de l'**inspiration porn** : il s'agit de montrer en modèle des personnes handicapées qui parviennent à « dépasser

leur handicap» en sous-entendant que, *quand on veut, on peut atteindre les normes d'une société où l'individu se fait une place par son métier; et que si on n'y arrive pas, c'est qu'on ne le veut pas vraiment* : l'intégration professionnelle des personnes handicapées serait une question de volonté, de courage, de dépassement, bref, une responsabilité individuelle, alors que, par ailleurs, le monde du travail est encore très peu apte à les inclure.



Moins parler d'intégration que d'inclusion

En Belgique francophone, on compte seulement 30% des personnes en situation de handicap au travail alors que la moyenne européenne atteint les 50 %⁹¹. Une personne handicapée a 50% de chances en moins de trouver un emploi face à une personne valide ayant les mêmes compétences⁹². Et, comme le rapporte UNIA, « l'inadaptation de l'environnement et de l'organisation du travail reste pour elles un des obstacles majeurs à leur inclusion sur le marché du travail »⁹³. Ce n'est donc pas que sur une question individuelle d'intégration qu'il faut mettre le focus, mais bien sûr un enjeu global d'inclusion dont les entreprises, les organismes de formation, les écoles et la société dans son ensemble sont responsables.

« À la télé, on te montre que tu peux travailler. Quel que soit le handicap, tu peux faire ce que tu veux. Mais non, si le métier qu'on veut faire a une spécialité, ça met des freins et on est obligé d'arrêter et de faire autre chose. On n'a pas beaucoup de choix. Moi, je l'ai vécu. J'ai dû changer de métier pour un autre qui ne me plaisait pas et je n'ai pas eu le choix. » Cassidy

Questionner les valeurs productivistes

Les personnes handicapées sont valorisées par le fait de s'intégrer au marché de l'emploi et d'exercer une force de travail dans une société capitaliste. Pourtant leur accès à l'emploi est toujours difficile en Belgique⁹⁴ et, comble de l'hypocrisie capitaliste, le travail en lui-même reste une des causes d'accidents invalidants⁹⁵.

Faire état des discriminations à l'emploi dont sont victimes ces personnes, des bilans des politiques publiques en la matière, questionner les logiques productivistes auxquelles on veut plier les individus, valoriser d'autres aspects de leur vie... Voilà une façon de couvrir les thématiques relatives aux handicaps avec plus de considération.

Technosolutionnisme pour un problème structurel



Dans les récits médiatiques, on observe une tendance marquée à privilégier les solutions individuelles et techniques pour répondre aux défis rencontrés par les personnes en situation de handicap. Des exemples tels que l'invention de Kerostin Mobility⁹⁶, un fauteuil roulant capable de monter les escaliers, ou encore les prototypes issus des hackathons sur le handicap⁹⁷, sont souvent mis en avant comme des avancées majeures. Stimuler l'innovation et le développement de solutions concrètes pour améliorer la qualité de vie des personnes handicapées est évidemment important, même si le chemin vers leur commercialisation peut être long et que leur accessibilité financière reste toujours un enjeu social. Cependant, cette survalorisation des solutions high-tech occulte fréquemment les problèmes structurels sous-jacents. **En mettant la charge d'adaptation sur les individus plutôt que sur les infrastructures et les politiques publiques, ces récits peuvent donner l'impression que la technologie est la clé de l'inclusion, tout en négligeant les changements systémiques nécessaires pour une véritable égalité.**

Les initiatives de startups et les innovations présentées par des étudiant·es, bien qu'innovantes, posent la question de leur impact réel sur la vie quotidienne des personnes handicapées, qui nécessitent souvent des réponses bien plus profondes qu'un simple gadget technologique.

*OK, prêt pour
aller chercher
le pain*



Pour aller plus loin

- **Étude de la diversité et de l'égalité dans la presse quotidienne belge francophone: 4^e édition**, Association des Journalistes Professionnel·les (AJP), février 2024.
ajp.be
- **L'égalité des personnes handicapées dans les médias**, UNESCO, 2024.
unesco.org
- **Guide pratique sur la communication inclusive et le langage commun de la DG HAN**, Sécurité Sociale, octobre 2023.
handicap.belgium.be



Le handicap dans les programmes de divertissement

Le mot « divertir » vient du latin « divertire », signifiant « détourner ». Un divertissement a donc logiquement pour vertu de nous « détourner » de ce qui fâche, ennuie, attriste. Comment les industries médiatiques proposent-elles de réaliser ce tour de force en situant des personnes handicapées dans leurs programmes ? Si l'on considère que, socialement, le handicap est perçu comme négatif ou triste, il y aurait là comme un paradoxe.

Les « freaks » : le handicap toléré pour divertir les valides

À différents moments de l'histoire, c'est justement pour les divertir que les personnes valides ont octroyé une place (inconfortable) dans leur monde aux personnes handicapées. « *Le bouffon est un être paradoxal : un subalterne intégré à une vie sociale d'élite. C'est donc un outsider, mais particulièrement compétent. Fous, nains et autres "monstres", hommes ou femmes, souvent handicapé-es, sont autant de bouffons qui voyagent de cour en cour, ou encore depuis les ancêtres des hôpitaux psychiatriques jusqu'aux palais des rois*⁹⁸. » Ces mots servent de préambule au colloque *Faire le fou – L'art des bouffons dans l'Europe moderne*. Ils suggèrent une double discrimination : non seulement cette place offerte aux personnes handicapées pose une importante question morale, mais pour couronner le tout, « *les bouffons ont été exclus de notre idée de l'histoire de l'art* ».

En 1932, le réalisateur Tod Browning proposait un film situant peu ou prou ce double enjeu : *Freak*⁹⁹, traduit en français *La monstrueuse parade*. On y découvre une troupe de cirque composée de personnes avec des malformations

physiques qui, en réponse à la stigmatisation dont elles sont l'objet, orchestrent une implacable vengeance. Ce film met en évidence ce qui, il n'y a pas si longtemps, était le sort réservé aux personnes handicapées. Il dévoile aussi, bien avant les mouvements sociaux plus récents, la manière avec laquelle les laissés-pour compte peuvent « s'empouvoirer » pour sortir du préjudice.

On pourrait considérer la présence presque décorative de Passe-Partout et Passe-Muraille dans *Fort Boyard* comme une réminiscence de cette « histoire » du divertissement aux dépens des personnes handicapées. Mais dans une variété de programmes et contenus, **on assiste aussi à cette appropriation de leur propre récit par les personnes concernées.**



André Bouchet et Anthony Laborde
dans *Fort Boyard* (France 2)

L'autodérision : l'appropriation du stigmat

En 2014, l'humoriste Guillaume Bats – aujourd'hui décédé – était l'invité de Thierry Ardisson pour son émission *Salut les terriens*. À l'écoute des vannes envoyées par le présentateur de manière quelque peu paternaliste, on prend conscience de ce à quoi les artistes qui tentent de faire leur trou devaient encore faire face il y a une dizaine d'années. L'animateur, pour introduire son invité : « *Vous êtes pas très grand, vous êtes pas très beau, vous êtes pas très sexy, mais vous êtes très drôle* ». Avant de parler de son talent ou de son spectacle, c'est le corps et le handicap de l'invité qui sont évoqués.



Guillaume Bats



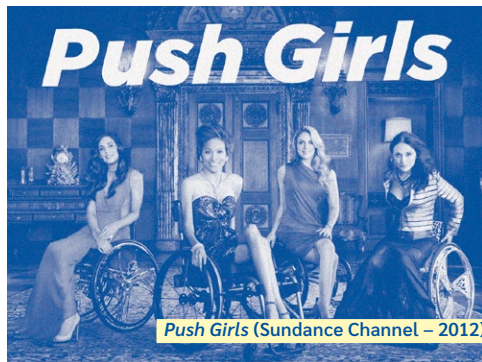
Renvoyé-es à leur physique hors-normes tout au long de leur vie, les comédien-nes concerné-es le sont aussi sur les plateaux télé. En réponse, beaucoup d'entre eux et elles exorcisent les douleurs ou les frustrations quotidiennes par le rire. Rire du handicap est tabou, et les comiques non-handicapé-es qui s'y essayent sont sanctionné-es¹⁰⁰. **Les humoristes en situation de handicap assument ainsi un rôle éducatif que pratiquement aucun programme ne permet.**

Pour l'humoriste Laura Laune, invitée à parler du trouble autistique avec des personnes qui, comme elle, se situent sur le spectre : *« je gère une salle de 2000 personnes qui m'écoutent. Et c'est une relation sociale, il y a un échange avec le public. Et de me dire que j'ai du succès dans une relation sociale, c'est quelque chose qui me fait du bien. L'humour m'a attiré parce que pour moi c'était l'ultime réussite sociale¹⁰¹ »*. **L'humour représente une offensive des marginalisé-es dans le monde des valides.**

On peut se réjouir du rôle positif joué par la comédie pour « éduquer » les publics, de l'impact que des humoristes en situation de handicap ont joué pour normaliser aujourd'hui leur présence sur les plateaux de *talkshow* ou de *stand-up*. **Les humoristes effritent la frontière entre eux-elles et les valides. Mais on peut regretter que le poids de la déconstruction des stéréotypes sur le handicap soit laissé sur les épaules des personnes concernées, avec le risque que les audiences et les médias les enferment dans l'autodérision.** Leur réserveront-ils le même accueil s'ils et elles font des blagues sur autre chose que leur handicap ?

La télé réalité : retour du « freakshow » ou piste d'envol pour l'inclusion ?

C'est dans son ADN, la télé réalité mise sur la propension au voyeurisme de ses audiences. Elle imagine une variété de situations saugrenues dans lesquelles se débattront un casting trié sur le volet. Pourquoi ne pas susciter la curiosité du public grâce au handicap ? Des producteurs s'y essaient. Aux États-Unis, *Push Girls* situe quatre jeunes femmes en chaise roulante et narre leurs aventures amoureuses, mais aussi leurs difficultés quotidiennes. Sous couvert d'une « leçon de tolérance », on pourrait suspecter les initiateurs du programme d'avoir voulu surfer sur le fantasme présumé des valides pour les « belles handicapées ».



« Ça existe avec des personnes valides, donc pourquoi pas avec des personnes en chaise ? Si ça leur plait à elles ! »

Mina

Succès massif pour *The Undateables*, qui s'est égrené sur 11 saisons au Royaume-Uni. Cette télé réalité propose des *blind dates* à des personnes atteintes de troubles mentaux afin qu'ils et elles trouvent l'âme sœur. Le programme propose bel et bien au public de se divertir de l'inadaptation des candidates aux codes de la drague. Une simple recherche d'extraits permet d'ailleurs



de découvrir les « moments les plus drôles de la série¹⁰² ». Le principe-même de la télé réalité atteindrait-il son paroxysme ? **Quoi de plus « vrais », dans les yeux du public, que des personnes en situation de handicap mental, parfois positivement perçues comme sans filtres. Saine visibilité ou voyeurisme malsain ?**

Pour Maï Paulus (Esenca), « La “personne handicapée” est encore trop souvent appréhendée au travers d’une vision misérabiliste, dans laquelle la personne vulnérable, ne peut mener une vie autonome sans l’aide d’une personne “non handicapée”¹⁰³ ». On retrouve ici l’idée historique d’une charité dont devraient faire preuve les valides envers ces « autres ». Le handicap est théâtralisé, suscite un mélange de pitié, d’attendrissement et d’amusement. Mais il est central, dans notre lecture d’un tel phénomène, de ne pas minimiser la capacité d’appropriation des codes d’une telle émission par les candidat-es, qui l’exploitent aussi selon leur propre agenda. « L’une des participantes (de The Undateables), au travers de son engagement dans l’émission, a voulu prouver au grand public que les personnes en situation de handicap pouvaient effectivement avoir

des rendez-vous amoureux, tandis qu’une autre a profité du programme pour se distancier des personnes avec des difficultés d’apprentissage, étant donné qu’elle souffre “seulement” de problèmes de mobilité physique. »

Côté anglo-saxons, ces émissions se multiplient, usant dans leurs titres de jeux de mots à la limite du bon goût. Le programme anglais L’Amour sur son 21 (Down for Love en anglais) propose

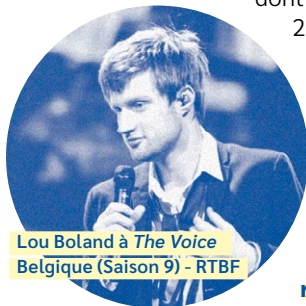


The Undateables (Channel 4, 2012 – 2020)

à des personnes trisomiques de trouver l'amour, et le programme australien *Love on the Spectrum* déploie la même démarche avec des personnes autistes. Validistes, ces émissions le sont évidemment : elles calquent les mécanismes culturels de la drague des personnes valides sur la réalité des personnes en situation de handicap pour générer des étincelles télégéniques. Le gouffre entre «eux-elles» et «nous» perdure. Ces programmes trouvent peu d'écho en francophonie. Parce qu'ils sont vraiment de trop mauvais goût ? Parce qu'ils « emprisonnent » les personnes concernées ? Ou parce que le tabou sur le handicap est entretenu chez nous avec trop de vigueur ?



En France, l'émission à succès *Top Chef* mise plutôt sur l'inclusion. L'émission a valorisé quelques virtuoses de la cuisine, par ailleurs en situation de handicap, dont le chef Grégory Cuilleron dès sa première saison en 2009. En Belgique, le chanteur Lou Boland a impressionné dans *The Voice*, émission qui prouvait par là-même qu'elle pouvait faire place à toutes et tous, et que le public y est réceptif.



Deux salles, deux ambiances, donc. D'une part, une émission dédiée. Elle prend le risque d'une stigmatisation, d'une mise en spectacle douteuse. De l'autre, une émission « inclusive ». Elle réactualise la figure d'une personne handicapée « d'exception », invisibilisant la banalité du handicap.



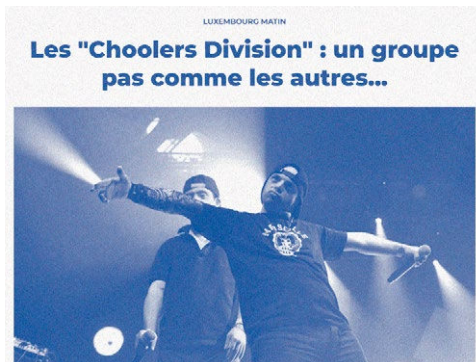
C'est probablement au croisement de ces deux démarches que les industries culturelles devraient se situer aujourd'hui.

Artistes en situation de handicap : un statut particulier ?



C'est peut-être une facette trop peu connue du foisonnement culturel belge : de nombreuses structures y facilitent le développement et le rayonnement d'artistes en situation de handicap. C'est valable dans le registre musical : des groupes comme Choolers Division, Chevalier Surprise ou le Wild Classical Music Ensemble prennent la route pour des tournées à l'étranger, enregistrent des albums avec des artistes de renommée internationale¹⁰⁴. Travaillant leurs morceaux grâce à l'improvisation et la spontanéité, ces groupes proposent au public de nouvelles formes musicales remâchant les codes pop culturels.

Dans le registre des Arts Plastiques, c'est encore plus riche, avec surtout La S Grand Atelier à Vielsalm, qui développe un projet inclusif: des artistes en situation de handicap y travaillent avec d'autres, valides. L'art n'y est « *pas envisagé comme un moyen, mais bien comme une fin en soi*. Dès lors La "S" Grand Atelier n'est pas un centre d'art-thérapie, mais un centre d'art et un laboratoire artistique¹⁰⁵ ».



Au terme « Art Brut » instauré par Jean Dubuffet en 1945 pour évoquer l'art des personnes handicapées, les artistes impliqués préfèrent aujourd'hui celui « d'Art Outsiders », convoquant les cultures punks dans leurs démarches, mais aussi et surtout une volonté de décroisement.

Ces démarches réellement inclusives trouvent un écho dans les encarts culturels des grands journaux, mais sont souvent traitées comme étant le fait d'artistes « extraordinaires¹⁰⁶ » ou « pas comme les autres¹⁰⁷ ». Ces territoires où la création débridée sert de socle à la rencontre d'égal-e à égal-e devraient pourtant inspirer plus franchement les producteurs de contenu (informationnel et culturel), et favoriser une mise en lumière qui remplit également cette fonction.

Pleins jeux sur les handisports

« Un esprit sain dans un corps sain ». Difficile de ne pas lire dans cette maxime l'expression la moins inclusive possible d'un pan crucial des loisirs modernes. Reprise à son compte par le fondateur des Jeux olympiques modernes Pierre de Coubertin, elle traduit la vision élitiste, exclusive et validiste des sports qui était la sienne. **Pour les personnes handicapées, le 20^e siècle a été celui d'un long combat : abattre les murs de l'exclusion pour s'emparer de cette activité émancipatrice.** Les sports étant un des carburants les plus profitables des industries médiatiques, le traitement des handisports¹⁰⁸ synthétise parfaitement les relations qu'elles nouent avec le thème des handicaps.



Les jeux de Stoke Mandeville, ancêtre des Jeux paralympiques

Lorsque les Jeux olympiques et le CIO sont fondés au 19^e siècle sous l'impulsion du célèbre baron français, il s'agit surtout pour lui de glorifier « l'adulte mâle individuel » exposé au regard public dans l'effort. À ce titre, femmes, vieilles personnes, enfants et forcément invalides, sont impropres à une telle exhibition et exclus des pratiques sportives en plein déploiement. Tout au long du 20^e siècle, on doit à des personnes concernées d'avoir résisté à cette ségrégation en organisant des activités et des compétitions sportives qui ont jeté les bases des pratiques contemporaines. Eugène Rubens-Alcais, français sourd, fondera les Deaflympics en 1924 ; le médecin spécialiste des blessés de guerre Ludwig Guttman organisera les premiers « Jeux mondiaux des chaises-roulantes et des amputés » en 1948 ; Eunice Kennedy Shriver dont la sœur Rosemary est déficiente mentale suite à une lobotomie créera en 1968 les Jeux olympiques spéciaux, pour personnes atteintes de troubles mentaux. Ces différentes initiatives et compétitions, chacune reconnue par le CIO non sans débats, constituent les piliers des Jeux paralympiques (dont les Deaflympics resteront distincts) organisés depuis 1988 par le Comité paralympique international (CIP) dans les villes hôtes des jeux d'hiver et d'été.

Les paralympiques : oasis dans le désert

Pour le grand public, les Jeux paralympiques sont le visage le plus connu des handisports en raison de la couverture médiatique qui leur est accordée et qui en fait certainement l'évènement le plus important pour un sujet lié aux handicaps. Pour le CSA belge, le sport d'ailleurs « *constitue un puissant vecteur de lutte contre les stéréotypes [...], l'exposition de compétitions sportives diversifiées en télévision est un facteur de cohésion sociale*¹⁰⁹. » Au fil des éditions, les Jeux paralympiques jouissent d'une croissance de l'exposition médiatique, de l'audience et donc de l'éclairage public. Le 28 août 2024, la cérémonie d'ou-



verture bat tous les records en mobilisant plus de 300 millions de personnes devant les écrans, tandis que les jeux sont l'occasion d'une couverture médiatique inédite¹¹⁰. Notons qu'en Belgique, les Jeux paralympiques devraient intégrer la liste des événements réputés d'intérêt général, pour laquelle une accessibilité médiatique est requise par le gouvernement¹¹¹.

Toutefois, cette croissance de l'intérêt pour cet événement ne s'accompagne pas d'une meilleure couverture des handisports en général. Comme le constate l'Arcom¹¹² en France et le CSA en Belgique¹¹³, **les autres compétitions internationales ou nationales, souffrent d'une invisibilité médiatique criante, dissimulée derrière les Jeux paralympiques dont on pourrait soupçonner qu'ils représentent pour les médias l'occasion de se racheter une bonne conscience à ce sujet.**

Pierre angulaire des représentations des handicaps

Pour les personnes handicapées, la pratique sportive apparaît comme une voie d'épanouissement personnel. Les récits abondent : se réconcilier avec son corps, se consacrer à une activité plaisante, tenter de se dépasser, participer à des activités à caractère social, etc. Si les raisons sont diverses, l'activité sportive est souvent associée à l'idée de faire quelque chose de « normal », de « commun ». Elle permet de quitter le statut de handicapé-e dans une activité universelle qui offre à tous et toutes les mêmes contraintes et plaisirs. *« Les sportifs handicapés, au contraire de ce qu'on s'imagine, n'ont pas plus de courage et de volonté que les autres, ils sont simplement animés de la même passion, le fait d'avoir un handicap donne l'impression [inverse], c'est tout. »* témoignait le pongiste Bernard Penaud en 1990¹¹⁴.

Ce souhait d'être reconnu comme sportif·ve bute sur la manière dont les médias abordent le thème. Les manières de raconter les activités de ces sportif·ves témoignent des regards et des obsessions de la culture sociale qui pèsent sur les handicaps. Pour les chercheurs Robin Guyot et Anne Marcellini, le traitement médiatique navigue à travers plusieurs registres narratifs qui renvoient des visions stéréotypées¹¹⁵. Sans surprise, les recherches établissent que l'apitoiement et la victimisation ont longtemps été les angles favoris. Les athlètes sont des personnes en souffrance, au parcours de vie difficile. De ce fait, **le sport apparaît comme une revanche sur la vie qui mobilise une dose de courage et d'abnégation**. Comme l'illustre un reportage de 1956 : l'athlète démontre une « *affirmation héroïque devant laquelle il faut se taire avec humilité*¹¹⁶ ». Ce n'est pas à un spectacle sportif qu'on assiste, mais à une leçon de vie. Aujourd'hui encore, le CIP promeut ses propres activités sous cet angle : « *les athlètes paralympiques doivent atteindre l'excellence sportive et inspirer et enthousiasmer le monde entier*¹¹⁷ ».

*« Encore une fois on nous demande l'excellence,
la performance. »*

Michel

*« Même la ligue handisport fonctionne comme ça.
Même dans le milieu-là on pousse à l'excellence. Si tu es
performant c'est bien, pour la compétition. Mais pour les
autres... On ne peut pas demander à la société de changer
si même dans notre milieu ça fonctionne comme ça. »*

Anne



Du superhéros au cyborg



Le rôle inspirateur que doivent endosser les athlètes a connu une transformation. L'émphase médiatique s'empare des performances sportives pour souligner leur caractère exceptionnel. Ce ne sont plus des victimes que l'on plaint, leurs performances incroyables doivent susciter la stupéfaction. Aux lendemains des JO de Paris, le judoka Teddy Riner s'enthousiasmait pour les prochains paralympiques au micro de RTL : *« avec un handicap, ce sont des super-héros »,* suscitant la réaction agacée du basketteur en chaise Sofyane Mehiaoui : *« nous souhaitons être considérés comme des personnes normales. Quand on nous surexpose, ce n'est pas bien. On n'est pas des super-héros, on est des athlètes. »*¹¹⁸

Cette réaction incarne parfaitement le discours que les athlètes tiennent avec opiniâtreté depuis le début de leur exposition médiatique. Mais elle bute sur la formule que les organisations des Jeux ont elles-mêmes contribué à installer. Aux Jeux de Londres, le clip de promotion des compétitions paralympiques traçait une continuité narrative entre l'origine des handicaps (la naissance ou un accident) et le surpassement. Oubliez tout ce que vous pensiez sur les humains : « Meet the superhumans ». Quatre ans plus tard, la formule est explicitement le slogan que la chaîne anglaise Channel Four choisit pour promouvoir la couverture des Jeux de Rio¹¹⁹. **Pensés comme une stratégie marketing pour promouvoir les programmes, ces slogans brouillent la « normalisation » sportive à laquelle aspirent les athlètes.**

La mise en scène des performances sportives reste largement entravée par cette approche qui considère les athlètes comme des *supercrips*, c'est-à-dire des « individus [avec des déficiences] dont les histoires inspirantes de courage, de détermination et de travail intensif prouvent que c'est possible, que l'on peut surmonter les obstacles et accomplir l'impossible¹²⁰. » Ce traitement se redouble d'une autre perspective : celle de la technologisation des handicapés. Toujours à l'occasion des Jeux de Londres, les clips de la campagne de promotion insistent sur les prothèses, les fauteuils, les appareils... sur l'ingénierie qui vient « corriger » les déficiences

Et là, je me rends compte que le club de sport adapté est à 45 km de chez moi !



des corps¹²¹ dans un registre aux accents de science-fiction. Mais **ce regard fasciné par les technologies se fait au risque d'une exclusion des personnes dont le handicap ne peut pas être corrigé de la sorte ou qui ne peuvent pas accéder à ces dispositifs particulièrement onéreux¹²².**

Ces angles reconfigurent les regards posés sur les performances. Il ne s'agit plus d'un spectacle pathétique et apitoyant mais de performances extraordinaires aux limites de la transhumanité. D'inférieurs, **les athlètes deviennent supérieurs, mais l'anomalie reste le moteur de l'attraction médiatique.**

Comme l'explique Manon Cools d'Esenca: «*Ce sont des athlètes d'exception, avec des capacités d'exception. La probabilité que la personne s'identifie à ce personnage-là est infime. La conséquence sur le terrain, c'est que ces dernières années on a un financement très important des parasports de compétition, au détriment du sport de loisir inclusifs ou adaptés.*»



Les paralympiques pour faire l'état des lieux

Dans un contexte d'invisibilité médiatique, les Jeux paralympiques offrent ponctuellement un éclairage soudain et parfois cru sur les populations handicapées. **Ils sont l'occasion pour les médias et les institutions de produire un discours global sur les handicaps et de se mettre en ordre sur le sujet.**

À l'occasion des jeux de Paris, les articles ou émissions sont nombreux à proposer un panorama des relations entre les industries médiatiques, la société valide et les personnes handicapées. À Tokyo en 2021, la promotion de l'évènement prend le contrepied explicite des jeux londoniens et des stéréotypes ambiants. Elle tourne en dérision le slogan des super-héros et aborde les personnes handicapées pour ce qu'elles représentent : 15% de la population de la planète. Loin de Marvel, le clip préfère l'ironie¹²³ et affirme que « nous ne sommes pas spéciaux », il faut faire tomber les barrières. En 2024, les Jeux de Paris – à l'occasion notamment d'une cérémonie d'ouverture qui a mis en lumière des artistes concernés – consacrent cet esprit de « normalisation » en insistant sur le caractère sportif de la compétition et des performances, rejoignant enfin les revendications des athlètes paralympiques.

Dans l'ombre des lumières

Le caractère exceptionnel de l'éclairage médiatique des Jeux lui confère une responsabilité : celui d'être le grand moment de la prise de parole publique liée aux handicaps. Lors des Jeux de Paris, le vibrant appel à l'inclusion dénonce les travers d'une société inadaptée : « *vous n'avez aucune limite, arrêtons de vous en mettre* » proclamait Tony Estanguet dans son discours inaugural¹²⁴. Le combat des athlètes devient celui des handicaps en général contre une société validiste, **les Jeux – voire les handisports en général – du fait de leur exposition publique sont consacrés comme une tribune.** Les enjeux extra-spor-



tifs occupent toujours le devant la scène au point de produire un paradoxe. Pour consacrer un cadrage sportif des performances, il pourrait apparaître pertinent de fusionner jeux olympiques et paralympiques. Les compétitions paralympiques constitueraient des catégories sportives parmi les autres. Mais le risque serait celui de perdre l'opportunité de consacrer, au moins un instant, l'agenda public et médiatique aux enjeux des handicaps¹²⁵.

Ce choix démontre l'ambivalence de l'évènement : pour les athlètes, il est une compétition où aboutissent des années d'efforts, mais son exposition l'érige en une scène extra-sportive où se déploient à la fois les discours sociaux et les revendications. **Le traitement médiatique est calibré par la distance établie par une société validiste à l'égard des populations en situation de handicap.** Dans son étude sur le traitement médiatique, l'Arcom établit que la couverture (minoritaire) consacrés à ces sports est constituée *« de portraits de sportifs (43,2 %), bien davantage que le sport valide (20,2 %). [...] En revanche, les séquences consacrées au traitement de l'actualité sportive, qu'il s'agisse d'annonces de résultats, de résumés en images d'une compétition, ou encore de réactions des protagonistes à la suite d'une rencontre, sont moins associées au parasport (26,2 %) qu'au sport valide (52,1 %) »*¹²⁶.

Enfin, en dépit de la visibilité spécifique (marginale et très imparfaite) des handisports, leur insertion dans les rubriques sportives entrave son rôle émancipateur pour l'ensemble des populations en situation de handicap. D'une part, la couverture sportive étant défavorable aux femmes, comme le signale l'Arcom : *« les sportives en situation de handicap cumulent deux critères de sous-représentation »*¹²⁷. D'autre part, le sport étant abordé comme une affaire de corps et de maîtrise de soi, *« la majorité des handicaps des parasportifs représentés sont moteurs (57,3 %). À l'exception des handicaps visuels (15,3 %), les autres handicaps bénéficient d'une exposition restreinte, y compris les handicaps mentaux »*.

(0,5%)¹²⁸ ». Aux Jeux paralympiques ils représentent 5 % des délégations et les personnes trisomiques en sont exclues¹²⁹.

« Le focus sur les athlètes paralympiques crée un déséquilibre de la représentation de ce qu'est la communauté multiple des personnes handicapées. On ne diffuse pas les Special Olympics qui sont les jeux olympiques de personnes avec une déficience intellectuelle, comme elles ne peuvent pas participer aux Jeux paralympiques, elles sont absentes. » Justine Pecquet – Les Dévalideuses



Oscar Pistorius au carrefour des représentations

L'athlète sud-africain est sans aucun doute le sportif en situation de handicap le plus médiatisé de notre époque. D'abord champion handisport, il intègre les compétitions classiques et se qualifie pour les Jeux olympiques de 2012. Ses lames, les prothèses qui lui permettent de courir malgré son amputation, sont associées à son image et seront l'objet de longues polémiques relatives à l'avantage technologique qu'elles lui confèreraient face à ses concurrents valides. En 2013, l'image lisse du héros sportif se brise. Il tue son épouse Reeva Steenkamp et sera condamné après une longue saga judiciaire. Ce meurtre déchaîne les passions médiatiques qui culminent dans la retransmission en *live* de son procès à Johannesburg.





Pistorius : l'invalide pitoyable sous le regard de la presse à sensation
lors de son procès

Naviguant dramatiquement à travers les rubriques médiatiques, Pistorius aura attiré un intense regard qui décline de nombreux angles. Comme beaucoup d'athlètes, il a été vanté pour l'abnégation qui lui a permis de dépasser son handicap et de se hisser au niveau des valides. La polémique sportive autour de ses prothèses inaugure un regard neuf, celui de l'homme amélioré et futuriste qu'incarne le surnom dont on l'affuble : Blade Runner. Sa notoriété l'érige en icône, il devient un visage familier des marques comme Nike ou Thierry Mugler qui le réencode (comme l'athlète Aimée Mullins pour L'Oréal) dans la liturgie publicitaire traditionnelle du corps esthétique, puissant,



mobile et en l'occurrence « augmenté ». Le féminicide qu'il commet en 2013 renverse la dynamique. Le long procès hypermédiatisé fascine la presse mondiale et les tabloïds. Sa stratégie de défense s'empare de son handicap pour jouer une partition misérabiliste. Mis en scène sans ses prothèses, questionné sur sa santé mentale et ses sautes d'humeur, toute sa vie est disséquée et libère une litanie sordide aux accents handiphobes. En somme, Pistorius aura été un personnage qui a fait le chemin du récit médiatique en sens inverse de son évolution : de l'homme du futur à l'invalidé pitoyable au caractère infantile.

Pour aller plus loin

- **Le dessous des Images - JO paralympiques : la campagne des oubliés**, Arte, 26 août 2024.
arte.tv
- Laure Dasinieres, « **Il faut dépasser l'aspect compassionnel** » : comment couvrir les Jeux paralympiques sans faire de validisme, Slate, 27 août 2024.
slate.fr
- **We Are People – Le handisport à travers l'histoire**, un documentaire de Philippe Fontana et Michaël Jeremiasz, 2022, à découvrir sur Auvio : 20 mars 2024, RTBF.
rtbf.be
- **Bingo du traitement médiatique des paralympiques** par Mathilde du compte Instagram @lavieacroquer (Inapte, épisode 19, le 01/09/2024).
- **Sport des autres ou autre sport ? Genèse et essor du paralympisme**, par Sylvain Ferez & Anne Marcellini.
laviedesidees.fr



Charité bien ordonnée...

Les émissions spéciales consacrées à la collecte de dons constituent un genre médiatique particulier. Pour le public non concerné, il s'agit sans doute, avec les sports paralympiques, de l'incursion la plus perceptible du thème du handicap dans l'environnement médiatique. Pour les médias, du moins pour la RTBF, elles constituent *« l'occasion de partager de nombreux récits de vie qui permettent de mieux comprendre le quotidien des personnes et des familles touchées par le handicap¹³⁰ »*. Pour les associations, ces opérations garantissent une source importante de leur financement. Une formule gagnant-gagnant ?

Née dans les années 1950 aux États-Unis, la recette du téléthon s'est propagée à l'entière de la planète. Ces programmes visent à constituer des fonds qui financeront des projets de recherche ou associatifs au bénéfice d'enjeux sociaux. En Belgique francophone, aux côtés du Télévie consacré à la lutte contre les cancers par RTL et du programme Viva For Live dédié à la lutte contre la précarité, l'opération CAP48, qui culmine dans une émission spéciale produite et diffusée par la RTBF, constitue le grand moment de visibilité offert aux personnes handicapées.

Ces moments de télévision suivent un script dont les principes ont été définis dès les débuts du téléthon américain alors porté par l'acteur Jerry Lewis qui occupait l'avant-scène¹³¹ : **du divertissement, de l'émotion et une savante dramaturgie du vrai héros de ces spectacles, à savoir : le montant collecté.** Un demi-siècle plus tard, CAP48 ne déroge pas à la recette. Un parrain populaire, des vedettes du show-biz et les animateur-rices familier-ères de la chaîne animent plus de trois heures d'émission. Celle-ci se partage entre du spectacle (de la chanson ou du stand-up), des reportages et témoignages consacrés aux enjeux des handicaps et les encouragements aux dons mis en scène par des

décrochages fréquents auprès de bénévoles enthousiastes, d'associations mobilisées ou de promesses politiques. Toute cette orchestration a un objectif : collecter le plus de fonds pour constituer le budget de financement des projets. La fin justifiant les moyens, les « magnifiques moments d'émotion » cohabitent avec les rappels insistants que les dons sont déductibles fiscalement.

Cette orchestration constitue un genre médiatique qui opère à l'égard des situations de handicaps un effet de cadrage particulier. **Pour les associations concernées, il peut être difficile de porter un discours critique sur ce genre d'opération** car comme le signale Manon Cools (Esenca) : « *Cela touche à la question du financement structurel : il est trop faible, et donc on a besoin de CAP48. Du coup ça donne l'impression que c'est ça ou rien.* » Ce n'est donc pas tant ces opérations qui posent question que le fait que ces moyens pourraient être obtenus par des voies politiques plutôt que par un show caritatif.

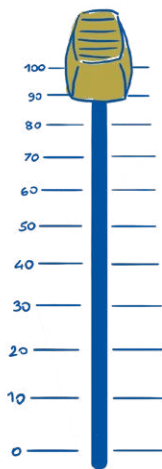


Un seul héros : le montant

*« Je trouve ça fort, que l'on doive faire appel aux dons!
Pour le carrefour Léonard, on n'a pas fait appel aux dons.
L'argent est arrivé tout de suite. » Laurence*

Cette mise en spectacle porte sur les handicaps un discours entièrement construit sur les superlatifs. Reportages et témoignages doivent maximiser l'impact : des personnes handicapées dont la souffrance s'est convertie dans les performances handisportives, des parents qui témoignent avec force du quotidien et des difficultés relatives à la condition sévère de leur enfant, la success-story d'un jeune homme trisomique abandonné devenu acteur dans un film populaire¹³², etc. Si la pédagogie n'est pas absente, elle se réduit à quelques minutes de discours de spécialistes de terrain noyées dans les jeux de lumière et les musiques dramatiques.

ÉMOTIONS



Les effets de music-hall ou de soirée de galas sont insuffisants pour contribuer à une meilleure information publique des situations pourtant bénéficiaires de ces opérations. Mais ils synthétisent parfaitement la relation qui se noue entre les handicaps, les médias et la société. L'emphase qui entoure les personnes concernées est emblématique des perspectives médiatiques qui facilitent leur visibilité : l'apitoiement et la performance. Pour convertir une audience habituellement passive en donateurs et donatrices, ces ficelles ont prouvé leur efficacité.

Pour le chercheur et activiste américain Paul K. Longmore : « [...] être regardé est l'une des expériences sociales universelles du handicap... La manière dominante de regarder le handicap dans cette culture est de le fixer du regard. [...] c'est une forme intense de regard qui met en scène une relation de spectateur et de spectacle entre deux personnes et qui manifeste les relations de pouvoir entre les positions de "handicapé" et de "valide"¹³³ ». **Le risque est grand de réduire les personnes handicapées à leur handicap, de définir celui-ci par sa disposition à être regardé ou commenté, de les désigner comme une catégorie de population à part qui a besoin de la population valide pour subvenir à ses besoins et implicitement de tracer une frontière virtuelle entre deux mondes, qui sont pourtant indistincts.**

Les producteurs de ces spectacles synthétisent le regard social porté sur les handicaps. En 2022, le spot radiophonique de CAP48 illustre bien les paradoxes des enjeux de cette communication de charité. On y entendait un enfant crier afin de sensibiliser le public et de l'informer sur l'autisme. Face aux réactions d'une partie de l'audience irritée par l'inconfort sonore, la RTBF dut justifier sa démarche : « CAP48 aime les campagnes qui dérangent, interpellent et amènent à réfléchir¹³⁴ ». Mais pour plusieurs personnes concernées par l'autisme, la campagne et l'angle des reportages proposés lors de la soirée

spéciale ne tenaient pas compte des autistes eux-mêmes, invisibilisé-es derrière ce que l'émission et le clip mettaient en scène: «*Mettre autant l'accent sur les souffrances de nos proches, ça participe à la sensation qu'on est de trop, que nous sommes des fardeaux, que nos proches seraient mieux sans nous*»¹³⁵.

Cette contradiction illustre bien l'angle mort récurrent du traitement médiatique des handicaps: il est conçu pour s'adresser à un public valide et l'inviter à réagir.



**L'autisme touche
1 enfant sur 66**
famille

On peut TOUS améliorer
leur quotidien.

CAP48

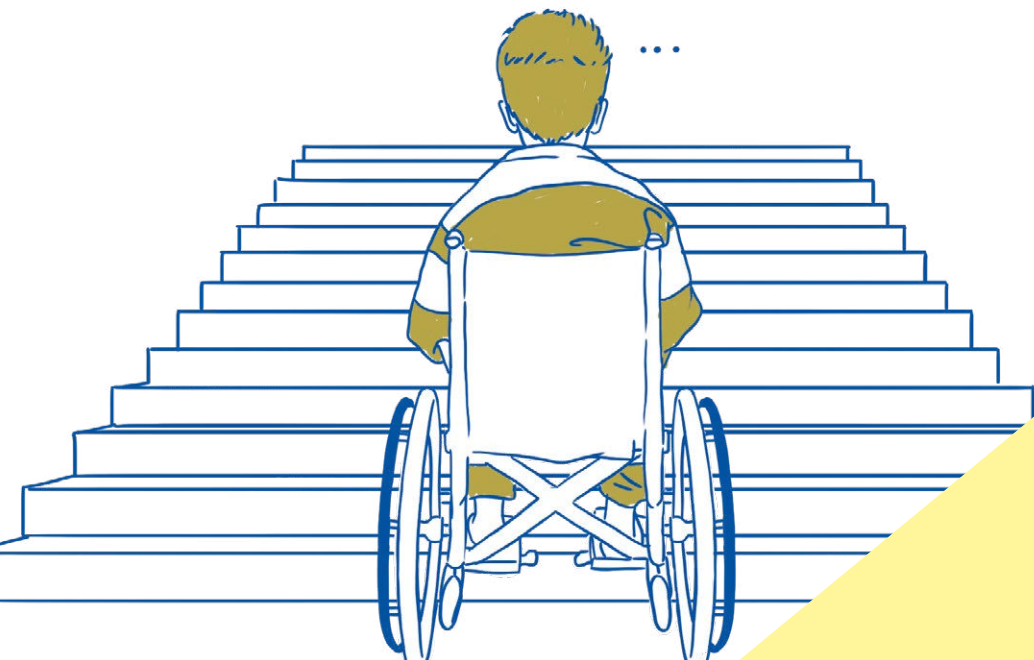
Campagne CAP48 sur l'autisme

Pour aller plus loin

- Des revendications et conseils aux médias portés par le Collectif Autiste de Belgique : ***Autisme : Ne parlez plus de nous sans nous, merde!***, Collectif Autiste de Belgique, 1^{er} avril 2023.
collectifautiste.be



DES MÉDIAS (VRAIMENT) INCLUSIFS ?



L'accessibilité : je m'y engage ?

L'appel à une « appropriation démocratique » des médias et des contenus qu'ils diffusent se doit d'être toujours renouvelé : **de nombreux pans de notre société peinent à exercer leur « droit à l'information » et le handicap est souvent un facteur excluant**. Ce « droit à l'information¹³⁶ », est pourtant mis en évidence par l'article 21 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées¹³⁷, adoptée par les Nations Unies à New York en 2006. Traitant de « Liberté d'expression et d'opinion et accès à l'information », il impose aux États Parties d'encourager *« les médias, y compris ceux qui communiquent leurs informations par l'Internet, à rendre leurs services accessibles aux personnes handicapées »*. Ceci est aussi valable pour les arts et la culture, et l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ne peut être plus clair : *« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté¹³⁸ »*.

Les industries médiatiques et culturelles déploient-elles aujourd'hui des stratégies efficaces pour que ces droits fondamentaux soient respectés pour les personnes en situation de handicap ? Les pouvoirs publics sont-ils proactifs pour imposer à ces entreprises de progresser dans ce domaine ?

Sous-titrage et audiodescription : la télé face à ses obligations

En Fédération Wallonie-Bruxelles, de nouvelles obligations concernant l'accessibilité des contenus audiovisuels sont prévues depuis 2021. Elles s'imposent par paliers annuels aux éditeurs et distributeurs de services de médias audio-

visuels¹³⁹. En février 2024, le CSA dressait un bilan du respect (ou non) de ces obligations par les différents médias.

Elles sont de deux ordres :

- **Des obligations de résultats** : les « grands médias » se doivent d'atteindre des objectifs quantitatifs.
- **Des obligations de moyens** : les médias de moindre envergure doivent montrer patte blanche et prouver qu'ils déploient des efforts dans le domaine.

« En matière de sous-titrage et d'audiodescription, le CSA constate que la grande majorité des acteurs soumis à des obligations de résultats ont fourni les efforts nécessaires pour atteindre, voire dépasser les objectifs fixés ». La Une et Tipik (RTBF) dépassent en effet le palier imposé de 71,25 % de contenus sous-titrés en approchant les 77 %. La Trois propose, elle, 35 % des fictions et documentaires audiodécrits et surpasse les attentes qui étaient de 26,25 %. Les médias de proximité sont aussi bons élèves en matière de sous-titrage : ils dépassent largement leurs obligations (26,25 %). BX1 pulvérise littéralement son obligation de proposer 11,25 % de films audiodécrits (avec 62 % de films diffusés avec l'audiodescription). Les résultats sont donc encourageants.

Mais *« c'est la tendance inverse que l'on observe pour les plus petits éditeurs qui sont quant à eux soumis à des obligations de moyens. »* Les efforts ou démarches sont ainsi minimalistes en termes de sous-titrage ou audiodescription chez ABExplore, BeSeries ou LN24. Un déséquilibre préoccupant, qui s'explique par différents paramètres :



« les coûts importants relatifs au sous-titrage et plus encore à l'audiodescription placent les plus petits éditeurs privés dans une situation difficile pour atteindre leurs objectifs en matière d'accessibilité. Ces derniers se trouvent également désavantagés vis-à-vis des plus grands éditeurs qui bénéficient d'un soutien financier pour atteindre leurs objectifs¹⁴⁰. » Sans « retour sur investissement », aucun volontarisme de la part des firmes privées. Une situation qui changera pour la période 2024 – 2028 puisque de nouveaux subsides vont être octroyés aux médias qui peinent à remplir leurs obligations.

La mise en accessibilité des contenus, pour les éditeurs, ne va pas de soi. Et celle-ci ne progresse que grâce au mécanisme de la carotte et du bâton, et grâce à des incitants financiers.

Des obligations de résultat trop faciles à atteindre ?

On pourrait trouver surprenant que l'obligation pour Auvio en terme de sous-titrage ne soit que de 18 %. Au final, ce sont 47 % des contenus qui en sont pourvus. Par contre, il était attendu de la plateforme qu'elle propose 18,75 % de contenus audiodécrits... et n'a pu en fournir que 9 %. Ces chiffres à atteindre, proposés à un service en ligne disposant a priori de tous les outils facilitant l'ajout de sous-titres ou pistes sonores, semblent dérisoires. Surtout si on les compare avec les standards atteints par les géants du web : l'ensemble des productions Netflix dispose de fichiers d'audiodescription en plusieurs langues (même si la voix déshumanisée de l'IA se borne à des descriptions factuelles).

D'autres médias ne se soucient que peu des obligations, mêmes humbles. AB3 n'avait à proposer que 15 % de fictions et documentaires audiodécrits... et n'a

pas pu mieux faire qu'1,17 %. Après avoir été sanctionnée d'une amende de 5 000 €, la chaîne s'est vue recevoir une seconde de 50 000 €. « *Le CSA ne peut accepter une telle attitude qui revient, pour l'éditeur, à préférer s'exposer à des sanctions du CSA plutôt que d'accomplir des démarches nécessaires au respect d'une obligation à laquelle il a pourtant eu le temps de se préparer depuis l'adoption du règlement¹⁴¹.* »

La quantité vs. la qualité ?

L'ampleur de contenus rendus accessibles pour les personnes ayant un déficit sensoriel augmente quoi qu'il en soit. **Mais ces chiffres encourageants n'indiquent rien quant à la qualité des sous-titrages, audiodescriptions et traductions en langue des signes qui sont proposés.** Si une « charte relative à la qualité des mesures d'accessibilité à destination des personnes en situation de déficience sensorielle » est imposée aux éditeurs par l'entremise du CSA¹⁴², leur qualité relative est souvent dénoncée par les personnes concernées.



La Trêve (Stéphane Bergmans, Benjamin d'Aoust et Matthieu Donck, 2016)



En 2016, la série *La Trêve* marquait pourtant le coup : elle est la première série belge francophone à avoir fait l'objet d'une audiodescription développée à l'initiative de l'ASBL PAF, une des rares structures dédiées à cette pratique spécifique sur notre territoire. En 2022, le journaliste Alain Lallemand explorait plus avant le business de l'audiodescription, et pointait le fait que la RTBF sous-traitait presque la totalité de la production à une firme française, bien moins chère (et pour une qualité moindre) que les prestataires belges. L'audiodescription n'est pourtant pas une simple formalité technique, « *c'est une piste sonore qui, lors des instants de silence, est enrichie d'une "traduction de l'image" restituée, sur un registre particulier, par des voix d'acteurs professionnels et aussi respectueuse que possible de l'esprit de l'œuvre*¹⁴³ ». Rarement produite (malgré l'obligation de le faire dans certains pays), elle est encore plus rarement diffusée et exploitée.

« L'accès des publics non- et malvoyants aux informations sur les œuvres audiodécrites (films, séries télévisées, DVD, Blu-ray, pièces de théâtre, expositions culturelles) reste rare et dispersé (...) L'accès à l'audiodescription s'avère presque inexistant dans les salles de cinéma ».

Plateforme Audiodescription (PA) (l'organe représentatif des personnes déficientes visuelles en matière d'accessibilité audiovisuelle)¹⁴⁴

Il semble aujourd'hui nécessaire, pour l'ensemble des industries médiatiques, de se doter de structures fiables dédiées à l'audiodescription. La mécanique de production se doit d'être mieux huilée pour que cet aspect créatif soit pensé des premiers stades du développement des contenus aux stratégies de diffusion. L'absence de « retours sur investissement » ne

peut être invoquée quand le droit à un accès équitable à l'info et à la culture est en jeu.

Fréquenter les cinémas : le privilège des valides ?

De nombreux lieux culturels revendiquent aujourd'hui l'accès PMR à leurs espaces. Pourtant, les personnes handicapées expriment rencontrer fréquemment des difficultés pour jouir d'un événement de la même manière que les personnes valides : toilettes adaptées éloignées, ascenseurs défectueux ou s'apparentant à des monte-charges, espace PMR face à l'écran ou en fond de salle, accès compliqué aux chiens d'assistance... **Bien souvent, les adaptations logistiques concernent les enjeux de mobilité, et oublient par exemple celles nécessaires au confort des personnes concernées par un Trouble du spectre de l'autisme ou une autre neurodivergence ou par un déficit sensoriel.**

En 2024, la Coopérative Cinécité mettait sur pied le projet La Perche : « c'est l'acronyme de “Projections Et Rencontres pour Cinéphiles en situation de Handicap ou d'Empêchement” : un projet de séances de cinéma qui tend vers l'inclusion de tous les publics¹⁴⁵ ». Les critères qu'il s'agit de remplir pour qu'une projection soit estampillée « La Perche » mettent en lumière ce qui est souvent absent dans les lieux culturels.

- Les sous-titres pour sourds et malentendants comprenant « *plus d'informations que des sous-titres classiques : les dialogues et la source d'où ils proviennent mais aussi les bruits et autres éléments non dialogués de la bande son* ».



- L'audiodescription « *rendue accessible par le biais d'une application* ».
- « *Les espaces PMR de la salle se veulent de qualité et non pas tout devant l'écran ou trop à l'extrémité.* »
- La boucle à induction magnétique dans la salle « *permet aux personnes malentendantes de n'entendre que le son du film et diminuer les autres sons.* »
- L'espace Relax « *dans lequel les personnes qui en ont besoin pourront retrouver un peu de calme* ».
- « *Le son de certains films est légèrement baissé et une lumière tamisée est laissée tout au long de la séance* ».

*Veuillez vous asseoir bien
tout devant Rein?*



Pour aller plus loin

- **La plateforme Audiodescription** propose des évaluations d'audiodescriptions, et milite pour une meilleure inclusion des personnes avec des déficiences visuelles dans l'univers culturel.
plateforme-audiodescription.be
- **La Charte de qualité relative à l'audiodescription**
audiovisuel.cfwb.be
- ***Handistreaming: comment adapter votre communication à tous ?***
equal.brussels



Revenir à un Web accessible, s'appuyant sur un « design inclusif »

Internet est aujourd'hui le quartier général pour s'informer, découvrir, se divertir. Aucun opérateur ne peut faire l'impasse sur une valorisation de ses contenus via Internet et ses réseaux sociaux. Mais certain-es voient leur exploration d'Internet entravée à cause d'un handicap. Pourtant, pour Sophie Schuermans (Any Surfer¹⁴⁶), « *quand Tim Berners-Lee a inventé le web, son intention était de faire quelque chose qui soit accessible pour tout le monde. Et les technologies le permettent* ». **Validiste, Internet l'était indéniablement devenu. Jusqu'à il y a peu, un site ou une app n'était pas pensé en regard des besoins spécifiques aux situations de handicap.**

Pour ne rien arranger, sur Internet, tout change rapidement: nouveaux langages, nouveaux « framework », « plug in » ou « scripts », objets visuels en mouvement. Chaque graphiste et webdesigner rivalise d'originalité pour donner à une plateforme un cachet esthétique particulier, au détriment de son accessibilité. Sur les réseaux sociaux, images et infographies sont omniprésentes, et peuvent compliquer la lecture. **Chaque innovation – combinée à un manque évident de prise en considération des publics handicapés – entrave une accessibilité universelle.**

En 2006, l'Europe a ainsi dû voter la directive Européenne relative à l'accessibilité des sites web, et chez nous cette obligation est entrée en vigueur le 23 septembre 2020 pour les sites web et le 23 juin 2021 pour les applications mobiles. Le retard à rattraper est colossal. Les critères auxquels doivent se plier les services en ligne s'alignent peu ou prou sur les règles WCAG (Web Content Accessibility Guidelines). En Belgique, l'information gouvernementale numé-

rique accessible à tous·tes (Belgian Web Accessibility), propose 6 « quick wins » (victoires faciles) permettant de gagner en accessibilité¹⁴⁷ :

1. **Rédiger et rendre disponible une déclaration d'accessibilité**
2. **Accentuer les contrastes et la visibilité**
3. **Ajouter des descriptions alternatives des images** (elles peuvent ainsi être décryptées par des personnes avec une déficience visuelle, grâce à un outil dédié)
4. **Structurer les pages de façon logiques**
5. **Liens significatifs** (en évitant les « cliquer ici »)
6. **Améliorez l'accessibilité de vos PDF** (utilisez un document Word, cliquez sur « révision », puis « vérification de l'accessibilité »)

Penser l'accessibilité au départ du projet !

Sophie Schuermans travaille pour Any Surfer¹⁴⁸ qui soutient – entre autres – le développement des bonnes pratiques à la RTBF. Véronique Vankleemput fait le lien entre les demandes business et la réalisation technique pour tous les sites et applications à la RTBF. Toutes deux s'accordent sur un point : **c'est trop souvent à la fin d'un processus créatif qu'on fait appel à leur expertise, pour faire une « vérification d'accessibilité ».**



« On entend souvent que l'accessibilité c'est cher. On a beau militer en disant si vous prenez ça dès le départ, quand vous commencez à coder et que vous faites les choses correctement dès le départ, non, ça ne coûtera pas plus cher ». Sophie Schuermans

Any Surfer travaille avec la norme WCAG et vérifie « si le site est en conformité. Ça fait une cinquantaine de critères de succès. (...) Il y a des choses qui se font de manière automatique. Les gens ont quand même un peu compris ce que c'est qu'une alternative textuelle. » (Sophie Schuermans). D'autres stratégies peinent à entrer dans les habitudes, rendant Internet encore largement insatisfaisant en terme d'accessibilité. **L'accessibilité, à la RTBF comme ailleurs, n'est pas encore une « culture ».**

« Il y a des choses qui se font, des petites choses qui avancent, mais c'est encore loin d'être fantastique. C'est une question qui malheureusement n'est pas encore prise de manière globale. » Véronique Vankleemput

Parfois coûteuses, certaines technologies existent aujourd'hui pour permettre une exploitation presque égale du numérique aux personnes en situation de handicap: application de lecture d'écran, souris ou pads adaptés, outil de contrôle exploitant le mouvement des yeux... Mais celles-ci sont parfois inopérantes si un site n'est pas paramétré en regard de leur fonctionnement. Graphistes et infographistes manquent de formation sur ces enjeux: de manière assez anachronique, ils ne sont que peu intégrés au cursus dans les formations dédiées.

« Dans notre contrat de gestion, on a un chapitre, un paragraphe qui concerne l'accessibilité, mais c'est très ciblé. C'est-à-dire que ça va concerner les sous-titres et l'audiodescription. C'est bien, c'est un début. Mais ça concerne un type de handicap et ça ne s'arrête pas là. Le spectre est beaucoup plus large, et notamment les handicaps mentaux ou cognitifs auxquels on ne répond pas ou très peu. » Véronique Vanklempout

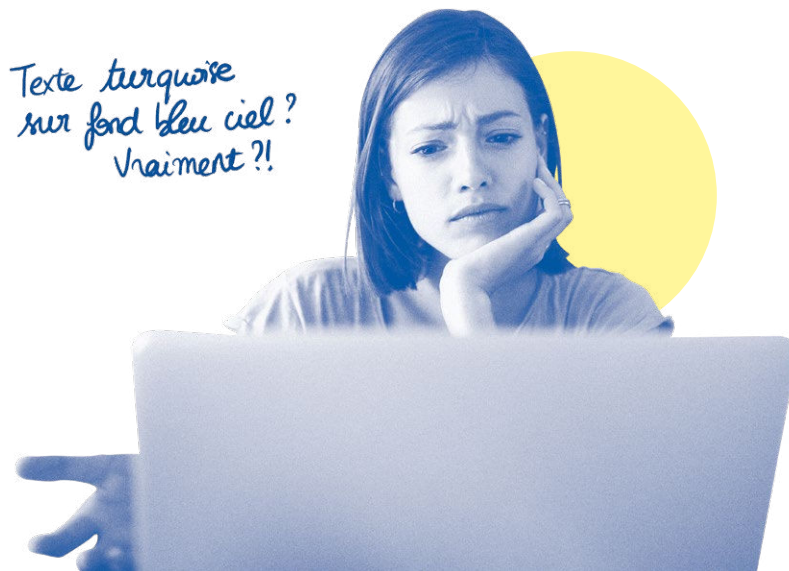
Tous les maillons de la chaîne doivent se sentir concernés, pour qu'une « culture » de l'accessibilité prenne ancrage dans les industries médiatiques. Car il ne s'agit pas uniquement de gadgets technologiques. Des choix peuvent être posés, de manière consciente, dans la production-même des contenus que la plateforme diffusera :

- Les réseaux sociaux et les modes de consommations qu'ils imposent poussent les producteur·ices à choisir le format photo, vidéo ou infographique pour être plus percutant. **Le « tout à l'image » entrave pourtant l'exploitation des « logiciels lecteurs d'écran ».**
- Il est nécessaire de **déconstruire l'idée selon laquelle « beau » et « accessible » sont deux mots incompatibles.** Aux graphistes de relever le défi pour que les deux s'allient.
- Les contenus textuels, notamment dans les médias d'information en ligne, sont d'un niveau de langue exigeant, et donc moins accessibles. En Belgique, un adulte sur dix a pourtant des problèmes de compréhension, pour des raisons diverses¹⁴⁹. **Il serait intéressant de plus largement diffuser des transpositions de contenus en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) :**



une méthode permettant de traduire un langage exigeant en langage compréhensible par tous·tes.

Pour le grand public non-concerné, l'accessibilité est mal comprise. Pour les entreprises médiatiques, elle semble accessoire. Son déploiement est pourtant primordial pour entre 10 et 15% de la population. Et malheureusement, c'est en brandissant le spectre des amendes pour non-respect des obligations (qui risquent de tomber à partir de 2025) que ces enjeux commencent à être pris en compte.



Pour aller plus loin

- L'ensemble des « **Web Content Accessibility Guidelines** ». w3.org
- L'ensemble des textes de lois relatifs à l'accessibilité en ligne. anysurfer.be
- **Le FALC, c'est quoi ?** Une vidéo informative proposée par Inclusion ASBL. vimeo.com



L'inclusion dans les entreprises médiatiques

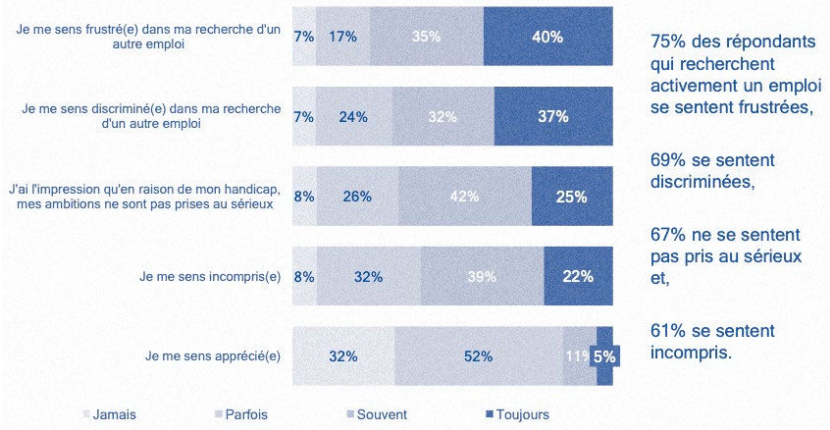
Chaque média, public ou privé, a la responsabilité de représenter l'audience le mieux possible. Mais relever ce défi semble impossible si les personnes en situation de handicap sont absentes des réunions de rédaction, des structures de production ou de diffusion médiatique. Les « ressources humaines » sont un facteur déterminant : la présence de personnes en situation de handicap dans les équipes exprime la manière dont l'industrie médiatique prend en considération ce segment de la population, tant pour les enjeux qu'il recouvre que pour les ressources qu'il constitue.

« Je fais de la radio. Pas que sur le handicap, mais je fais attention dans mes émissions à ne heurter aucune communauté. Par contre les autres animateurs ont parfois du mal à inclure les personnes en situation de handicap et c'est injuste. La personne en situation de handicap est citoyenne, paie ses impôts, écoute la radio, regarde la télé, lit la presse et a droit à ce que l'on pense un peu à elle. Je suis un grand auditeur et j'ai souvent l'impression que je n'existe pas quand j'écoute la radio. » Guillaume

Les handicaps entravent, de manière générale, l'accès à l'emploi. Une étude menée par la Fondation Roi Baudouin en 2024 (n = 991) montre que, bien que les personnes en situation de handicap attachent une grande importance au travail, leur inclusion dans le milieu professionnel reste largement insuffisante. Leur taux d'emploi s'élève à 41,1 %, comparé à 65 % pour les personnes sans handicap¹⁵⁰. L'enquête de la Fondation Roi Baudouin constate que les

personnes concernées appréhendent la recherche d'emploi, ressentent un manque d'adaptation de leur poste de travail ainsi que des tâches assignées et souhaitent disposer de plus de temps pour les accomplir¹⁵¹.

À quelle fréquence éprouvez-vous les sentiments ou les inquiétudes suivants lorsque vous cherchez un emploi ?



Fondation Roi Baudoin, *Enquête sur l'emploi des personnes en situation de handicap en Belgique*. 1^{er} mai 2024

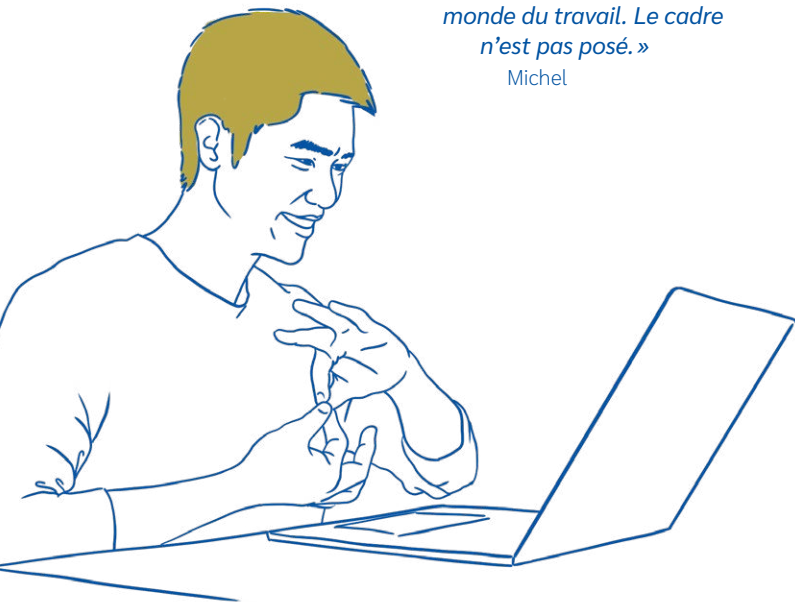
À la question « À quelle fréquence éprouvez-vous les sentiments ou les inquiétudes suivants lorsque vous cherchez un emploi ? », 40 % de répondant-es déclarent toujours se sentir frustré-es dans leur recherche d'un emploi et 37 %



indiquent se sentir discriminé-es. **Il est essentiel de créer un environnement professionnel plus équitable en commençant par des pratiques de recrutement.**

« Le gros manque qu'il y a pour moi c'est qu'on ne prépare pas les collègues qui entourent la personne handicapée. Et donc on arrive dans une situation de rejet parfois. Parfois par bêtise, par ignorance, par peur, par phobie. Et les comportements agressifs n'encouragent pas les personnes handicapées à rejoindre le monde du travail. Le cadre n'est pas posé. »

Michel



Offrir un lieu de travail inclusif implique de mettre en place des politiques et des pratiques qui permettent à chaque employé-e de contribuer pleinement, quel que soit son handicap. Les employeur-euses d'entreprises médiatiques doivent s'engager à adapter les postes de travail, offrir des formations spécifiques afin de sensibiliser l'ensemble du personnel aux enjeux de l'inclusion et éviter ainsi des discriminations, souvent inconscientes. Il est crucial d'élargir la compréhension du handicap et des enjeux qui l'entourent. Ensuite, des « ajustements raisonnables » sont à mettre en place dès l'étape de l'entretien : ouvrir la possibilité de mener l'entretien en ligne, dialoguer avec la personne envisagée pour le poste avec clarté afin que toutes les parties soient au clair sur les attentes, les besoins d'accompagnement ou d'outils de communication supplémentaires.

Mais c'est surtout une démarche proactive et un changement de perspective qui permettra aux campagnes de recrutement d'atteindre un plus grand nombre de candidat-es potentiel-les. Il est crucial de promouvoir une culture d'entreprise où le respect et l'acceptation des différences sont valorisés pour s'assurer que des employé-es en situation de handicap puissent être pleinement elles ou eux-mêmes. **En favorisant l'inclusion, les entreprises ne se contentent pas de respecter leurs obligations légales. Elles bénéficient également de perspectives variées et de talents uniques, enrichissant ainsi leur programmation et leur capacité à innover.** Cette démarche proactive peut aussi passer par un engagement prononcé contre les discriminations que subit le personnel en situation de handicap : l'accessibilité des espaces privés, publics ou des transports en commun est une cause qui sert l'efficacité du travail des équipes. Il peut aussi s'agir d'être clairement au côté des journalistes lorsqu'ils et elles subissent des discriminations, notamment dans le cadre de leur travail¹⁵².



Qu'est-ce qu'un « aménagement raisonnable » ?

Le site handicap.brussel définit l'aménagement raisonnable comme une *« adaptation de l'environnement d'une personne en situation de handicap, afin de permettre à cette personne d'évoluer de la façon la plus autonome possible dans cet environnement précis¹⁵³ »*. Le déploiement par l'employeur d'un aménagement pour l'un-e de ses collaborateur-rices est une obligation entérinée par la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. *« Le refus d'un aménagement raisonnable est considéré comme une discrimination et est donc condamnable au regard des lois anti-discrimination »*. Unia précise de son côté que *« le caractère raisonnable est apprécié sur la base du coût, de la fréquence et de la durée d'utilisation, des répercussions sur l'organisation, sur la personne en situation de handicap et sur l'environnement, sur l'absence d'alternatives équivalentes... »* Il est crucial de ne pas se réfugier dans les zones d'ombres de cette appréciation pour justifier son inaction en matière de recrutement inclusif.



Conseils pour une meilleure inclusion dans les médias

- Implémenter des mécanismes de *monitoring* répondant à l'égalité des personnes en situation de handicap et au manque de représentation de ces personnes dans les médias en collectant régulièrement des statistiques.
- Assurer et améliorer l'accessibilité du contenu médiatique pour les personnes handicapées, la participation et la croissance dans le secteur des médias : Veiller à ce que le média choisi soit accessible à tous·tes : textes alternatifs, descriptions visuelles, sous-titres, interprétation en langage gestuel.
- Créer des milieux de travail inclusifs et favorables pour les professionnel·les des médias en situation de handicap et adopter des pratiques de recrutement et de management inclusives ainsi que des formations pour le personnel.
- Intégrer l'égalité des personnes handicapées dans les lois imposées sur les médias (le contrat de gestion de la RTBF notamment) et les processus décisionnels.



Pour aller plus loin

- Afin d'assurer l'inclusion pleine et égale des talents sourds, handicapés et/ou neurodivergents, derrière et devant la caméra, le TV Access Project a produit un ensemble de lignes directrices et de principes simples que toute organisation du secteur peut adopter.
bbc.co.uk
- La BBC s'est dotée de lignes directrices pour inclure les personnes handicapées dans leurs rangs et dans les contenus diffusés.
[diversity-inclusion-commissioning-guidelines-bbc-content.pdf](#)
- ***Que sont les aménagements raisonnables ?*** Un éclairage d'Unia.
unia.be

Les médias associatifs et web pour combler le vide

Les médias traditionnels n'offrant que des représentations rares, incomplètes ou erronées, **les personnes en situation de handicap se tournent vers les médias associatifs et les plateformes web (podcast, blogs, réseaux sociaux...)** pour **s'approprier leur propre narration**. Cette prise de parole est

un acte nécessaire. Il permet de combler un vide et de créer une voix collective. Les réseaux sociaux, en particulier, jouent un rôle essentiel en offrant un espace accessible, où les minorités peuvent partager leurs histoires, construire des communautés solidaires, et créer des échanges qui transcendent les frontières physiques et géographiques.

Les réseaux sociaux facilitent la sensibilisation et la mobilisation. Ils ouvrent la voie à une inclusion véritable et à des discours authentiques, portés par celles et ceux qui vivent ces réalités au quotidien et adressés à une audience constituée, notamment, des personnes concernées. **Cette distance prise à l'égard des médias**



mainstream doit encourager ces derniers à revoir leur copie et adapter leurs stratégies de production afin d'entrer en écho avec leur public en situation de handicap.

« Les médias sociaux me permettent d'entrer en contact avec d'autres personnes qui partagent leur vie et leurs expériences en ligne. Qu'il s'agisse d'une vidéo de cuisine, d'un tutoriel de maquillage ou simplement d'une journée dans la vie de quelqu'un, les médias sociaux sont pour moi un moyen accessible d'apprendre, de faire des recherches et d'avoir un sentiment d'appartenance. » Alicia Chenier¹⁵⁴

Liste non exhaustive de médias indépendants, recommandés par nos expert-es :

- **La Handithèque** est une chaîne de courtes vidéos autour de la thématique du handicap : mini-biographie d'une personnalité, l'explication d'un concept, récit d'un moment-clé dans l'Histoire de la lutte ou encore zoom sur un phénomène/sujet d'actualité. youtube.com/@handitheque
- **Petite Mu** est un média sur les handicaps invisibles qui sensibilise à une société plus inclusive. instagram.com/petite.mu
- **Médiapi** est le seul média où l'information est produite par des journalistes professionnels sourds. instagram.com/mediapi
- **Compassion** est un podcast réalisé par Chiara Kahn qui invite des personnes concernées par le handicap à raconter leur histoire pour informer sur leur condition mais aussi sur leur vie quotidienne, notamment dans leur rapport aux autres. audioblog.arteradio.com

- Mathilde est une artiste et autrice qui tient le compte Instagram [@lavieacroquer](https://www.instagram.com/lavieacroquer) [instagram.com/lavieacroquer](https://www.instagram.com/lavieacroquer)
- **Les Dévalideuses** est un collectif handi-féministe qui publie des articles sur les enjeux antivalidistes. lesdevalideuses.org
- La **collective F.R.i.D.A** est sur Instagram: [instagram.com/collectivefrida](https://www.instagram.com/collectivefrida)
- Le travail militant que l'autrice **Charlotte Puisseux** fait aussi sur Instagram [instagram.com/chapuisseux](https://www.instagram.com/chapuisseux)
- **elijah.k.djae** parle de l'intersection entre le validisme et le racisme sur son compte [Instagram](https://www.instagram.com/elijah.k.djae) ou son blog [Kriptique](https://www.kriptique.com).
- **La Caméléon**, influenceuse belge qui parle notamment d'autisme, TDAH et de Syndrome Gilles de la Tourette. Instagram: [@newcameleon](https://www.instagram.com/newcameleon) TikTok: [@la.cameleon](https://www.tiktok.com/@la.cameleon)
- **Bleuet atypique** propose des ponts entre neurotypiques et autistes. [youtube.com](https://www.youtube.com/channel/UC...)
- **Rolling News** est un blog d'information indépendant qui aborde questions sociales, de santé publique, d'accessibilité, et d'environnement. [rollingnews.be](https://www.rollingnews.be)
- **Handicap.fr** propose de l'information et des services sur les handicaps. [handicap.fr](https://www.handicap.fr)



Les réseaux sociaux comme outil de communication améliorée et alternative (CAA)

Les réseaux sociaux, comme Instagram, Facebook, Snapchat ou Threads, deviennent de véritables alternatives à la parole. Grâce à leurs formats visuels et textuels, souvent concis, parfois aidés d'une intelligence artificielle générative, ils rendent l'interaction plus fluide et intuitive. **Ils offrent une solution accessible pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés avec le langage tout en étant pleinement acceptés socialement.** En quelques « clics », on peut poser des questions, montrer de l'intérêt, ou offrir de l'aide. Ces plateformes créent ainsi une communication plus inclusive, où chacun·e peut s'exprimer à son rythme, sans barrières.



S'exprimer en ligne, c'est aussi s'exposer à des violences

Quand on fait partie d'une minorité, être visible sur les réseaux sociaux entraîne un coût d'expression élevé¹⁵⁵. Les violences sont plus fréquentes, qu'il s'agisse de harcèlement, de discours haineux ou d'attaques personnelles. Cela soulève des questions importantes sur la sécurité et l'inclusivité des plateformes en ligne. Pour que les réseaux sociaux soient un espace plus accueillant pour les minorités, il est nécessaire de mettre en place des systèmes de modération rigoureux. **Les créateur·ices de contenu, les médias, les plateformes et les communautés d'internautes doivent œuvrer pour assurer une modération efficace et créer un environnement en ligne plus inclusif.**

En parallèle, une sensibilisation aux différents types de handicaps doit être encouragée à l'échelle de la société. Plus les internautes seront informé·es et éduqué·es sur ces réalités, plus les interactions en ligne deviendront respectueuses. Par ailleurs, l'éducation aux médias doit permettre à chacun·e d'apprendre à naviguer dans le monde médiatique de manière éclairée. Savoir gérer sa vie privée, comprendre les dynamiques des interactions sociales, appréhender la publicité et la consommation en ligne sont des compétences essentielles pour évoluer sereinement dans cet univers, qu'on soit ou non en situation de handicap.



SOCIÉTÉ, MÉDIAS ET VALIDISME



*Restons zen,
mais déterminée!*

Conclusion

Invisibilisation

Selon les chiffres du second quadrimestre 2024¹⁵⁶, **les personnes en situation de handicap représentent 0,5 % de la visibilité totale à la radio et la télévision et un peu plus d'1% des contenus des réseaux sociaux. Malgré des discours volontaristes plus marqués, ce taux stagne depuis plusieurs années. Il démontre à lui seul la nécessité de mettre en place des politiques plus efficaces et de sensibiliser davantage à l'importance de l'inclusion de tous·tes.** En outre, la plupart des contenus représentant les personnes handicapées sont consacrés aux handicaps visibles plutôt qu'aux handicaps invisibles tels que les neuro-divergences ou de nombreuses maladies chroniques. CAP48 et les Jeux paralympiques constituent des éclairages médiatiques soudains qui s'estompent voire s'éteignent le reste du temps. La population concernée par les handicaps ne bénéficie pas d'une représentation continue et équitable.

Inspiration

Les personnes en situation de handicap ont besoin de « rôles modèles » valorisées dans les contenus médiatiques dont elles constituent (aussi) l'audience : des figures auxquelles pouvoir s'identifier parce qu'elles œuvrent à des évolutions de société, excellent dans leur discipline professionnelle ou artistique. **C'est aux éditeur·rices, scénaristes et journalistes d'impliquer des personnes en situation de handicap dans les contenus qu'ils et elles proposent, et pas en permanence les mobiliser « pour » leur handicap.**



Mais ce dont les personnes en situation de handicap n'ont pas besoin, c'est que leurs vécus soient exploités pour inspirer les personnes valides, pour que leurs handicaps ou les défis à relever soient instrumentalisés pour faire du clic et provoquer l'admiration des audiences valides. Cette sensationnalisation du handicap contribue à le renvoyer hors de la norme, à objectifier les personnes concernées et à mettre une forme de pression sur leurs épaules. **Profondément validiste, « l'inspiration porn » doit être évacuée des réflexes de production d'un sujet traitant des handicaps.**

*« Ce que les médias aiment bien, c'est le témoignage.
Le problème, c'est qu'on ne va pas contextualiser
la situation et du coup on va masquer
une oppression globale. »*

Justine Pecquet – Les Dévalideuses



Recherche

L'exploration nécessaire à la rédaction de la présente brochure rejoint le constat des intervenant·es rencontré·es et interviewé·es : les ressources manquent, les recherches poursuivies en francophonie tant par les secteurs académiques que médiatiques sont rares et ne bénéficient que d'un faible intérêt public et médiatique. **Il est nécessaire de déployer une vaste réflexion sur la manière dont les médias peuvent contribuer à l'inclusion sociale des personnes handicapées et sur la manière dont ils doivent en appréhender les enjeux.**

Cyborgisation

Nos médias affectionnent les innovations technologiques parfois sidérantes permettant de compenser un handicap pour faire du sport ou mener à bien les tâches quotidiennes. Ces « technosolutions » fascinent l'audience et convoquent sa curiosité pour une forme de transhumanisme presque science-fictionnel. Mais **le traitement médiatique de ces innovations doit être pris avec une certaine distance** : si elles représentent dans certains cas des outils extraordinairement utiles pour les personnes concernées, elles s'imbriquent aussi dans des dynamiques économiques. Certaines personnes handicapées, rencontrées dans le cadre de cette recherche, craignent que les technologies soient développées avec plus d'ardeur lorsqu'elles peuvent être déclinées « pour les valides », parce qu'elles génèrent du profit ou peuvent bénéficier à l'industrie de l'armement. La mise en lumière de certaines innovations masque par ailleurs l'ensemble des registres dans lesquels la recherche de solutions stagne. Elle prend aussi le risque de rendre « sensationnel » un vécu singulier auquel une machine apporte une réponse, occultant d'autres situations perpétuellement confrontées aux discriminations.

« Il y a ces sujets sur les exosquelettes pour les paraplégiques. On en parle beaucoup parce que la plupart des paraplégiques ont perdu leurs jambes suite à un accident. Ils ont été valides et donc il faut tout faire pour les remettre debout. Alors que moi je suis née comme ça, et il n'y a aucune recherche qui m'aide. » Anne

Tutoiement

Ça paraît anodin, mais c'est significatif de la considération sociétale pour les personnes en situation de handicap : elles sont fréquemment tutoyées dans les médias d'information, ou nommées par leur simple prénom. C'est un phénomène également observé dans les sujets présentant des personnes minorisées en regard de leur genre, de leur âge, de leur origine sociale ou géographique. Jamais, pourtant, on ne tutoie dans les médias des personnalités blanches, valides, masculines et adultes. **Le tutoiement, c'est l'infantilisation. Et celle-ci se matérialise aussi, pour les personnes handicapées, lorsqu'on leur confisque la parole pour la donner à leurs proches,** leurs aidant-es ou leurs médecins. Il est central de reconnaître les personnes handicapées pour ce qu'elles sont : des personnes capables de formuler leurs aspirations et qui ont le droit de s'autodéterminer.

« Rien sur nous, sans nous ! »

Ce slogan, exploité dans le titre du livre de James I. Charlton¹⁵⁷ en 1998, est aujourd'hui partagé par l'ensemble des militances anti validistes. Il représente la pierre angulaire des aspirations des citoyen·nes en situation de handicap.



L'avoir à l'esprit pour toute initiative médiatique sur le sujet, c'est contrecarrer cette infantilisation historique des personnes handicapées.

Réalisme

La rencontre avec de nombreuses personnes en situation de handicap a révélé une tendance forte : nombre d'entre elles ne se retrouvent pas à l'écran et considèrent les représentations d'eux et elles-mêmes comme « irréalistes ».

« Dr House travaille même avec un handicap. Mais dans la vraie vie tu te fais refuser de partout. » Cassidy

Les récits que les médias produisent sur la thématique du handicap émergent dans le cadre contraignant d'un modèle économique : pour attirer l'attention, ils se doivent de mobiliser des histoires « extra-ordinaires ». **Dévoiler le quotidien des personnes handicapées pour mettre en lumière à la fois les difficultés et les moments de grâce est un défi que les industries médiatiques doivent relever.**

Crip

Trop souvent encore, les médias présentent les personnes en situation de handicap comme étant en prise avec une norme valide. Si le handicap d'une personne est tributaire du contexte social dans lequel elle évolue, c'est que la définition même du handicap est fluctuante. **Et si « handicap » et « validité » n'étaient pas des notions qui s'excluent l'une l'autre, mais un continuum, permettant une multitude d'identifications ?** Si chaque personne était « à la

fois valide et handicapée, mais à des degrés divers », comme le pense Charlotte Puiseux¹⁵⁸ ? Comme les *queer studies* déconstruisent la binarité du genre, n'est-il pas temps de déconstruire les identités « handicapée » et « valide » ?

« Les théories crip sont un mélange de disability studies et de théorie queer, qui prennent aussi un ancrage dans le concept d'intersectionnalité. Elles réfléchissent donc, à partir de la situation dite de handicap aux questions de croisements des identités¹⁵⁹. » Charlotte Puiseux

C'est en fait un travail que des militant-es handicapé-es mènent depuis les années 60 au sein de la lutte pour les droits civiques. On appelle cela le mouvement Crip. **Crip signifie « estropié, boiteux, infirme, invalide » en anglais. Un peu comme le mot queer, il s'agit d'une réappropriation par des personnes concernées d'un mot qui les stigmatise.** À la croisée des *disability studies* et des *queer studies*, le mouvement Crip interroge les multiples oppressions que vivent les personnes se trouvant au carrefour de différentes oppressions, comme être handicapé-e, LGBTQIA+ et racisé-e. Cette approche trop peu envisagée dans les médias traditionnels laisse sur la touche de nombreuses personnes. Minorités à plusieurs égards, l'impact de leur sous-représentation dans les médias est encore plus fort en termes d'estime de soi, de santé mentale et physique.

S'inspirer du mouvement Crip, c'est aussi questionner les normes que le handicap permet de repenser : les normes corporelles, les normes de genre, de sexualité, mais aussi les normes productivistes qui structurent notre société.

À qui profite le validisme ?

En introduction de cette brochure, Justine Pecquet (Les Dévalideuses) définissait le validisme comme un « système de domination » subi par les personnes en situation de handicap. Mais de quelle domination parle-t-on ? À quelle exploitation singulière expose le fait d'être en situation de handicap dans notre société ? Quel rôle jouent les médias à ce titre ?

Au ^{xix}^e siècle, Phineas Taylor Barnum fonde le cirque qui portera son nom. Son succès phénoménal inspire une vaste industrie du divertissement qui, au tournant du ^{xx}^e siècle, devient le creuset à la fois des zoos humains coloniaux et de l'industrie cinématographique. Barnum posait les jalons des spectacles dont on peut voir les échos dans la profusion des divertissements médiatiques modernes. Au cœur des attractions de l'époque : les freaks. **Désignées comme monstruosité, les personnes handicapées sont exploitées pour faire tourner les caisses enregistreuses.**

À l'époque des « monstres » et des « fous », avec le concours des cirques, des asiles et des cliniques, les personnes handicapées servaient à borner la norme humaine, à en incarner les frontières¹⁶⁰. Elles alimentaient malgré elles les normes sociales qui s'exerçaient avec violence sur l'ensemble de la population et en particulier sur celles et ceux qui subissaient les dominations : les femmes, les racisé-es, les minorités sexuelles...

Plus d'un siècle plus tard, la mise en spectacle ne recouvre plus une dynamique entièrement motorisée par la marginalisation. **Par un renversement de symboles remarquable, de repoussoirs, les personnes concernées par les handicaps semblent être devenues source d'inspiration.** Elles sont les héros et héroïnes de leur propre existence. Sans avoir disparue, la fascination pour les

« anomalies » semble s'être estompée avec le temps devant la reconnaissance du handicap comme une situation d'existence répandue dans les populations. Loin d'amener à perdre la dignité humaine, elle accompagne un plaidoyer pour l'accès à l'exercice des droits fondamentaux, très loin d'être acquis.

Cependant, les handicaps gardent une fonction sociale bien particulière. Leur exploitation culturelle et médiatique recouvre peut-être encore la même mécanique : celle qui consiste à encadrer ce qui est attendu d'une personne considérée comme valide. Le dépassement de soi, le destin d'exception, qui constituent le cœur narratif des récits médiatiques font des arts, des sports et de la vie quotidienne les espaces d'un héroïsme mis en scène pour les personnes valides. Non plus pour susciter la crainte ou la pitié, mais pour donner l'exemple à suivre. S'épanouir dans une vie sociale et affective en situation de handicap, alimente rarement les histoires remarquables mobilisées par les médias.

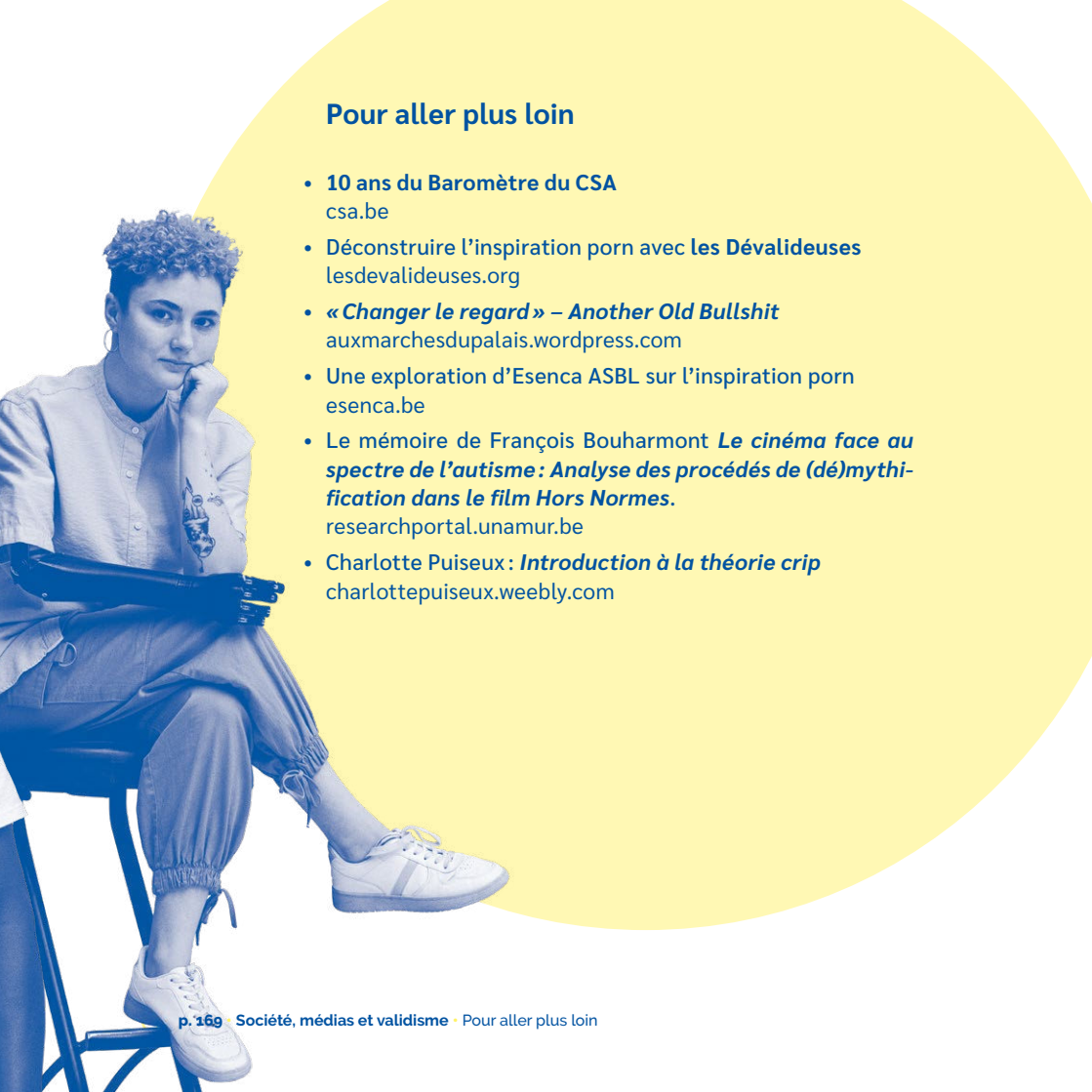
Pourtant, les personnes en situation d'handicap visible ou invisible, expriment à l'égard de la société et des représentations médiatiques un souhait central : celui d'être à la fois reconnues dans ses spécificités et considérées comme pas moins « normales », pour, surtout, de ne pas être exclues du monde culturel et social. Mais **s'il est un domaine qui semble finalement effacer l'invalidité et consacrer la « normalité », c'est bien celui du travail**. Contribuer à l'économie, produire de la valeur est la meilleure voie d'accès à la « normalisation ».

La couverture médiatique des handicaps relaie-t-elle une idéologie validiste au service d'une société capitaliste, productiviste et marchande dont le travail serait la vertu cardinale ? Une telle réduction ignorerait les contenus alternatifs qui émergent dans les fictions, mépriserait les authentiques élans solidaires et bienveillants, caricaturerait l'intérêt évident pour les prestations sportives ou artistiques, et prendrait pour cynisme toutes les initiatives qui relèvent de



l'inclusion. Plus simplement, **les médias constituent des espaces de luttes où s'affrontent de multiples perspectives.** L'idéologie validiste exerce une force d'inertie qui doit être vaincue.





Pour aller plus loin

- **10 ans du Baromètre du CSA**
csa.be
- Déconstruire l'inspiration porn avec **les Dévalideuses**
lesdevalideuses.org
- « *Changer le regard* » – *Another Old Bullshit*
auxmarchesdupalais.wordpress.com
- Une exploration d'Esenca ASBL sur l'inspiration porn
esenca.be
- Le mémoire de François Bouharmont *Le cinéma face au spectre de l'autisme : Analyse des procédés de (dé)mythification dans le film Hors Normes*.
researchportal.unamur.be
- Charlotte Puiseux : *Introduction à la théorie crip*
charlottepuiseux.weebly.com

RÉFÉRENCES

1. Toolbox Handistreaming, Unia, https://www.unia.be/files/Boite_à_outils_Handistreaming
2. Les Dévalideuses, le collectif féministe qui démonte les idées reçues sur le handicap, <https://lesdevalideuses.org>
3. Esenca asbl, <https://www.esenca.be>
4. Altéo asbl, <https://www.alteosasbl.be>
5. Vis à Vis asbl, <https://www.visavis.be/fr>
6. Mathias Crété, *Hand in cap: tous dans le même chapeau ? Le handicap ne peut-il plus être fruit du hasard ?* Dans Journal français de psychiatrie 2007/4 (n° 31), pages 11 à 13.
7. Définition du Larousse.
8. *Idem*
9. Manon Cools (Coordinatrice d'ESENCA), interview en ligne menée par Brieuc Guffens pour Média Animation le 5 juin 2024.
10. Conditions de reconnaissance, Service public fédéral Sécurité sociale, <https://handicap.belgium.be/fr/reconnaissance-de-votre-handicap/conditions-de-reconnaissance#Attestation-de-reconnaissance-de-votre-handicap>
11. *Faire reconnaître mon handicap ou solliciter une intervention auprès d'autres organismes*, Aviq, <https://www.aviq.be/fr/faire-reconnaitre-mon-handicap>
12. Plan d'action fédéral Handicap (2021 - 2024) , Service public fédéral Sécurité sociale, <https://socialsecurity.belgium.be/fr/publications/plan-d'action-federal-handicap-2021-2024>
13. Claire de Saint Martin, « Chapitre 2. Handicap et société », *La parole des élèves en situation de handicap*. Sous la direction de Saint Martin Claire. Presses universitaires de Grenoble, 2019, pp. 49-73.
14. *L'inclusion, qu'est-ce que c'est ?*, Inclusion asbl, <https://www.inclusion-asbl.be/inclusion-quest-ce-que-cest>
15. Philippe Courard, Secrétaire d'État aux personnes handicapées, dans *Handistreaming au niveau fédéral – Comment appliquer la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées ?*, Décembre 2013. <https://socialsecurity.belgium.be/sites/default/files/brochure-uncrpd-handistreaming-fr.pdf>
16. Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif, Nations Unies, <https://www.un.org/disabilities/documents/convention/convoptprot-f.pdf>
17. Service public fédéral Sécurité sociale, Plan d'action fédéral Handicap 2021-2024, <https://socialsecurity.belgium.be/sites/default/files/content/docs/fr/publications/handicap/handicap-plan-federal-2021-2024-fr.pdf>



18. La Wallonie adopte le «handistreaming», 01/07/2021. <https://www.wallonie.be/fr/actualites/la-wallonie-adopte-le-handistreaming>
19. D'où la folie est une insulte ? Page Facebook « D'où ? », <https://www.facebook.com/photo/?fbid=596297245268156&set=pcb.596297528601461>, <https://doulapage.com>
20. Média Animation, *Sexisme, médias et société*, Bruxelles, 2019. <https://media-animation.be/Sexisme-medias-et-societe.html>
21. Média Animation, *Racisme, médias et société*, Bruxelles, 2021. <https://media-animation.be/Racisme-medias-et-societe.html>
22. France Info, *Diagnostic différent selon le genre ou la couleur de peau : « Un fond de racisme et de sexisme inconscient lié à notre culture »*, estime l'auteur d'une étude, Paris, 12/01/2024. https://www.francetvinfo.fr/sante/soigner/diagnostic-different-selon-le-genre-ou-la-couleur-de-peau-un-fond-de-racisme-et-de-sexisme-inconscient-lie-a-notre-culture-estime-l-auteur-d-une-etude_6299175.html
23. Une étude de Kantar pour COM-ENT révèle la place encore marginale du Handicap dans la publicité, Kantar, 28 janvier 2022, <https://cdne.kantar.com/fr/actualites-presse/2022-kantar-pour-com-ent-etude-handicap-publicite>
24. 1988 McDonald's Commercial, <https://www.youtube.com/watch?v=8PkUDCYnGCY>
25. Apple's New Accessibility Ad Is Pure Joy to Watch, Muse by Clios, 1^{er} décembre 2022, <https://musebycli.io/health/apples-new-accessibility-ad-pure-joy-watch>
26. Publicité Guinness : *Basketball Friendship*, <https://www.youtube.com/watch?v=XGAzs-CVITQ>
27. *Le 9^e couloir* avec Laurent Chardard | Lacoste, <https://www.youtube.com/watch?v=z1jZdpoe-FAU>
28. TRAILER – *Ascend, Reframing Disability in the Outdoors*, The North Face, <https://www.youtube.com/watch?v=DwzCMw0vXOY>
29. Monte escalier Up, Hyseco Benelux, 2022 <https://www.youtube.com/watch?v=v-2jJEFEj8M>
30. Microsoft Xbox Adaptive Controller Super Bowl 2019 TV Commercial, <https://www.youtube.com/watch?v=CncTUQgRr8k>
31. The Innovations, Tommy Adaptiv, Tommy Hilfiger, <https://www.youtube.com/watch?v=UZJrYRl1EaU>
32. L'handicap, expliqué par des enfants, MACIF, https://www.youtube.com/watch?v=A3_vUWG-28sU&t=9s
33. Ellie Goldstein, model with Down syndrome, shines in Gucci campaign, Associated Press, <https://www.youtube.com/watch?v=t4D1kxFdcT4>
34. Adidas *L'impossible*, Ellie Goldstein, <https://www.youtube.com/watch?v=sY22Oy26r64>

35. Inclusive Model Agency London, ZEBEDEE, <https://www.zebedeetalent.com/uk/>
36. Levis 501 ad 1990 « Blind Man », <https://www.youtube.com/watch?v=ukWUdJENVOs>
37. Handicohésion – Publicité norvégienne sur le handicap - Embauchez des aveugles, <https://www.youtube.com/watch?v=rIw6FCXmnOA>
38. Nespresso Langue des Signes, <https://www.youtube.com/watch?v=V2rlf6mBhO0>
39. Biotherm Homme x Theo Curin, https://www.youtube.com/watch?v=KJes_1SQskc
40. Canadian Tire « Wheels », <https://www.youtube.com/watch?v=pFuwUiHo-W>
41. *The 19th FAB Awards: Maltesers – The Light Side of Disability*, https://www.youtube.com/watch?v=LHOtASe9_uM
42. *Jaguar F PACE | British Intelligence with Stephen Hawking*, <https://www.youtube.com/watch?v=b96dIPdfWLU>
43. *Comercial Promart Homecenter – The Perfect Daughter*, https://www.youtube.com/watch?v=ek99sl_KB94
44. Lino Ventura: opération Perce Neige, via INA.fr, 6 décembre 1965, <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/cpf86628431/lino-ventura-operation-perce-neige>, dans le monde anglo-saxon, Colin Farrell dont le fils est atteint du syndrome d'Angelman mène une action similaire.
45. *J'ai le rôle!*, Fondation Perce-Neige, 25 novembre 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=XAbckYbm2qw>
46. Plateau invité: Samuel Le Bihan à propos de l'autisme de sa fille, France Télévisions via INA. fr, 27 octobre 2018, https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/6317088_001_032/plateau-invite-samuel-le-bihan-a-propos-de-l-autisme-de-sa-fille
47. *Exclusif! Jamel Debbouze chante du Cabrel pour l'Agefiph*, Agefiph, 8 mars 2010, https://www.youtube.com/watch?v=jerVy_ocNEE
48. *Handicap international : Enfant*, via INA.fr, 1^{er} août 1998, <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/publicite/pub1230207064/handicap-international-enfant>
49. <https://www.youtube.com/watch?v=KgE05b3XpU>
50. <https://www.youtube.com/watch?v=vUnSgxSogTw&list=UU7SmJbBNXvpTQeaEbQei7vA&index=39>
51. *Association Perce-neige: aide aux handicapés mentaux*, 1^{er} septembre 1993, via INA.fr, <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/publicite/pub3774416020/association-perce-neige-aide-aux-handicapes-mentaux>
52. <https://www.youtube.com/watch?v=748sB-S9nEk>



53. *Trisomie 21: clip coup de poing pour mettre les préjugés KO*, handicap.fr, 19 mars 2024, <https://informations.handicap.fr/a-trisomie-21-clip-coup-de-poing-pour-mettre-les-pre-juges-ko-36447.php>
54. John Truby, *L'anatomie du scénario – Comment devenir un scénariste hors pair*, Neuilly-Sur-Seine, Michel Lafon, 2016, p. 104.
55. Joaquin Phoenix (maladie mentale) dans *Joker* de Todd Phillips en 2019, Eddie Redmayne (polyhandicap) dans *The Theory of Everything* de James Marsh en 2015, Colin Firth (locution) dans *The King's Speech* de Tom Hooper en 2010, Jamie Foxx (cécité) dans *Ray* de Taylor Hackford en 2004, Tom Hanks (handicap moteur) pour *Forrest Gump* de Robert Zemeckis en 1994, Daniel Day-Lewis (polyhandicap) dans *My Left Foot* de Jim Sheridan en 1989 et Dustin Hoffman (autisme) dans *Rain Man* de Barry Levinson en 1988.
56. Vincent Bresson, *Le «cripping up», ou le malaise des handicapés joués par des valides à l'écran*, Slate.fr, 14/12/2020. <https://www.slate.fr/story/197918/cinema-films-series-handicap-acteur-valide-cripping-up-probleme-discrimination-validisme>
57. *Id.*
58. « *Le test de Bechdel, ou test de Bechdel-Wallace, vise à mettre en évidence la sur-représentation des protagonistes masculins ou la sous-représentation de personnages féminins dans une œuvre de fiction.* » (Wikipedia)
59. Marina Carlos, *Je vais m'arranger – Comment le validisme impacte la vie des personnes handicapées*, Édition à compte d'auteur, 2020, p. 49.
60. Site personnel de Candy Ming, <https://candy-ming.net>
61. « *Henri* » ou la rencontre entre « deux solitudes » par Yolande Moreau, RTBF, 3 décembre 2013, <https://www.rtbf.be/article/henri-ou-la-rencontre-entre-deux-solitudes-par-yolande-moreau-8148946>
62. Si Pascal Duquenne, l'acteur atteint de trisomie du 8^e jour, est un des seuls acteurs belges à avoir reçu une Palme d'Or à Cannes, sa carrière n'a jamais réellement décollé, mis à part quelques rôles dans d'autres films de Van Dormael et présences dans la publicité.
63. Ryan O'Connell: "I was born into an ableist hellhole", The Guardian, Ryan Gilbey, 25 mai 2021, <https://www.theguardian.com/tv-and-radio/2021/may/25/ryan-oconnell-i-was-born-into-an-able-ist-hellhole>
64. *10 ans du Baromètre du CSA: un peu plus de femmes, une diversité qui stagne ou régresse dans les médias*, CSA Belgique, 2021, <https://www.csa.be/117734/10-ans-du-barometre-du-csa-un-peu-plus-de-femmes-une-diversite-qui-stagne-ou-regresse-dans-les-medias/>

65. 23 % des personnes avec un handicap ont un emploi, Statbel, 2017, <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/23-des-personnes-avec-un-handicap-ont-un-emploi>
66. Grégory Plesse, « J'ai testé les transports en commun en fauteuil roulant », Le Parisien, le 3 octobre 2016, <https://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/transports/j-ai-teste-les-transports-en-commun-en-fauteuil-roulant-03-10-2016-6171273.php>
67. Frédéric Feller, *Malgré son handicap, Lauanna va passer son permis de conduire*, TV Lux, 13 mars 2024, https://www.tvlux.be/video/info/societe/malgre-son-handicap-lauanna-va-passer-son-permis-de-conduire_45273.html
68. INTERVIEW – Samuel Le Bihan : « Ma fille autiste m'a appris à aimer », Gala, le 16 octobre 2020, https://www.gala.fr/Lactu/news_de_stars/interview-samuel-le-bihan-papa-dune-fille-autiste-elle-ma-appris-a-aimer_457035
69. Stéphanie Davoigneau, *Josef Shovanec, au pays du syndrome d'Asperger*, TF1, 30/12/2018, journaliste.
70. Julie Dachez, *Dans ta bulle ! Les autistes ont la parole : écoutons-les*, éditions Marabout, 2021.
71. « Je suis autiste » : quand des internautes atteints de troubles autistiques répondent à François Fillon, France Info, 6 mars 2017, https://www.francetvinfo.fr/politique/francois-fillon/affaires-fillon/jesuisautiste-quand-les-internautes-atteints-de-troubles-autistiques-repliquent-a-francois-fillon_2083483.html
72. Cassandre Rogeret, *#schizo : le nouvel hashtag (insulte) à la mode ?*, 23 mars 2019, Handicap.fr, <https://informations.handicap.fr/a-schizo-hashtag-insulte-mode-11694.php>
73. Alexis Delafontaine, *Élections européennes : avec Céline Imart, numéro 2 de la liste LR, la droite investit le terrain agricole*, 19 février 2024, Europe1, <https://www.europe1.fr/politique/elections-europeennes-avec-celine-imart-numero-2-de-la-liste-lr-la-droite-investit-le-terrain-agricole-4231554>
74. Martin Buxant, *Un mardi, un parti : l'Open VLD, parti du Premier ministre, a un électorat à reconquérir*, 9 avril 2024, RTL Info, <https://www.rtl.be/actu/belgique/politique/un-mardi-un-parti-lopen-vld-parti-du-premier-ministre-un-electorat-reconquerir/2024-04-09/article/656635>
75. Kering, *le canard boiteux du secteur du luxe en bourse ?*, 26 avril 2023, L'Echo, <https://www.lecho.be/les-marches/actu/actions-bourses-etrangees/kering-le-canard-boiteux-du-secteur-du-luxe-en-bourse/10463526.html>
76. Fabienne Ducobu, *SAJ/SPJ – les délégués dénoncent leur réalité*, 27 juin 2023, Tele MB, <https://www.telemb.be/actu/sajspj-les-delegues-denoncent-leur-realite/32992>



77. *Nain politique, autiste: lorsque le handicap est une insulte*, 23 janvier 2021, Handicap.fr, <https://informations.handicap.fr/a-nain-politique-autiste-lorsque-handicap-insulte-30075.php>
78. *Id.*
79. « Invalide » ne s'utilise que dans le domaine du travail et ne concerne pas nécessairement le handicap.
80. Mélanie Rostagnat, *Le quotidien de Rachel, jeune autiste de 17 ans*, Le Figaro TV, 2015, YouTube, <https://www.youtube.com/watch?v=kHEuNI5DKDY>
81. *Une erreur de diagnostic l'a cloué dans un fauteuil roulant pendant 43 ans*, 25 septembre, 2016, Le Point, https://www.lepoint.fr/insolite/une-erreur-de-diagnostic-l-a-cloue-dans-un-fauteuil-roulant-pendant-43-ans-25-09-2016-2071242_48.php#11
82. Heather M. Jones, *Non, je ne me sens pas « clouée dans mon fauteuil roulant »*, c'est lui qui m'a libérée de mon handicap, 12 août 2018, Huffingtonpost, https://www.huffingtonpost.fr/life/article/non-je-ne-me-sens-pas-clouee-dans-mon-fauteuil-roulant-c-est-lui-qui-m-a-liberee-de-mon-handicap_129045.html
83. « Sept à Huit » : cloués sur un fauteuil roulant après un accident, ils tentent de se reconstruire, 27 octobre 2021, TF1 INFO, <https://www.tf1info.fr/societe/video-replay-tf1-sept-a-huit-cloues-sur-un-fauteuil-roulant-apres-un-accident-ils-tentent-de-se-reconstruire-2199913.html>
84. Caroline Viatour, *La Wanzoise Elia Fontaine en campagne contre le handicap avec Autumn, le nouveau personnage Lego*, 2 février 2023, L'Avenir, <https://www.lavenir.net/regions/huy-waremme/wanze/2023/02/08/la-wanzoise-elia-fontaine-en-campagne-contre-le-handicap-avec-autumn-le-nouveau-personnage-lego-7L2BVIL3YZHGH1YNWKGJJJK3PJM/>
85. Victoria Belz, *Leçons de vie: un film documentaire sur 6 personnes qui ont dépassé leur handicap*, 10 mars 2014, Huffinfntonpost.fr, https://www.huffingtonpost.fr/life/video/lecons-de-vie-un-film-documentaire-sur-6-personnes-qui-ont-depasse-leur-handicap_41167.html
86. Edwige Grolleau, « Une leçon de vie garantie »... Atteint de trisomie 21, un jeune apprenti décroche des stages grâce à un message sur les réseaux sociaux, 16 février 2024, ladepeche.fr, <https://www.ladepeche.fr/2024/02/16/atteint-de-trisomie-21-un-jeune-apprenti-decroche-des-stages-grace-a-un-message-sur-les-reseaux-sociaux-11769041.php>
87. Charlotte Puiseux, *De chair et de fer*, Éditions la Découverte, 2022.
88. *Handicapé après un accident de moto, le Sarthois s'emploie à « tout reconstruire »*, Le Maine Libre, 5 octobre 2023, <https://www.ouest-france.fr/sante/handicaps/temoignage-handicape-apres-un-accident-de-moto-le-sarthis-semploie-a-tout-reconstruire-06218f62-628f-11ee-b8f1-b914d887026d>

89. Claire Sardain, « *On peut être heureux en fauteuil* », devenu paraplégique après un accident de voiture, il élève 300 porcs noirs dans le Gers, [francetvinfo.fr](https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/gers/auch/temoignage-on-peut-etre-heureux-en-fauteuil-devenu-paraplegique-apres-un-accident-de-voiture-il-eleve-300-porcs-noirs-dans-le-gers-2896901.html), 28 décembre 2023, <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/gers/auch/temoignage-on-peut-etre-heureux-en-fauteuil-devenu-paraplegique-apres-un-accident-de-voiture-il-eleve-300-porcs-noirs-dans-le-gers-2896901.html>
90. Odile Leherter, « *Elle a une volonté de fer* » : Lola dépasse son handicap et réussit ses examens de sixième *Comptabilité*, RTBF Actus, 25 juin 2024, <https://www.rtbf.be/article/elle-a-une-volonte-de-fer-lola-depasse-son-handicap-et-reussit-ses-examens-de-sixieme-comptabilite-11394706>
91. *Travail et handicap : au bon vouloir des entreprises*, RTBF Actus, 4 août 2024, <https://www.rtbf.be/article/travail-et-handicap-au-bon-vouloir-des-entreprises-11415465?action=check-site-terms>
92. Campagne Handicap et emploi, l'AVIQ, <https://www.aviq.be/fr/sensibilisation-et-promotion/campagnes-de-communication/handicap-et-emploi>
93. *Les aménagements raisonnables dans l'emploi : travailler avec un handicap*, UNIA, Bruxelles, 2023, https://www.unia.be/files/Webpublicatie_Les_am%C3%A9nagements_raisonnables_dans_l'emploi_-_travailler_avec_un_handicap.pdf
94. *Emploi des personnes en situation de handicap : les lignes bougent, mais il reste encore beaucoup à faire*, RTBF Actus, 24 juin 2024, <https://www.rtbf.be/article/emploi-des-personnes-en-situation-de-handicap-les-lignes-bougent-mais-il-reste-encore-beaucoup-a-faire-11395284>
95. Julien Bialas & Louis Van Ginneken, *L'horreur statistique*, Médor (medor.coop), 14 février 2023, <https://medor.coop/nos-series/accident-du-travail-un-fatalite/episodes/l-horreur-statistique-construction-manutention-titres-services/>
96. Stanislas du Guerny, *Kerostin Mobility invente le fauteuil roulant qui monte les escaliers*, Les Echos, 17 juin 2019, <https://www.lesechos.fr/pme-regions/innovateurs/kerostin-mobility-invente-le-fauteuil-roulant-qui-monte-les-escaliers-1029674>
97. E. Dal'Secco, *Prototypes handicap des hackathons : servent-ils vraiment ?*, Handicap.fr, 2 juillet 2024, <https://informations.handicap.fr/a-prototypes-handicap-des-hackathons-servent-ils-vraiment-36891.php>
98. « *Faire le fou. L'art des bouffons dans l'Europe moderne* », Appel à contribution, Calenda, publié le mardi 30 janvier 2024. <https://doi.org/10.58079/vpo2>
99. Le film est aujourd'hui dans le domaine public et disponible ici : https://archive.org/details/Freaks1932_201812



100. À la question « *le sketch sur les handicapés de Patrick Timsit ça vous fait rire ?* », Guillaume Bats répondra « *oui mais il a oublié un truc Patrick Timsit c'est qu'il est pas handicapé* »
101. *Autisme et imprévu* - Laura Lane, <https://www.youtube.com/watch?v=C6j3AAEJuYI>
102. *The Undateables series 4, "hilarious highlights"*, <https://www.youtube.com/watch?v=p4D-h2ICB45s>
103. Maï Paulus, *La télé réalité : un moyen pour déconstruire les stéréotypes ?*, ASPH, 2018. <https://www.esenca.be/wp-content/uploads/2021/02/Analyse-ASPH-15-2018-teleréalité-et-handicap.pdf>
104. Mitt Homan, *Lee Ranaldo et le Wild Classical Music ensemble s'offrent une jeunesse sonique*, Gonzai, 23/03/2023. <https://gonzai.com/lee-ranaldo-et-le-wild-classical-music-ensemble-soffrent-une-jeunesse-sonique/>
105. La « S » Grand Atelier asbl, <https://lasgrandatelier.be/contact/>
106. Nicolas Alsteen, *Handicap et scène musicale: de l'anormal à l'extraordinaire*, Bruxelles, L'Écho, 08/10/2022. <https://www.lecho.be/culture/musique/handicap-et-scene-musicale-de-l-anormal-a-l-extraordinaire/10418857.html>
107. Vivacité, *Les « Choolers Division » : un groupe pas comme les autres...* RTBF, 12/12/2018. <https://www.rtb.be/article/Les-choolers-division-un-groupe-pas-comme-les-autres-10096465>
108. Régulièrement aussi appelés parasports.
109. *Égalité et diversité - Illustration au travers de la programmation sportive*, 2023, <https://www.csa.be/rtbf-2023-egalite-et-diversite-illustration-au-travers-de-la-programmation-sportive/>
110. *Paris 2024 set for record Paralympic coverage IPC*, 28 août 2024, <https://www.paralympic.org/paris-2024/news/paralympic-coverage>
111. Mais malgré les avis du CSA en ce sens, l'arrêté n'est plus mis à jour depuis 2004. Avis 2019 : nouvelle liste des événements d'intérêt majeur, CSA, 27 novembre 2019, <https://www.csa.be/document/avis-2019-nouvelle-liste-des-evenements-dinteret-majeur>, Arrêté fixant la liste d'événements d'intérêt majeur et leurs modalités de diffusion, 8 juin 2004, <https://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2004/06/08/2004202332/justel>
112. *La représentation du parasport dans les programmes télévisés*, Arcom, 28 septembre 2023, <https://www.arcom.fr/nos-ressources/etudes-et-donnees/mediatheque/la-representation-du-parasport-dans-les-programmes-televises>
113. *Égalité et diversité - Illustration au travers de la programmation sportive*, op. cit.

114. *Fédération française Handisport: tennis de table à Abbeville*, JT FR3 Picardie, 10 février 1990 via INA, <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/amc9002272372/federation-fran-aise-handisport-tennis-de-table-a-abbeville>
115. Robin Guyot et Anne Marcellini, *L'évolution des représentations télévisuelles des athlètes paralympique*, Corps, 2024, <https://shs.cairn.info/revue-corps-2024-1-page-339?lang=fr&-tab=premieres-lignes>
116. *Quel regard sur le handisport à la télévision ?*, INA.fr, 29 mars 2018
117. *Le Comité International Paralympique (IPC)*, <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/cpf04008109/la-joie-par-le-sport>
118. Sabrina Champenois, *Jeux paralympiques 2024: Teddy Riner qualifie les para-athlètes de «super-héros» et se prend un ippon*, 22 août 2024, Libération, https://www.liberation.fr/sports/jeux-olympiques/jeux-paralympiques-2024-teddy-riner-qualifie-les-para-athletes-de-super-heros-et-se-prend-un-ippou-20240822_3QGMORH3IBFW7NLH4SPL54LI6Q/
119. *We're The Superhumans | Rio Paralympics 2016 Trailer*, 2016, Channel Four, <https://www.youtube.com/watch?v=locLk3aYlk>
120. Ronald J. Berger (2008) cité par Robin Guyot et Anne Marcellini, op. cit.
121. *One Of The Most Inspiring Ads Ever - London Paralympics*, 2013, <https://www.youtube.com/watch?v=4PUJbWBIOUs>
122. P. David Howe and Carla Filomena Silva, *The cyborgification of paralympic sport*, *Mov Sport Sci/Sci Mot*, 97, 2017
123. *NousLe15*, Paralympic Games, 19 août 2021, <https://www.youtube.com/watch?v=gHCDvd-CaJhl>
124. *Discours officiel de Tony Estanguet*, Paris 2024, 28 août 2024, <https://presse.paris2024.org/actualites/discours-officiel-de-tony-estanguet-prononce-lors-de-la-ceremonie-douverture-des-jeux-paralympiques-de-paris-2024-d24bd-e0190.html>
125. *Les Jeux Olympiques et Paralympiques en même temps, c'est possible ?*, CIP, <https://olympics.com/fr/paris-2024/information/les-jeux-olympiques-et-paralympiques-en-meme-temps>
126. *La représentation du parasport dans les programmes télévisés*, Arcom, op. cit. p. 21.
127. *Ibidem*. p. 5.
128. *Idem*.
129. Marianne Leroux, *Jeux paralympiques 2024: quels sont les handicaps non représentés ?*, 28 août 2024, <https://www.tf1info.fr/jeux-olympiques/jeux-paralympiques-2024-a-paris-quels-sont-les-handicaps-non-representes-trisomie-2316658.html>
130. *Rapport annuel RTBF 2021*, p. 76, <https://rapportannuelrtbf.be>



131. Pierre Bienvault, *Sans Jerry Lewis, le Téléthon n'aurait jamais existé*, La Croix, 21 août 2017, <https://www.la-croix.com/Culture/Sans-Jerry-Lewis-Telethon-naurait-jamais-existe-2017-08-21-1200870959>
132. Celle du comédien Benjamin Vandewalle d'*Un p'tit truc en plus*, animateur avec son frère David de la page Instagram Duotricomique, venu témoigner de son parcours à l'occasion de la soirée CAP48 du 15 octobre 2023 <https://www.instagram.com/duotricomique>
133. Paul K. Longmore, *The Cultural Framing of Disability: Telethons as a Case Study*, PMLA, vol. 120, no. 2, 2005, pp. 502-08. Notre traduction.
134. *La campagne de CAP48 fait-elle trop de bruit ?*, Louis Monaux, RTBF, Inside, 30 septembre 2022, <https://www.rtb.be/article/la-campagne-de-cap-48-fait-elle-trop-de-bruit-11076531>
135. *Autisme: Ne parlez plus de nous sans nous, merde!*, Collectif Autiste de Belgique, 1er avril 2023, <https://collectifautiste.be/2024/04/01/autisme-ne-parlez-plus-de-nous-sans-nous-merde/>
136. Henri Maler, *Le droit à l'information, ses conditions et ses conséquences*, Savoir/Agir, vol. 30, no. 4, 2014, pp. 113-119.
137. Nations Unies, *Convention relative aux droits des personnes handicapées*, 13/12/2006. <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-persons-disabilities>
138. Nations Unies, *La Déclaration universelle des droits de l'homme*, 10/12/1948. <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>
139. Le CSA, *Accessibilité des programmes : l'écart se creuse entre les médias*, 28/02/2024. <https://www.csa.be/123974/accessibilite-des-programmes-lecart-se-creuse-entre-les-medias/>
140. *Ibid.*
141. Le CSA, *Accessibilité : le CSA sanctionne AB3*, 22/03/2024. <https://www.csa.be/124078/accessibilite-le-csa-sanctionne-ab3/>
142. Le CSA, *Charte relative à la qualité des mesures d'accessibilité à destination des personnes en situation de déficience sensorielle*. <https://www.csa.be/wp-content/uploads/2019/12/CHARTE-ACCESSIBILITE-26112019.pdf>
143. Alain Lallemand, *Médias: l'audiodescription pour les malvoyants, un vrai défi pour la RTBF*, Bruxelles, Le Soir, 11/08/2022.
144. EQLA, *L'audiodescription en FWB: « Trop confidentielle, inégale et souvent inadaptée »*, 11/12/2023. <https://eqla.be/plateforme-audiodescription-wallonie-bruxelles-confidentielle-inegale-inadaptee/>

145. <https://www.la-perche.be/>
146. <https://www.anysurfer.be/fr>
147. Belgian Web Accessibility, *Six « quickwins » pour gagner en accessibilité*, 06/09/2023. <https://accessibility.belgium.be/fr/actualites/six-quickwins-pour-gagner-en-accessibilite>
148. <https://www.anysurfer.be/fr>
149. Inclusion ASBL, *Le FALC, c'est quoi ?*, 2024. <https://vimeo.com/951495118>
150. RTBF La Première, *Emploi des personnes en situation de handicap : les lignes bougent, mais il reste encore beaucoup à faire*, 26/06/2024. <https://www.rtbf.be/article/emploi-des-personnes-en-situation-de-handicap-les-lignes-bougent-mais-il-reste-encore-beaucoup-a-faire-11395284>
151. Fondation Roi Baudouin, *Enquête sur l'emploi des personnes en situation de handicap en Belgique*. 01/05/2024, (p. 28, p. 31, p. 32). <https://media.kbs-frb.be/fr/media/11732/Etude%20Emploi%20%26%20Handicap%20>
152. Par exemple, à la manière dont la RTBF a soutenu en 2012 la défense juridique du journaliste en chaise, François Colinet victime des outrances d'un attaché de presse. *François Colinet, Vous êtes handicapé ou vous êtes journaliste ?*, RTBF, 27 novembre 1012, <https://www.rtbf.be/article/vous-etes-handicape-ou-vous-etes-journaliste-7882075>
153. Handicap.brussels, *C'est quoi, un aménagement raisonnable ?*, 25/04/2024. <https://handicap.brussels/fr/themes/les-droits-et-la-justice/les-amenagements-raisonnables/le-droit-a-des-amenagements-raisonnables>
154. Alicia Chenier, *La représentation des personnes handicapées dans les médias sociaux*, consulté le 04/09/2024. <https://www.inca.ca/fr/blog/la-representation-des-personnes-handicapees-dans-les-medias-sociaux?region=on>
155. Média Animation, *Sexisme, médias et société*, 2019, p.119, https://media-animation.be/IMG/pdf/media_animation_2019_-_sexisme_medias_et_societe.pdf
156. <https://auxipress.be/fr/> est en charge du monitoring des programmes de la RTBF et lui fournit des statistiques concernant la représentation de la population proposée dans ces derniers.
157. James I. Charlton, *Nothing About Us Without Us: Disability Oppression and Empowerment*, Londres, Paperback, 2000.
158. Charlotte Puisseux est autrice du livre *De chair et de fer, vivre et lutter dans une société validiste* (éd. La Découverte, 2022) et du compte instagram : <https://www.instagram.com/chapuisseux/>



159. Charlotte Puiseux, *Introduction à la théorie crip*. <https://charlottepuiseux.weebly.com/introcrip.html>
160. Marc Renneville, *De Barnum à Freaks. Le monstre en spectacle. Entretien avec Jean-Jacques Courtine*. Revue de la BNF, 2018/1 n° 56, p. 80-91, <https://shs.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2018-1-page-80?lang=fr>.

Découvrez notre module d'e-formation !

Éducation aux médias et handicap : comment accompagner les pratiques de son public ?

Vous travaillez auprès d'adultes en situation de handicap en milieu de vie (services d'accueil de jour, services résidentiels, services d'accompagnement, centres de loisirs) ? L'arrivée des TIC dans votre structure vous a confronté à de nouveaux défis ? Vous souhaitez pouvoir mieux accompagner votre public dans le monde médiatique d'aujourd'hui ? Découvrez ce module d'auto-formation pour vous initier aux méthodes de l'éducation aux médias, pour réfléchir à comment inclure les médias aux enjeux de votre structure, pour baliser votre rôle en tant qu'accompagnant-e et pour vous inspirer via des ressources et des outils de terrain pertinents.



Quand les médias racontent le handicap

Cet outil d'animation s'adresse à toute personne encadrant ou accompagnant des groupes d'adultes (en situation de handicap ou pas). Il s'appuie sur des extraits (de pub, de film, de série, de JT...) et propose un cheminement de réflexion à mener collectivement. L'objectif est ensemble de déconstruire les représentations médiatiques du handicap, questionner la mise en récits des enjeux qui entourent le handicap et libérer la parole des personnes concernées. Il propose également une introduction à la notion de validisme, et questionnera la manière dont il s'exprime dans les médias.



Découvrez les autres brochures de la collection !



Sexisme, médias et société



Racisme, médias et société





LGBTphobies, médias et société



media-animation.be

Retrouvez la version numérique et accessible
de la publication ici



media-animation.be

Le monde mis en scène par les médias belges francophones est pratiquement exempt de personnes en situation de handicap qui représentent pourtant 15 % de la population.

Certains rendez-vous mettent les handicaps à la Une. Les événements caritatifs ou les Jeux paralympiques s'accompagnent de récits de vie présentés comme émouvants ou inspirants. Opportuniste, la publicité s'en empare régulièrement pour vendre produits et services. Les médias d'info peinent à présenter le handicap comme un problème sociétal et pas «personnel». Quant aux fictions, elles exploitent volontiers les aspects les plus dramatiques du handicap pour toucher les publics, forcément valides, en plein cœur. Mais après un soubresaut, les handicaps disparaissent des radars médiatiques. Seuls 0,47 % des contenus visibilisent des personnes en situation de handicap.

S'appuyant sur l'expertise des personnes concernées, cette publication identifie en quoi les industries médiatiques participent à leur marginalisation. Elle espère contribuer à situer la manière dont l'environnement médiatique pourrait œuvrer à leur inclusion authentique et rencontrer leur revendication : « Rien sur nous, sans nous ! ».

